

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2025

Préavis n° 09/2026 - Rapport de gestion 2025

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités.....	11
2.1	Section 1 Conseil communal	11
2.1.1	Préambule	11
2.1.2	Composition.....	11
2.1.3	Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal.....	13
2.1.4	Séances du Conseil communal	13
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	15
2.2	Section 2 Municipalité	17
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	17
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations	18
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	19
2.2.4	Programme de législature.....	19
2.2.5	Représentations de la Municipalité.....	20
2.2.6	Point de Rencontre d'Urgence (PRU).....	23
2.2.7	Tir villageois.....	24
2.2.8	Tir des Municipalités.....	24
2.2.9	Rencontres intermunicipalités.....	24
2.2.10	Promove – Promotion économique de la région Riviera-Lavaux-Oron	24
2.2.11	Moudon Région Tourisme	25
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes.....	28
3.1	Section 1 Administration générale	28
3.1.1	Organisation	28
3.1.2	Personnel communal.....	28
3.1.2.1	Formation	32
3.1.2.2	Jubilés	34
3.1.2.3	Apprentissage.....	34
3.1.3	Situation des règlements communaux.....	35
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration.....	36
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	36
3.1.6	Information à la population	37
3.1.7	Archives communales.....	37
3.1.8	Office communal de la population	40
3.1.8.1	Statistique de la population	40
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	43
3.1.10	Naturalisations.....	43
3.1.10.1	Demandes de naturalisation.....	43
3.1.10.2	Naturalisations ordinaires.....	43
3.1.11	Chiens.....	43
3.1.12	Initiatives et référendums.....	44

3.1.13	Votations fédérales 2025.....	44
3.1.14	Votations cantonales 2025	45
3.1.15	Elections communales 2026.....	47
3.1.16	Participation au système <i>easyvote</i>	48
3.1.17	Inspection de la Préfecture	48
3.1.18	Oron-le-Châtel - Réception de M. Guy Parmelin.....	48
3.1.19	Réception des nouveaux habitants.....	49
3.1.20	Réception des jeunes citoyens.....	50
3.1.21	Jubilaires.....	50
3.1.22	Comptoir d'Oron	52
3.1.23	Interface de la Gare CFF de Palézieux	54
3.1.24	CFF – Travaux sur la ligne de la Broye	55
3.1.25	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts.....	55
3.1.26	Cartes journalières dégriffées.....	55
3.1.27	Cinéma d'Oron.....	56
3.1.28	Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron	56
3.1.29	Règlement sur les subventions aux études musicales	58
3.1.30	Boîtes à livres	58
3.1.31	Sociétés locales.....	58
3.1.32	Manifestations locales	62
3.1.33	Balade des Onze Comme Une.....	64
3.1.34	Fête nationale	65
3.1.35	Promotion du terroir	65
3.2	Section 2 Finances	67
3.2.1	MCH2.....	67
3.2.2	Rapport des comptes.....	67
3.2.3	Arrêté d'imposition.....	67
3.2.4	Plafond d'endettement.....	67
3.2.5	Suivi des préavis.....	67
3.2.6	Compétences municipales.....	68
3.2.6.1	Acquisitions et aliénations d'immeubles	68
3.2.6.2	Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles	68
3.2.6.3	Autorisation de plaider.....	68
3.2.6.4	Legs, donations et successions.....	68
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	69
3.3.1	Chômage	69
3.3.2	Accueil de jour des enfants.....	69
3.3.3	ARC-Echange.....	71
3.3.4	Exécution forcée d'expulsion.....	72
3.3.5	Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM).....	72
3.3.6	Aînés.....	73
3.3.7	Cohésion sociale	74
3.3.8	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	76

3.3.9	L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie	78
3.4	Section 4 Santé.....	79
3.4.1	Proches aidants.....	79
3.4.2	Maison de Santé de La Clé des Champs	79
3.4.3	Formation premier secours et DEP	81
3.5	Section 4 Cultes	82
3.5.1	Recensement.....	82
3.5.2	Paroisse catholique d'Oron.....	82
3.5.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	82
4	Services industriels - Assainissement.....	83
4.1	Section 1 Services industriels	83
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	83
4.1.1.1	Production d'eau communale.....	83
4.1.1.2	Fournisseurs d'eau potable	84
4.1.1.3	Ventes d'eau.....	84
4.1.2	Qualité de l'eau.....	85
4.1.3	Véhicule	86
4.1.4	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	86
4.1.5	Etat des ouvrages.....	86
4.1.5.1	Oron-la-Ville - Captage de la Longive	86
4.1.5.2	Oron-la-Ville - Puits des Bures	87
4.1.5.3	Oron-le-Châtel - Conduite d'alimentation du château	87
4.1.5.4	Palézieux-Gare - Conduite villa communale	88
4.1.5.5	Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans	88
4.1.5.6	Fuites.....	89
4.1.5.7	Compteurs.....	89
4.1.5.8	Bornes hydrantes	89
4.1.6	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	90
4.1.7	Swisscom - 5G.....	90
4.1.8	Télé réseau VO Energies holding SA.....	90
4.2	Section 2 Assainissement.....	91
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	91
4.2.2	Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux	94
4.2.3	STEP VOG Ecublens.....	94
4.2.4	Association VOG	94
5	Ecoles - Sports	95
5.1	Section 1 Ecoles	95
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux	95
5.1.2	Evolution des effectifs 2012 - 2025.....	95
5.1.3	Bibliothèque scolaire et publique.....	97
5.1.4	Situations de harcèlement.....	97
5.1.5	Resserrer les liens.....	97
5.1.6	Activités spéciales	98

5.1.6.1	Devoirs guidés.....	98
5.1.6.2	Transports scolaires.....	99
5.1.6.3	Patrouilleuses - Surveillantes de bus	99
5.1.6.4	Restaurant scolaire.....	99
5.1.7	Projet Cour Verte.....	99
5.1.8	Ludothèque d'Oron « La Place de Jeux »	99
5.1.9	Club de lecture.....	100
5.2	Section 2 Sports.....	101
5.2.1	Fonds sportif et culturel	101
5.2.2	Mérites sportifs et culturels.....	101
5.3	Section 3 Jeunesse.....	103
5.3.1	Centre pour les jeunes LA CASA	103
5.3.2	Passeport-vacances Oron-Jorat.....	105
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets.....	107
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments	107
6.1.1	Liste des immeubles.....	107
6.1.1.1	Patrimoine financier et administratif au 31.12.2024	107
6.1.2	Entretien des immeubles.....	110
6.1.2.1	Chesalles-sur-Oron	112
6.1.2.2	Ecoteaux.....	113
6.1.2.3	Châtillens.....	114
6.1.2.4	Oron-le-Châtel	114
6.1.2.5	Oron-la-Ville.....	114
6.1.2.6	Palézieux.....	117
6.1.2.7	Les Thioleyres	119
6.1.2.8	Grands nettoyages d'été	119
6.1.3	Esserts communaux.....	121
6.1.4	Ventes d'immeubles et de terrains	122
6.1.5	Achats de terrain.....	122
6.1.6	Oron-la Ville - Construction du nouveau collège	122
6.1.7	Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant	122
6.1.8	Oron-la-Ville - Temple.....	122
6.1.9	Palézieux - Agrandissement et réfection du collège.....	123
6.1.10	Palézieux - Stand de tir.....	123
6.1.11	Patinoire.....	124
6.2	Section 2 Forêts.....	125
6.2.1	Groupeement forestier Broye-Jorat	125
6.3	Section 3 Vignes	128
6.3.1	Production.....	128
6.3.2	Ventes.....	129
6.4	Section 4 Travaux	130
6.4.1	Réseau routier et places.....	130
6.4.1.1	Entretien - Travaux 2025	130

6.4.1.2	Ecoteaux - Grand'Route - Réfection.....	131
6.4.1.3	Essertes - Chemin des Coucous.....	131
6.4.1.4	Oron-la-Ville - Réaménagement de la traversée du Bourg et giratoire de La Concorde.....	131
6.4.1.5	Oron-la-Ville - Parking du Carroz	132
6.4.1.6	Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes – Irrégularités	132
6.4.1.7	Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village.....	133
6.4.1.8	Signalisation et marquages routiers	133
6.4.1.9	Transports spéciaux	133
6.4.1.10	Radars pédagogiques	133
6.4.1.11	Contrôles radar.....	133
6.4.1.12	Déneigement	133
6.4.2	Eclairage public	134
6.4.3	Chemins privés à usage agricole (type AF) - Etude pour réfection	134
6.4.4	Revitalisation de la Biorde	134
6.4.5	Palézieux - Biorde - Dégâts dus aux castors.....	134
6.4.6	Palézieux - La Condémine - Gestion du cordon boisé et sécurisation de la Broye	135
6.4.7	Places de jeux	135
6.4.8	Entretien des espaces verts	135
6.4.9	Parcours Vita.....	137
6.4.10	Parcs et promenades.....	137
6.4.11	Cimetières.....	138
6.4.12	Palézieux - Chemin en forêt entre Serix et le viaduc en pierres des CFF - Glissement de terrain	138
6.4.13	Entretien des fossés.....	139
6.4.14	Sentiers pédestres.....	139
6.4.15	Décorations de Noël.....	140
6.4.16	Véhicules et machines du Service de la voirie	140
6.4.17	Apprentissage au Service de la voirie	141
6.4.18	Bénévolat au service de la Commune.....	141
6.5	Section 5 Déchets.....	143
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	143
6.5.2	Statistique des déchets récoltés.....	143
6.5.3	Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries.....	145
6.5.4	Conteneurs Molok - Entretien.....	147
6.5.5	Dépôts sauvages.....	147
6.5.6	Plastiques agricoles.....	147
6.5.7	Collaboration avec les communes voisines.....	148
6.5.8	Journée Clean Up.....	148
7	Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile	149
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions.....	149
7.1.1	Etudes en cours.....	149
7.1.1.1	Planification générale d'Oron	149
7.1.1.2	Plan directeur communal (PDCom).....	149
7.1.1.3	Plan d'aménagement communal (PACom)	150

7.1.1.4	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)	151
7.1.1.5	Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron	152
7.1.1.6	Zones réservées.....	153
7.1.1.7	Palézieux - Développement du quartier de « La Clé des Champs » (PA A la Sauge 2023)	154
7.1.1.8	Palézieux, plan des études et projets.....	155
7.1.2	BAMO pour accompagnement et coordination des projets autour de Palézieux-Gare	155
7.1.3	Patrimoine arboré	156
7.1.4	Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions.....	156
7.1.5	Commission technique	159
7.1.6	Commission de salubrité	159
7.2	Section 2 Développement durable.....	160
7.2.1	Plan Energie et Climat Communal (PECC)	160
7.2.2	Oron-la-Ville - Chauffage à distance - Collaboration avec LaZur Energie SA.....	160
7.3	Section 3 Police	162
7.3.1	Gendarmerie.....	162
7.3.2	Commission de police.....	163
7.3.3	Surveillance des parkings.....	164
7.3.4	Amendes et ordonnances pénales	164
7.3.5	Police du commerce	164
7.3.5.1	Patentes	164
7.3.5.2	Surveillance.....	165
7.3.5.3	Autorisations communales	165
7.3.5.4	Registre communal des commerçants	165
7.3.6	Plan canicule	166
7.4	Section 4 Service du feu	167
7.4.1	Association intercommunale SDIS Oron-Jorat	167
7.4.2	Ramoneur officiel.....	170
7.5	Section 5 Protection civile.....	171
7.5.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron	171
7.5.2	Abris de protection civile.....	174
8	Conclusion.....	175

Préavis n° 09/2026 - Rapport de gestion 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,



Olivier Sonnay, Syndic

1 Introduction du Syndic

L'année 2025 restera une année charnière pour plusieurs projets qui ont nécessité de longues années de travail avant de pouvoir être concrètement présentés en enquête ou en consultation publique. Nous nous réjouissons chaque fois qu'une étape importante est franchie dans une planification, non seulement parce qu'elle rapproche le projet de son aboutissement, mais aussi parce qu'elle permet de tourner une page, même provisoire, et de consacrer nos efforts à d'autres dossiers importants. Ne jamais baisser les bras et faire avancer un maximum de projets de manière pragmatique reste la constante et passionnante préoccupation de la Municipalité.

Après de longues années de préparation, plusieurs planifications importantes sont entrées en 2025 dans des phases concrètes. Le Plan directeur communal (PDCom) et la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) ont été mis en consultation publique, le Plan d'aménagement communal (PACom) a été mis à l'enquête, tandis que le dossier complet de l'étude paysagère a été transmis au Canton pour examen préalable. Parallèlement, la première étape du quartier de La Clé des Champs a également été mise à l'enquête publique. Autant d'étapes franchies que d'impatience désormais à connaître les retours du Canton, de la population et du Conseil afin de pouvoir faire aboutir ces dossiers.

Mais d'autres projets importants avancent également. Entre autres, le réaménagement de la traversée du Bourg d'Oron-la-Ville ou l'étude relative à l'assainissement et à l'agrandissement du collège de Palézieux. Arrivée à son terme, elle confirme l'importance de cet investissement pour les années à venir.

Le développement de Palézieux-Gare constitue néanmoins l'un des dossiers majeurs pour la Commune. Il intègre notamment la réalisation du nouveau quartier appelé à accueillir environ 1'100 habitants, la réfection de la Route de Bossonnens, le déplacement et le réaménagement de la gare et la création de son parking, la construction d'une maison de santé, ainsi que la perspective de plusieurs hectares de zones d'activités selon les conclusions de la SRGZA et la volonté du Canton. Le défi ne réside pas seulement dans la réalisation de ces projets et leurs coûts élevés, mais aussi dans leur coordination, tant le décalage entre les différents chantiers se révèle complexe.

Au niveau des finances et du résultat de l'exercice 2025, relevons un nouvel exercice positif, mais un montant des impôts sur le revenu inférieur aux prévisions budgétaires, signe précurseur peut-être d'un ralentissement conjoncturel, dont nous devons être attentifs. Mais dans l'ensemble des impôts encaissés, l'estimation correspond aux attentes et le résultat global des comptes de l'année nous ont permis un nouveau remboursement de 2.5 millions de notre dette.

L'année a également été marquée par l'adhésion de la Commune à Promove, l'association régionale de promotion économique, qui nous accompagnera notamment dans l'élaboration du futur plan sectoriel

des zones d'activités que nous allons débiter prochainement. Il sera essentiel de définir les emplacements les plus appropriés pour ces développements et d'établir des règles claires afin qu'ils répondent aux attentes de la Commune, tout en optimisant les zones existantes. Dans ce cadre, plusieurs visites d'entreprises importantes de notre Commune ont été organisées avec Promove afin de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs besoins.

L'année 2025 a également été marquée par une attention particulière portée à la communication avec la population. La Commune s'est dotée d'un nouveau site internet, entièrement restructuré, l'ancienne version étant devenue obsolète.

Autre nouveauté, la Municipalité a tenu pour la première fois un stand au Comptoir d'Oron. Chaque membre de l'exécutif y a présenté un ou plusieurs thèmes spécifiques liés aux projets et aux activités communales, permettant ainsi de nombreux échanges directs et précieux avec les visiteurs. Expérience à renouveler !

En effet, s'il nous tient à cœur de faire avancer les projets de la Commune, il est tout aussi important d'expliquer ce que nous faisons à celles et ceux qui mettent entre nos mains le développement et l'avenir d'Oron.

Pour conclure, la Municipalité poursuivra son engagement avec détermination afin que les projets engagés puissent aboutir dans les meilleures conditions et que le privilège d'être habitant d'Oron demeure une réalité pour celles et ceux qui y vivent aujourd'hui comme pour les générations à venir. Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son engagement quotidien au service de la population, ainsi qu'à vous, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux. Sans votre travail, votre implication, votre sens des responsabilités et vos débats, nous n'aurions certainement pas autant de plaisir à nous engager dans nos fonctions.

Bonne lecture et bonne fin de législature !

Olivier Sonnay, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2022, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2026.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2025, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Agassiz	Victor	Oron-le-Châtel		Grindor
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Boudry	Sophie	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Bourgeois	Yvan	Ecoteaux		Les Vert.e.s Oron
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Président Commission des finances	Grindor
Bron	Steve	Oron-la-Ville		Grindor
Cardinaux	Adeline	Châtillens		PS Oron et symp.
Carruzzo	Lysiane	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Carruzzo	Quentin	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chamot	Alain	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chapuis	Sylvie	Essertes	Scrutatrice suppléante 2025-2026	PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Président Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Evelyne	Essertes		PS Oron et symp.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice 2025-2026	PLR, UDC et ind.
Crausaz	Roger	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Daeppen	Nicolas	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Décastel	Antoinette	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes et déléguée suppléante VOG	PS Oron et symp.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dovat	Céline	Palézieux	Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Dovat	Richard	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Les Vert.e.s Oron
Ducros	Yann	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Ernst	Patrick	Ecoteaux	Suppléant Commission des finances et suppléant Commission de recours en matière de taxes	Les Vert.e.s Oron
Favre	Céline	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Frioud	Chrystell	Oron-la-Ville	Déléguée AIESFE et suppléante Commission de gestion	PS Oron et symp.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grand	Julien	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Gremaud	Cyril	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron	Déléguée au Conseil d'Etablissement	Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Hutmacher	Anouk	Oron-la-Ville	Présidente 2025-2026 et Déléguée suppléante Déchets carnés	PS Oron et symp.
Jubin	Stéphanie	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Krayenbühl Bourgeois	Tanya	Ecoteaux		Les Vert.e.s Oron
Leemann	Françoise	Essertes	Déléguée AIESFE	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel	Suppléant Commission de gestion	Grindor
Lorenzini	Alessia	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mayor	Raphaël	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Meyer	Fanny	Palézieux	Commission des finances	PS Oron et symp.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Meyer	Martine	Oron-la-Ville		Grindor
Minet	Patrick	Palézieux	Délégué ORPC	Grindor
Paccaud	Florian	Palézieux		PS Oron et symp.
Pasche	Daniel	Essertes	Délégué AIESFE et suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Piretti	Loïc	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Pot	Laurence	Vuibroye	Déléguée AIESFE	Les Vert.e.s Oron
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Président du Conseil d'Etablissement et délégué ORPC (Président)	PLR, UDC et ind.
Reichhart	Béatrice	Ecoteaux	Commission de gestion	Les Vert.e.s Oron
Rey	Sylviane	Palézieux	Scrutatrice 2025-2026	Grindor
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Rittener	Cédric	Les Thioleyres	Vice-président 2025-2026	PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Rogivue	Stéphane	Essertes	Délégué AIESFE	PLR, UDC et ind.
Rosset	Cédric	Vuibroye	Délégué VOG	Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes		PLR, UDC et ind.
Sticht	Christian	Oron-la-Ville		Grindor
Vernier	Muriel	Essertes	Déléguée au Conseil d'Etablissement	Les Vert.e.s Oron

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Vinay	Jérôme	Vuibroye		PS Oron et symp.
Zaugg	Tina	Châtillens	Scrutatrice-suppléante 2025-2026	PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2021-2026	

2.1.3 Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal

24 mars 2025

Assermentations de M^{me} Alessia Lorenzini suite à la démission de M. Pierre-Vincent Baechler, et de M. Christian Sticht suite à la démission de M^{me} Katia Borlat.

M. Patrick Minet est nommé délégué à l'ORPC en remplacement de M. Pierre-Vincent Baechler.

M. André Locher est nommé suppléant à la commission de gestion en remplacement de M^{me} Katia Borlat.

M. Cédric Rosset est nommé délégué au VOG en remplacement de M^{me} Katia Borlat.

5 mai 2025

Assermentation de M. Loïc Piretti suite à la démission de M. Fabrice Chollet.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 :

M^{me} Anouk Hutmacher est élue Présidente.

M. Cédric Rittener est élu Vice-Président.

M^{mes} Maude Chollet et Sylviane Rey sont élues scrutatrices.

M^{mes} Sylvie Chapuis et Tina Zaugg sont élues scrutatrices suppléantes.

M^{me} Maude Chollet est élue secrétaire suppléante.

23 juin 2025

Assermentation de M. Nicolas Daeppen suite à la démission de M. David Platel.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 5 reprises en 2025, sous la présidence de M. Yvan Bourgeois jusqu'au 30 juin 2025, puis sous la présidence de M^{me} Anouk Hutmacher.

Séance du 24 mars 2025

Préavis 01/2025

Demande de crédit complémentaire de **CHF 195'000.-- TTC** pour finaliser le plan directeur communal ainsi que le plan d'aménagement communal et son règlement

Préavis 02/2025	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 352'000.-- TTC</u> pour l'étude de la réfection des chemins à usage agricole de type améliorations foncières (AF) - Etape 1
Préavis 03/2025	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 160'000.-- TTC</u> pour la réfection de certains tronçons d'éclairage public sur le territoire communal
Préavis 04/2025	Demande de crédit d'étude de <u>CHF 227'000.-- TTC</u> concernant les mesures à prendre pour le traitement des micropolluants dans l'eau potable de la Commune (eau non-conforme)
Postulat Groupe PLR, UDC par M ^{me} Céline Dovat	Pour la mise en place d'un terrain de football synthétique sur le territoire communal Réponse de la Municipalité
Postulat Groupe Les Vert.e.s Par M. Patrick Ernst	Pour l'édification de vélostations dans les gares de la Commune d'Oron

Séance du 5 mai 2025

Préavis 05/2025	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 235'000.-- TTC</u> pour la réalisation d'un espace d'arrêt de bus scolaire et d'aménagement sur la parcelle RF n° 250
Préavis 06/2025	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 190'000.-- TTC</u> pour la réalisation des arrêts de bus d'Essertes situés sur le territoire communal de Forel (Lavaux)
Préavis 07/2025	Demande de crédit complémentaire de <u>CHF 56'000.-- TTC</u> au budget de fonctionnement 2025 pour la création d'un poste de responsable des ressources
Préavis 08/2025	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 1'100'000.-- TTC</u> pour diverses réfections dans le collège d'Oron-la-Ville
Préavis 09/2025	Demande de crédit d'investissement complémentaire de <u>CHF 450'000.-- TTC</u> relatif au préavis n° 03/2021 (Réaménagement de la traversée de Palézieux-Village)

Séance du 23 juin 2025

Préavis 10/2025	Rapport de gestion 2024
Préavis 11/2025	Comptes 2024
Préavis 12/2025	Arrêté d'imposition 2026-2027
Préavis 13/2025	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 370'000.-- TTC</u> pour la réfection complète de l'extension de la buvette du stand de tir à Palézieux
Préavis 14/2025	Financement de l'office du tourisme « Moudon Région Tourisme » par la signature d'une convention de partenariat

Préavis 15/2025 Demande de crédit d'investissement de **CHF 4'231'000.-- TTC** pour la réfection de la traversée du Bourg et pour le réaménagement du parking du Carroz à Oron-la-Ville

Séance du 6 octobre 2025

Préavis 16/2025 Demande de crédit d'investissement de **CHF 1'600'000.-- TTC** pour la transformation du collège de Châtillens

Préavis 17/2025 Demande de crédit d'investissement de **CHF 1'000'000.-- TTC** pour la participation aux infrastructures de voirie et d'équipements pour le quartier de La Clé des Champs à Palézieux

Préavis 18/2025 Demande de crédit d'étude de **CHF 319'000.-- TTC** pour la réfection des infrastructures de réseaux de la Route de Bossonnens à Palézieux

Préavis 19/2025 Demande de crédit d'étude de **CHF 118'000.-- TTC** pour l'élaboration de 3 études stratégiques dans le domaine de la mobilité

Séance du 8 décembre 2025

Préavis 20/2025 Budget 2026

Préavis 21/2025 Demande de crédit d'investissement de **CHF 138'000.-- TTC** pour l'installation de nouvelles toilettes publiques sur la Place de la Foire d'Oron-la-Ville

Préavis 22/2025 Prolongation de la validité des règlements communaux et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux jusqu'à fin 2026

Interpellation de M^{me} Martine Meyer Sur le déroulement de la cérémonie d'installation des autorités communales

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- Séance d'information le 14 avril 2025 à Ecoteaux pour le futur quartier « A la Sauge » et les dates de l'enquête publique
- Tri des archives - situation
- Refuge du Chaney réutilisable, dès mi-mai : intentions pour la suite
- Temple de Palézieux fermé pour des raisons de sécurité. Etat de la situation
- Information sur les CFF-TPF, une séance sera bientôt organisée
- Cour verte - Etat du projet
- Engagements de personnel au BTO

- Comptoir d'Oron, stand de la Commune et forum économique
- Doyenne du district et centenaires d'Oron
- Nouveau site internet
- Résultat de l'enquête publique de « A La Sauge »
- Information sur l'entretien des arbres et des zones forestières
- PDDE, état actuel et prévisionnel
- Estimation des coûts du collège de Palézieux
- Films SRGZA et PDCom-PACom qui seront présentés à la fin de la séance du Conseil
- WC de la Place de la Foire, provisoire et préavis
- Clos d'Oron : vendanges effectuées par notre tâcheron et son équipe
- Début des travaux, Place du Carroz à Oron-la-Ville
- Le rapport sur l'état de la situation du PECC sera disponible via extranet, d'ici à la fin de l'année
- Résultat de l'enquête du PACom et Conseil d'approbation le 7 septembre 2026
- Etat de la situation du quartier « A la Sauge », procédure
- Evènement de fin de législature le 18 juin 2026 (réserver la date)
- Réception donnée en l'honneur de M. Guy Parmelin, le jeudi 18 décembre 2025
- Achat des places de parc sur la parcelle RF n° 1772 à Forel (Lavaux) pour un montant de CHF 3'927.--.
- Signature du contrat de droit administratif pour l'école, valable dès le 1^{er} janvier 2026
- Lancement de « A LA MARTINE », lieu de rencontre pour les jeunes 16-25 ans le jeudi soir à LA CASA.
- Engagement au 1^{er} décembre 2025 de la nouvelle responsable des ressources humaines, M^{me} Susana Passera
- Information concernant les travaux à Oron-la-Ville

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité



M. Olivier Sonnay, Syndic

Remplaçant : M. Thierry Menétrey

Administration générale - Finances - Aménagement du territoire - Communication - Archives

M. Thierry Menétrey, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eau - Eaux claires (EC) - Eaux usées (EU) - Bâtiments et domaines

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Eric Ramseyer

Routes - Voirie - Espaces verts - Vignes - Développement économique - Forêts

M. Romain Richard, Municipal

Remplaçante : M^{me} Anne-Cécile Uldry

Développement durable - Informatique - Culture et sport - Affaires sociales - Promotion du terroir

M. Eric Ramseyer, Municipal

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Constructions - Ressources humaines - Cultes et paroisses

M^{me} Monique Ryf, Municipale

Remplaçant : M. Romain Richard

Ecoles - Sociétés locales - Manifestations - Transports et gares - Jeunesse - Office de la population

M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale

Remplaçante : M^{me} Monique Ryf

Parascolaire et petite enfance - Déchets - Sécurité 3P (Protection civile - Pompiers - Police) - Tourisme - Santé

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)		Comité : Délégué :	Anne-Cécile Uldry Sonnay Olivier
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Association régionale RAS		Comité : Délégué : Suppléant :	Romain Richard Sonnay Olivier Thierry Menétrey
Association VOG		Comité : Assemblée :	Daniel Sonnay Thierry Menétrey, Président
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)		Comité :	Thierry Menétrey
CCSPA - Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO)		Comité :	Romain Richard
Commission cantonale consultative pour la gestion des déchets (CODE)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)		Déléguées :	Anne-Cécile Uldry Monique Ryf
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Membre :	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué :	Romain Richard
Etablissement scolaire	Bureau de référence		Monique Ryf
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Comité : Membre :	Monique Ryf Romain Richard
Fondation du Relais	Conseil de fondation	Comité :	Anne-Cécile Uldry

Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président Délégué : Eric Ramseyer
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Anne-Cécile Uldry
ORPC (Organisation régionale de Protection civile) Lavaux-Oron		Comité : Anne-Cécile Uldry Déléguée : Monique Ryf
Palézieux Bio-énergies SA	Conseil d'administration	Membre : Thierry Menétrey
Résidence La Faverge	Conseil de fondation	Comité : Monique Ryf
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Anne-Cécile Uldry Déléguée : Monique Ryf Suppléant : Daniel Sonnay
Union des communes vaudoises UCV	Conseil des 50	Délégué : Olivier Sonnay

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2025, elle s'est réunie à 47 reprises, traitant 2'739 sujets représentant 504 pages de procès-verbaux et env. 175 heures de séances.

Pour la première année, elle a utilisé le logiciel de gestion de séances eSéances, qui lui convient parfaitement.

2.2.4 Programme de législature

La Municipalité poursuit la mise en œuvre de son programme de législature 2021 - 2026, document stratégique regroupant plus de 100 mesures. Véritable feuille de route, il permet de structurer l'action de l'exécutif et d'en assurer le suivi régulier.

Ce programme continue d'être tenu à jour comme un outil de pilotage interne, permettant d'évaluer l'état d'avancement des mesures et d'ajuster les priorités si nécessaire. Compte tenu de son ampleur, la Municipalité a choisi de ne pas y ajouter de nouveaux objectifs majeurs, privilégiant la concrétisation de ceux déjà fixés.

Une analyse globale sera réalisée en fin de législature afin d'en tirer les enseignements nécessaires à l'élaboration du prochain programme.

La démarche engagée volontairement par la Municipalité depuis 2021 s'avère très utile et anticipe probablement une future obligation légale dans le cadre de la révision de la loi sur les communes.

2.2.5 Représentations de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir et le stand au marché d'Oron sont toujours des opportunités pour avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Régionalisation de l'office du tourisme de Moudon et région	Assemblée constitutive	14.01.2025
Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel	Apéritif de début d'année	16.01.2025
Marché du terroir	Assemblée générale	30.01.2025
Ludothèque d'Oron « La Place de Jeux »	Assemblée générale	31.01.2025
Société de développement de Palézieux	Assemblée générale	04.02.2025
USL Palézieux	Assemblée générale	10.02.2025
Bourg-en-Lavaux	Mise aux enchères des vins	28.02.2025
Savigny	200 ans de l'Indépendance de Savigny	28.02.2025
Crescendo	Soirée annuelle	02.03.2025
Gym Oron	Assemblée générale	04.03.2025
Association VOG	Séance « Identifier les sources du volume important d'eaux claires parasites sur le réseau de la VOG »	04.03.2025
Association vaudoise du service de sécurité publique (AVSSP)	Assemblée générale	05.03.2025
GAS-VD	Assemblée générale	06.03.2025
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Journée de la citoyenneté	07.03.2025
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Mad Village	08.03.2025
Société vaudoise des améliorations foncières (SVAF)	Assemblée générale	14.03.2025
Groupe des aînés Palme d'Or	Assemblée générale	19.03.2025
Arc-Echange	Assemblée générale	25.03.2025
Promove	Petit Déjeuner de l'Economie	26.03.2025
Association des paysannes vaudoises Oron et région	Assemblée générale	26.03.2025
Centre de collecte de sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	26.03.2025
Fédération des triages forestiers du 5 ^{ème} arrondissement	Assemblée générale	28.03.2025
Festival du Film Vert	Apéritif d'ouverture	28.03.2025
SATOM	Assemblée des délégués	02.04.2025
Les Co'pain de Vuibroye	Assemblée générale	02.04.2025
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale de printemps	03.04.2025
Cully Jazz	Apéritif d'ouverture	04.04.2025
Ensemble vocal Intervalles	Assemblée générale	10.04.2025

Garage Vial Sàrl	Inauguration du nouveau garage	25.04.2025
Lè Maïentzettè	Assemblée générale	29.04.2025
APROMAD	Assemblée générale	30.04.2025
Holinger SA	Conférence 5 à 7	30.04.2025
SDIS Oron-Jorat	118 ^{ème} assemblée FVSP	01.05.2025 02.05.2025 03.05.2025
Association VOG	Assemblée des délégués	08.05.2025
Ducret Fleurs SA	Exposition	08.05.2025
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)	Conseil intercommunal extraordinaire	14.05.2025
Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO)	Assemblée générale	14.05.2025
CERO	Assemblée générale	15.05.2025
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	15.05.2025
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Assemblée générale	15.05.2025
ORPC Lavaux-Oron	Conseil intercommunal	15.05.2025
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	20.05.2025
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Fête de l'école	23.05.2025
Corps des Jeunes sapeurs-pompiers Oron - Glâne-sud	Assemblée générale	27.05.2025
Rallye de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC)	Apéritif des sponsors	04.06.2025
Tour de Romandie	Dîner de remerciements	05.06.2025
Promove	Assemblée générale	05.06.2025
Festival du film d'animation de Savigny	Apéritif officiel	07.06.2025
Union des communes vaudoises (UCV)	Assemblée générale	07.06.2025
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	12.06.2025
Association régionale RAS	Assemblée générale	12.06.2025
Association vaudoise des archivistes (AVA)	Assemblée générale	13.06.2025
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	16.06.2025
Accueil Petite Enfance Réseau Oron (APEROR)	Assemblée générale	18.06.2025
Rugby Club Palézieux	Assemblée générale	18.06.2025
Coopérative Cité Derrière	Assemblée générale	19.06.2025
Champ de Plan SA	Assemblée générale	19.06.2025
Rugby Club Palézieux	Championnat national de rugby à 7	21.06.2025
Rencontre de musique populaire	24 ^{ème} Rencontre de musique populaire	21.06.2025
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions	25.06.2025
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)	Assemblée générale	25.06.2025
Réseau Santé Région Lausanne (RSRL)	Assemblée générale	26.06.2025
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Repas des enseignants	27.06.2025

Confrérie des vignerons de Vevey	Triennale 2025	28.06.2025
Vélo Trial Broye-Jorat	Partie officielle	29.06.2025
Groupeement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel	Rencontre amicale	03.07.2025
AS Haute-Broye	Assemblée générale	03.07.2025
Passeport-Vacances	Apéritif de clôture	04.07.2025
Halter SA	Rencontre avec les investisseurs de La Clé des Champs	09.07.2025
Groupeement forestier Broye-Jorat	Séance d'échanges	17.07.2025
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête nationale	31.07.2025
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron	Fête nationale	31.07.2025
Théâtre du Jorat	Inauguration officielle du théâtre rénové	06.09.2025
Union des communes vaudoises (UCV)	Visite du district	10.09.2025
Journées du bois suisse 2025	La Forestière	12.09.2025
Live to Ride - US Meeting 2025	Apéritif de bienvenue	14.09.2025
Chambre économique de la région d'Oron (CERO)	Visite de l'entreprise Stucki Soudures SA	18.09.2025
SDIS Oron-Jorat	Conseil intercommunal	23.09.2025
Journal « Le Courrier »	Séance annuelle	25.09.2025
Commune de Jorat-Mézières	Tir des Municipalités	27.09.2024
Association régionale RAS	Assemblée générale extraordinaire	30.09.2025
Accueil Petite Enfance Réseau Oron (APEROR)	Assemblée générale	01.10.2025
Association des parents d'élèves d'Oron- Palézieux (APE)	Assemblée générale	01.10.2025
Groupeement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	02.10.2025
Camandona SA	Visite de la nouvelle centrale à béton	03.10.2025
Pro-Xy Lavaux	20 ans	03.10.2025
Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)	Assemblée générale	08.10.2025
ORPC Lavaux-Oron	Conseil intercommunal	09.10.2025
CMS d'Oron	Sensibilisation à la Cybersécurité & Intelligence Artificielle dans les soins	09.10.2025
Conseil d'Etat	Cérémonie officielle du 750 ^{ème} anniversaire de la consécration de la Cathédrale de Lausanne	20.10.2025
ProMove	Petit Déjeuner de l'Economie	30.10.2025
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	30.10.2025
Association VOG	Assemblée des délégués	06.11.2025
Etat de Vaud	PDCn - 2 ^{ème} atelier de démarche participative - Région de la Broye	06.11.2025
Association régionale RAS	Assemblée générale	12.11.2025
Ville de Moudon	Rencontre intermunicipalités	13.11.2025
La Forestière	Assemblée générale	13.11.2025
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Fête paroissiale	16.11.2025

Boipac Société coopérative	Assemblée générale	20.11.2025
Moudon Région Tourisme	Comptoir broyard	26.11.2025
Lavaux Vinorama	Soirée vigneron	27.11.2025
Université de Lausanne	Table ronde au forum des maisons de santé	27.11.2025
Paroisse catholique d'Oron-la-Ville	70 ans	07.12.2025
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)	Conseil intercommunal	09.12.2025
Landi Oron	Assemblée générale	10.12.2025
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	11.12.2025
Gemetris SA	Apéritif de Noël	11.12.2025
SDP Palézieux	Forêt magique	12.12.2025
Groupement des aînés Palme d'Or	Repas de Noël	10.12.2025
Les Tavernes - Les Thioleyres	Fête de Noël	10.12.2025
Garage Pousaz & Fils SA	Apéritif de Noël	19.12.2025
Domaines des Hospices cantonaux d'Aigle et de Villeneuve	Portes ouvertes	20.12.2025

2.2.6 Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Dans le cadre de la préparation aux situations de crise, une matinée de mise en situation a été organisée en date du mercredi 5 novembre 2025. Sous l'égide du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM), cet exercice pratique a réuni du personnel du service administratif (accueil de la population, tri des demandes, essai des radios), des bâtiments (mise en place des locaux) et de la voirie (déploiement des génératrices).

Pour mémoire, c'est le centre sportif d'Oron-la-Ville qui a été choisi comme Point de Rencontre d'Urgence (PRU), équipé pour offrir des services de base à la population si une telle situation devait se présenter.



Signalisation en cas de mise sur pied d'un PRU (Point de Rencontre d'Urgence)

2.2.7 Tir villageois

Le 13 septembre 2025 a eu lieu la 26^{ème} édition du traditionnel Tir villageois au stand de Palézieux. Une équipe de la Municipalité y a participé.

2.2.8 Tir des Municipalités

Le Tir des Municipalités s'est déroulé le 27 septembre 2025, organisé par la Commune de Jorat-Mézières, lors duquel les membres des exécutifs du district se sont affrontés lors d'un rallye.

2.2.9 Rencontres intermunicipalités

Les échanges réguliers entre les Municipalités des communes voisines jouent un rôle essentiel dans le partage d'expériences, la résolution de problématiques communes et le renforcement des collaborations intercommunales. En 2025, la Municipalité a invité l'exécutif des Communes de Puidoux et Rue.

2.2.10 Promove – Promotion économique de la région Riviera-Lavaux-Oron

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Commune d'Oron est officiellement membre de Promove, association régionale de promotion économique. Cette adhésion marque une étape importante, en particulier dans la perspective du développement futur de nouvelles zones d'activités sur notre territoire.

Durant cette première année, le Syndic a participé au processus d'engagement de la personne chargée de suivre plus spécifiquement notre région au sein de Promove. Cette proximité constitue un atout pour assurer un accompagnement adapté aux réalités de notre Commune et de notre région.

Tout au long de l'année, Promove a déjà rencontré plusieurs entreprises établies à Oron, telles que FAS Medic SA, Norba SA, Robapharm AG et Samuel Stauffer SA, afin de mieux comprendre leurs enjeux et leurs besoins. Dans le cadre du développement du complexe situé derrière Lidl, Promove a également procédé à une analyse du dossier et échangé avec les promoteurs.

Au vu des projets en cours et à venir, Promove sera aux côtés de la Municipalité un partenaire stratégique pour accompagner le développement économique d'Oron, renforcer son attractivité régionale et contribuer à orienter les futures planifications des zones d'activités.

Quelques-unes des entreprises visitées par Promove en 2025 :



Fas Medic SA



Norba SA



Robapharm AG

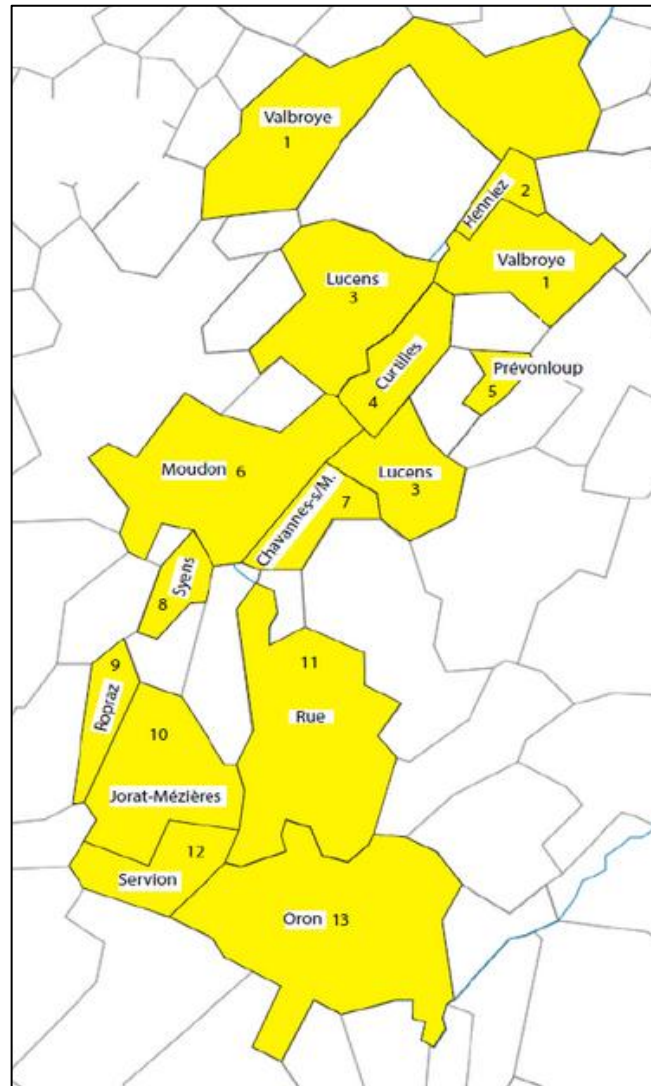


Samuel Stauffer SA

2.2.11 Moudon Région Tourisme

Le projet de régionalisation a abouti à un partenariat entre la Ville de Moudon dont dépend l'office du tourisme, Moudon Région, et 13 communes, ceci sous une forme de convention de partenariat.

Le périmètre touristique se compose des 13 communes ayant signé la convention.



La promotion des communes et de leurs prestataires par Moudon Région Tourisme se fait au moyen du site Internet de l'office et à travers le programme d'activités où chaque commune est mise en avant.

La structure actuelle de Moudon Région Tourisme est intégrée dans le dicastère « Promotion économique et tourisme » de la Ville de Moudon.

La structure de l'office se compose de 2,3 EPT :

- Directrice 70 %
- Responsable événements & administration 80 %
- Collaboratrice accueil et marketing 80 %

Suite à la signature de la convention de partenariat avec la Ville de Moudon, une commission consultative a été créée. Celle-ci a pour mission principale de déterminer la stratégie touristique et de faire remonter les demandes des communes et prestataires partenaires.

Elle est formée de 7 membres représentant les communes partenaires et de la direction de l'office du tourisme. Les séances de la commission consultative se tiennent 3 à 4 fois par année.

La composition de la commission consultative se compose de :

- M^{me} Carole Pico, Syndique de Moudon - Présidence
- M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale d'Oron
- M^{me} Françoise Crausaz, Municipale de Chavannes-sur-Moudon
- M. Patrick Gavillet, Syndic de Lucens
- M. François Henry, Municipal de Servion
- M^{me} Jördis Tietje-Girault, Municipale à Ropraz
- M^{me} Isabelle Lorenz, Vice-syndique à Syens

Une nouvelle identité visuelle a été créée avec un logo qui incarne l'âme du territoire. Ecrit en minuscules, « moudon région » se présente comme une seule entité. Le motif, aux lignes douces semblables à un cœur, symbolise la palette d'activités touristiques de la région. Ses couleurs, inspirées des richesses naturelles et culturelles de la région, mettent en valeur les trois grandes thématiques autour desquelles s'articule l'ensemble de l'offre et rappelle la diversité des expériences offertes par la destination :

- La culture et le patrimoine, pour le rouge
- Le terroir et les paysages, pour le bleu
- Les loisirs en nature, pour le vert



VISITE THÉMATIQUE

Catherine de Watteville, l'espionne du Roi-Soleil



Informations & Réservations
MOUDON RÉGION TOURISME
 022 905 88 85 • www.moudon-tourisme.ch • tourisme@moudon.ch

En partenariat avec **d'ORON**
 CHÂTEAU
 D'ORON

L'office du tourisme a organisé une visite thématique qui a rencontré un franc succès avec un apéritif organisé dans le cadre du comptoir d'Oron.

Elle a également participé au stand de la Commune durant ce même comptoir.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et le Service des bâtiments dans les locaux de Palézieux-Village.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village.

3.1.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2025, le personnel communal représentait un nombre de 42.50 EPT, sans le personnel « auxiliaire » et les apprenties.

Effectif du personnel communal, par service :

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Greffe municipal & administration		4,10 EPT
Burnat	Olivier	01.07.2000		Secrétaire municipal	100 %	
Sonnay	Annouchka	01.07.2009		Secrétaire municipale adjointe	80 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012		Secrétaire municipale adjointe	90 %	
Sonnay	Florine	01.06.2022		Secrétaire administrative	60 %	
Kleisl	Jean-Daniel	15.09.2024		Archiviste	80 %	

				Bourse communale		3,00 EPT
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2004		Boursier communal	90 %	
Aemisegger	Ophélie	01.12.2024		Boursière adjointe	60 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008		Collaboratrice bourse	30 %	
Da Silva	Susana	01.10.2021		Collaboratrice bourse	70 %	
Chamot	Maude	01.10.2023		Collaboratrice bourse	50 %	

				Ressources Humaines		0.60 EPT
Passera	Susana	01.12.2025		Responsable RH	60 %	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Contrôle des habitants		2,15 EPT
Martin	Valérie	01.01.2006		Préposée contrôle des habitants	70 %	
Dufey	Anne-May	01.03.1994		Collaboratrice contrôle des habitants	25 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013		Préposée adjointe contrôle des habitants	60 %	
Stojanovic	Maria	01.09.2024		Collaboratrice contrôle des habitants	60 %	

				Bureau technique (BTO)		3,30 EPT
Pinto	Gil	01.03.2021		Responsable BTO (urbanisme, constructions)	100 %	
Leprêtre	Sandra	01.09.2022		Collaboratrice administrative BTO / SI	30 %	
Do Rego	Ricardo	01.01.2024		Technicien en police des constructions	100 %	
Läser	Valentin	01.06.2025		Technicien en police des constructions	100 %	
Bujalance	Chloé	15.03.2024	31.01.2025	Technicien en police des constructions	100 %	

				Services industriels & travaux publics		2,15 EPT
Alexandre	Levet	01.07.2025		Responsable Services industriels & travaux publics	95%	
Petrajtis	Richard	01.03.2021		Technicien S.I. & travaux publics	100 %	
Leprêtre	Sandra	01.09.2022		Collaboratrice administrative BTO / SI	20 %	

				Bâtiments		11,60 EPT
Platel	Marc	01.11.2014		Responsable Service des bâtiments	100 %	
Crot	Charles	01.06.2016		Concierger	100 %	
Bosson	Eric	01.07.1997		Concierger	50 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016		Concierger	100 %	
De Jesus Ferreira	Suzana	01.10.2018		Aide concierger	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.01.2015		Concierger	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999		Concierger	60 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010		Aide concierger	80 %	
Sousa Monteiro	Maria	15.10.2021		Aide concierger	70 %	
Da Silva Cunha Povoá	Ana Paula	15.10.2021		Aide concierger	80 %	
Cascais Da Silva Rei	Bruna Patricia	15.10.2021		Aide concierger	100 %	
Jami Defaz	Monica	15.10.2021		Aide concierger	70 %	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Bâtiments		11,60 EPT
Chatibi	Ouafae	15.10.2021		Aide concierge	70 %	
Gilliard	Patrick	15.10.2021	31.08.2025	Surveillant cafétéria	40 %	
Campana	Beronica Yolanda	01.01.2022		Aide concierge	80 %	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996		Aide concierge	Aux	
Rubattel	Nicole	01.01.2012		Aide concierge	Aux	
Chabloz	Laura	01.12.2025		Aide-concierge	Aux	
Moulet	Denis	01.09.2022		Surveillant cafétéria	Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016		Sacristaine	Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010		Sacristaine	Aux	
<i>NB : Une vingtaine de jeunes sont engagés, chaque année, pendant 2 semaines durant les vacances scolaires d'été afin d'effectuer les grands nettoyages des bâtiments scolaires et administratifs</i>						

				Services industriels (eau)		1,40 EPT
Goumaz	Arnaud	01.06.2014		Fontainier	90 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Adjoint-remplaçant fontainier	50 %	

				Voirie		12,10 EPT
Petter	Didier	01.06.2012		Responsable Service de la voirie	100 %	
Crausaz	Daniel	01.04.2019		Collaborateur voirie / adjoint au responsable	100 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Collaborateur voirie	50 %	
Berger	Claude	01.05.2000		Collaborateur voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004		Aide voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	Greg	01.11.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.07.2016		Collaborateur déchèterie	80 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Bize	Daniel	01.11.2022		Collaborateur voirie	100 %	
Bader	Lucien	01.12.2023		Collaborateur voirie	100 %	
Gilliéron	Aurélie	01.08.2025		Collaboratrice voirie	80 %	
Demierre	Swen	11.08.2025		Collaborateur voirie	100 %	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998		Collaborateur déchèterie	Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007		Collaborateur déchèterie	Aux	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Lasik	Urszula	01.09.2020		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Laghezza	Claudine	01.09.2021		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Devins	Nathalie	01.03.2024		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Sprengers	Marie	26.08.2025		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Primini	Martine	01.01.2003		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Dufey	Pierrette	01.09.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Crot	Nathalie	01.05.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Wuliamoz	Janine	01.10.2024		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Zanutel	Jean-Marie	15.03.2022		Auxiliaire de police	Aux	

				Animateurs La Casa		1,40 EPT
Pilloud	Eric	01.07.2024		Responsable – Animateur socio-culturel	70 %	
Pereira Da Costa	Rafael	01.07.2024		Animateur socio-culturel	(70 %)	
Lacroix	Olga	01.12.2025		Animatrice socio-culturelle	70 %	

				Apprenties		
Gilliéron	Aurélie	01.07.2022	31.07.2025	Apprentie agente d'exploitation	80 %	
Rubattel	Nina	15.08.2024		Apprentie employée de commerce	100 %	
Total EPT sans le personnel auxiliaire, ni les apprenties						Total EPT 42.50
Nombre total de collaborateurs (y.c. les auxiliaires et les apprentis mais sans les jeunes des grands nettoyages)						67

Informations concernant les mutations du personnel communal :

Ressources Humaines

Comme validé par le Conseil communal, une responsable des ressources humaines, M^{me} Susana Passera, a été engagée en date du 1^{er} décembre 2025.

Centre pour les jeunes LA CASA :

M^{me} Olga Lacroix a été engagée au 1^{er} décembre 2025 comme animatrice jusqu'à la fin du service militaire (service long) de M. Rafael Pereira Da Costa.

Bureau technique :

Suite au départ de M^{me} Chloé Bujalance, M. Valentin Läser a été engagé en tant que nouveau collaborateur au 1^{er} juin 2025.

Services industriels & Travaux publics

Un responsable des Services industriels & Travaux publics, M. Alexandre Levet, a été engagé au 1^{er} juillet 2025.

Service de la voirie

Suite à la fin de l'apprentissage de M^{me} Aurélie Gilliéron en tant qu'agente d'exploitation, cette dernière a été engagée au Service de la voirie, ce service devant faire face à une augmentation des horaires d'ouverture des déchèteries.

Suite à l'arrêt maladie et accident prolongé d'un des collaborateurs du Service de la voirie, M. Swen Demierre a été engagé le 11 août 2025 afin de renforcer l'équipe.

Service des bâtiments :

Au vu de la réorganisation du service de nettoyage de l'UAPE l'Ilot à Oron-la-Ville, M^{me} Laura Chabloz a été engagée au 1^{er} décembre 2025 (auxiliaire).

Surveillance des arrêts de bus et patrouilleuses :

M^{me} Marie Sprengers a été engagée en tant que surveillante des arrêts de bus afin de renforcer l'équipe située à la gare routière d'Oron-la-Ville.

3.1.2.1 Formation

Greffé municipal - Administration :

- M^{me} Murielle Pichonnaz a suivi des cours de formation continue dispensés par la Chambre vaudoise immobilière (CVI) sur les sujets suivants :
 - Conclusion et modification d'un contrat de bail ;
 - Etat des lieux et garantie de loyer ;
 - Résiliation du contrat de bail.

Bourse communale :

- M^{me} Ophélie Aemisegger a suivi le 1^{er} module de comptabilité publique dispensé par l'UCV.
- M^{me} Nicole Sonnay a suivi le cours concernant les décomptes de chauffage dispensé par la CVI.

Service de la voirie :

- M. Daniel Bize a suivi un cours de formation continue pour conducteurs de chariots de manutention.

Service des bâtiments :

En 2025, l'ensemble des collaborateurs du Service des bâtiments a suivi une journée de formation continue dispensée par la société Diversey Campus, spécialisée dans les techniques professionnelles de nettoyage. Cette formation a porté notamment sur :

- les bases du nettoyage (types de salissures, méthodes adaptées, systèmes de couleurs) ;
- les techniques pratiques et ergonomiques (balayage, balayage humide, aspiration) ;
- l'utilisation et l'entretien d'une autolaveuse ;
- la manipulation des produits chimiques (dosage, stockage, fiches de données de sécurité) ;
- les équipements de protection individuelle (EPI) et la protection des mains.

Cette démarche vise à renforcer la qualité des prestations, la sécurité au travail ainsi que l'utilisation adéquate des produits et équipements au sein des bâtiments communaux.

Services industriels :

- M. Arnaud Goumaz a obtenu le brevet fédéral de fontainier.

Bureau technique & SI :

Les collaboratrices et collaborateurs du Bureau technique et des services industriels ont suivi les cours de formation suivants :

- **Gil Pinto :**
 - EspaceSuisse : Bruit et développement vers l'intérieur (1 jour) ;
 - EspaceSuisse : Introduction à l'aménagement du territoire (3 jours) ;
 - EspaceSuisse : Pesée des intérêts (1 jour) ;
 - ECA : Prescriptions de protection incendie 2026 (1 demi-journée).
- **Sandra Leprêtre :**
 - CEP : Rédiger des procès-verbaux (demi-journée) ;
 - CEP : Loi sur l'information – Linfo (1 demi-journée) ;
 - CEP : Projet SIBAT - nouvelles plateformes du suivi des projets de construction et gestion du Registre cantonal des bâtiments (1 demi-journée).
- **Ricardo Do Rego :**
 - EspaceSuisse : Bruit et développement vers l'intérieur (1 jour) ;
 - EspaceSuisse : Introduction à l'aménagement du territoire (3 jours) ;
 - EspaceSuisse : Pesée des intérêts (1 jour) ;
 - ECA : Prescriptions de protection incendie 2026 (1 demi-journée) ;
 - ABA Partenaires SA : Cours aux communes (1 demi-journée) ;
- **Valentin Läser :**
 - ECA : Prescriptions de protection incendie 2026 (1 demi-journée) ;

- ABA Partenaires SA : Soirée d'information - Police des constructions (1 demi-journée) ;
- ABA Partenaires SA : Cours aux communes (1 demi-journée).

- **Richard Petrajtis :**

- CEP : Développer les réseaux d'origine renouvelable (1 demi-journée) ;

3.1.2.2 Jubilés

Ont été gratifiés pour leur ancienneté :

- M^{me} Marina Stojanovic (15 ans)
- M. Jean-Pierre Gallet (10 ans)

3.1.2.3 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose les formations suivantes :

CFC d'employé de commerce

Sous la houlette du Secrétaire municipal, une apprentie employée de commerce a été engagée au mois d'août 2024, selon le nouveau plan de formation (ORFO 2023). Il s'agit de M^{me} Nina Rubattel d'Oron-la-Ville. En 2025, Nina a commencé sa 2^{ème} année de formation.

La réforme modernise la formation en mettant l'accent sur les compétences pratiques et numériques, en réduisant la spécialisation précoce et en favorisant une évaluation continue plutôt qu'un examen final lourd.

CFC d'agent d'exploitation, section voirie

M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, est le formateur principal. Un plan de formation a été établi. Les cours professionnels regroupent des apprentis agents d'exploitation des sections voirie et bâtiments.

M^{me} Aurélie Gilliéron a terminé son apprentissage en juillet 2025 et obtenu son CFC d'agente d'exploitation.



La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaboratrices et collaborateurs en faveur de la formation.

3.1.3 Situation des règlements communaux

Selon la Convention de fusion (Oron - Essertes), voici la liste des règlements communaux en vigueur - Etat au 31.12.2023	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	25.03.2024	26.08.2024
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux d'Oron	04.10.2023	04.12.2023	
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement concernant le personnel communal	27.09.2023	04.12.2023	19.12.2023
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau d'Oron	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement intercommunal et tarif sur la distribution de l'eau de Servion, Ferlens et Essertes (AISFE)			05.09.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlement sur la taxe de séjour	21.08.2024	07.10.2024	03.12.2024
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlement sur l'utilisation des salles de gymnastique	06.03.2024		
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017

3.1.4 Site internet et services en ligne de l’administration

Depuis cette année, la Commune d’Oron bénéficie d’un nouveau site internet. Ce dernier est encore en phase de développement et bénéficie des retours de ses utilisateurs.

La Commune d’Oron met à disposition des citoyens une nouvelle plateforme pour réaliser des démarches administratives en ligne via un portail d’administration et d’échange en ligne. Actuellement, vous pouvez entreprendre les démarches suivantes en ligne :

- Réservations de salles
- Annonce d’une manifestation
- Inscription au Registre communal des entreprises
- Demandes de subvention des études musicales
- ...

Notre guichet virtuel se construit progressivement. Nous travaillons actuellement à sa mise en place afin de vous offrir prochainement un accès simple, pratique et adapté à vos besoins. De nouvelles prestations seront progressivement disponibles.



3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

L’année 2024 a également été marquée par l’acquisition et le déploiement du logiciel eSéances, nouvel outil dédié à la gestion des séances de la Municipalité.

Mis en exploitation dès janvier 2025, ce dispositif s’inscrit dans la volonté de moderniser les outils de gouvernance et d’inscrire le fonctionnement de l’Exécutif dans une démarche résolument numérique.

Cette solution permet de centraliser l’ensemble des documents liés aux séances, d’assurer une meilleure traçabilité des dossiers, de sécuriser les échanges et de faciliter l’archivage des décisions. Elle contribue ainsi à structurer le processus décisionnel et à renforcer la transparence ainsi que la continuité administrative.

Au-delà de la simplification organisationnelle, l’utilisation d’eSéances génère des gains d’efficience notables, notamment en matière de préparation des séances, de coordination entre les membres de la Municipalité et de réduction de l’usage du papier. Cet outil moderne et intuitif constitue dès lors un levier concret d’optimisation du travail collégial et d’adaptation de la gouvernance communale aux exigences actuelles.

The image shows the eSéances software interface. It has a red header with the 'eSéances' logo and a search bar. A left sidebar contains navigation links: 'Tableau de bord', 'Prochaines séances', 'Précédentes séances', 'Mes tâches', 'Calendriers', and 'Paramètres'. The main area displays a table of 'Précédentes séances' with columns for N°, Date, Objets, Statut, Type, and Actions.

N°	Date	Objets	Statut	Type	Actions
2026.008	25.02.2026 08:00	67	En finalisation	Ordinaire	VOIR
2026.007	18.02.2026 08:00	77	En finalisation	Ordinaire	VOIR
2026.006	11.02.2026 08:00	68	Clôturée	Ordinaire	ACTIONS
2026.005	04.02.2026 08:00	38	Clôturée	Ordinaire	ACTIONS
2026.004	28.01.2026 08:00	48	Clôturée	Ordinaire	ACTIONS

3.1.6 Information à la population

En 2025, la Commune a mis en ligne son nouveau site internet www.oron.ch, remplaçant l'ancienne plateforme devenue obsolète et techniquement difficile à gérer.

Concernant les applications pour smartphones, la Municipalité a procédé à une analyse des différentes solutions proposées aux communes. Si certaines collectivités ont déjà franchi le pas, Oron a choisi d'examiner ces outils avec prudence. Une décision interviendra avant la fin de la législature, sur la base d'une solution réellement adaptée aux besoins de la Commune.

En parallèle, la Municipalité a continué à s'appuyer sur les canaux existants :

- Le Courrier d'Oron, distribué à l'ensemble de la population ;
- Les extraits de procès-verbaux accessibles publiquement ;
- La borne interactive (pilier public) située à l'entrée du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville ;
- Les communications en début de séance du Conseil communal, parfois relayées par la presse ;
- Le stand d'information lors du marché de Palézieux ;
- Les échanges directs entre la population et les membres de la Municipalité constituent une spécificité notable, cette dernière figurant parmi les rares communes de la région à communiquer les numéros de téléphone personnels de ses membres afin de pouvoir les joindre.
- Pour la première fois, un stand de la Municipalité au Comptoir d'Oron

3.1.7 Archives communales

Le vaste travail de centralisation et de traitement des archives des 11 localités a trouvé en 2025 un rythme régulier et structuré. M. Jean-Daniel Kleisl, archiviste engagé par la Commune, poursuit le tri, le classement et l'inventaire de ce patrimoine communal.

Ses activités s'organisent principalement sur trois sites :

- l'ancien collège de Les Tavernes, où les documents sont centralisés et traités ;
- l'administration communale de Palézieux, où il dispose d'un poste de travail ;
- le nouveau collège d'Oron, qui abrite le local d'archivage destiné à accueillir les fonds classés, un vrai coffre-fort pour ces documents.



Local d'archive dans le nouveau collège, équipé de Compactus

Toutes les trois semaines, une séance de suivi réunit le Syndic en charge des archives, le Secrétaire municipal et l'archiviste afin de faire le point sur l'avancement des travaux. Le tableau ci-dessous précise l'état du classement pour chacune des 11 localités.

Etat de l'archivage au 31.12.2025, travaux effectués :

	Stade de l'archivage	Lieu des archives
Bussigny-sur-Oron	Quasi définitif	Archives centrales, Collège Oron-la-Ville
Châtillens	En cours	Archives intermédiaires, Ancienne école des Tavernes
Chesalles-sur-Oron	A faire	Archives centrales, Collège Oron-la-Ville
Ecoteaux	Quasi définitif	Archives centrales, Collège Oron-la-Ville
Essertes	Quasi définitif	Archives centrales, Collège Oron-la-Ville
Les Tavernes	Quasi définitif	Archives centrales, Collège Oron-la-Ville
Les Thioleyres	Quasi définitif	Archives centrales, Collège Oron-la-Ville
Oron-la-Ville	En cours	Archives, Administration Oron-la-Ville
Oron-le-Châtel	En cours	Archives intermédiaires, Ancienne école de Les Tavernes
Palézieux	A faire	Archives, Ecole de Palézieux
Vuibroye	A faire	Archives, Administration Vuibroye

En 2025, plusieurs documents précieux ont également fait l'objet de travaux de restauration, et certains volumes anciens, notamment des procès-verbaux d'anciennes Municipalités et Conseils, ont été reliés.

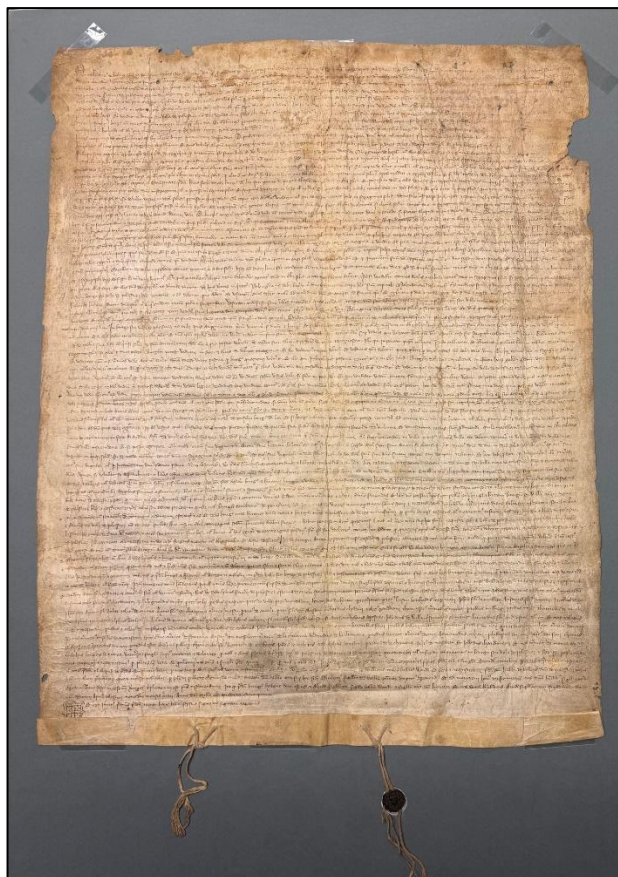
Au-delà de l'obligation légale de traiter et conserver correctement les archives communales, ce travail représente une véritable opportunité de découvrir des documents témoignant de l'histoire de nos villages. Parmi les pièces remarquables figure l'original de la charte du 9 mai 1344, accordée par Humbert de Billens, seigneur de Palézieux, aux bourgeois de la toute nouvelle localité de Palézieux. Rédigée en latin sur parchemin et munie d'un sceau, elle constitue un témoignage exceptionnel de l'organisation et des franchises accordées à l'époque.

Il est rappelé que le financement de ce travail conséquent est assuré par la subvention versée par le Canton à la suite de la fusion avec Essertes, permettant à la Commune de mener à bien cette mission essentielle de préservation de son histoire.

Liste des parchemins restaurés :

E1	Charte accordée par Humbert de Billens aux bourgeois de la ville neuve de Palézieux	1344
E1.I	Charte originale sur parchemin avec un sceau et traces d'un second sceau	09.05.1344
E1.II	2 copies et 1 traduction, réalisées au XVIIIe siècle. Documents reliés	1743
E2	Quatre chartes du XIVe siècle	
E2.I	Accord entre l'abbaye de Hautcrêt et Humbert de Billens	03.01.1348
E2.II	Acte de vente par Jaquette, veuve de Mermet Morelli, de Palézieux	10.09.1360

E2.III	Contrat de vente par Jordan Pasche, de Maraçon	1391
E2.IV	Contrat de vente à la confrérie du St-Esprit par Jehan, fils de Jaquier Douney d'Ecoteaux	1398
E3	Actes divers du XVème siècle	
E3.1	Contrat de vente par Beatrix, relicte de Jordan Pastod de Maraçon	20.04.1424
E3.2	Le comte Antoine de Gruyère accense les habitants et bourgeois de Palézieux	11.04.1426
E3.3	Jaquet Montbelliard aberge à Jaquet de la Ville une pièce de terre	14.11.1428
E3.4	Le même accense une pièce de terre à Michel de Granges	14.11.1428
E3.5	Le même accense une terre à Pierre Foly	14.11.1428
E3.6	Le même accense une terre à Mermet Marugleir	14.11.1428
E3.7	Le même accense une terre à Pierre Borgouyon	14.11.1428
E3.8	Antoine, comte de Gruyère, vend à Jaques De la Ville au profit des habitants de Palézieux une pièce de terre et de bois près de l'embouchure de la Myonnaz	11.11.1428
E3.9	Aymonet Trottet d'Ecoteaux s'oblige à payer 12 deniers annuels à la confrérie du St-Esprit	03.03.1433
E4	Actes divers du XVème siècle	
E4.1	Vente d'un pré à Jean Putod	03.08.1438
E4.2	Vente d'une redevance à la confrérie du St-Esprit par Pierre Myonnaz, de Palézieux	26.09.1438
E4.3	Acte d'échange entre la communauté de Palézieux et Claude Joly	03.08.1438
E4.4	Accord entre le curé de Palézieux et ses paroissiens	1443 ?
E4.5	Vente d'un revenu à la confrérie du St-Esprit de Palézieux par Pierre Borgouyon	1444 ?
E4.6	Donation par le même à la confrérie du St-Esprit de 10 sous de revenus	1444 ?
E4.7	Amodiation par Colet Maire de Lutry à noble Michel Métral, de Mont-le-Vieux de diverses terres	1445 ?
E5	Actes divers du XVème siècle	
E5.1	Jean Bauduyn d'Ecoteaux accense pour la confrérie du Saint-Esprit une pièce de terre	29.06.1457
E5.1 bis	Claire Richard vend un bichet de froment à la confrérie du Saint-Esprit	1460
E5.2	Abergement d'un jardin à Palézieux par Claude Trottet et Guillaume Corboz à Jaquet Charnet	17.08.1467
E5.3 a	Mermet Trottet vend un bichet de froment à Guillaume Corboz et Claude Trottet pour la confrérie	02.10.1468
E5.3 bis	Parchemin rayé	1468
E5.4	Aymon Pittet vend à la confrérie 12 deniers de rente pour 20 sous	07.12.1471
E5.5	Jaquet Trottet d'Ecoteaux vend à la confrérie 3 sous de rente	03.05.1480
E5.6	Jaquet Dou Fouz d'Ecoteaux vend à la confrérie 5 sous de rente	03.05.1480
E5.7	Pierre Dou Nex d'Ecoteaux vend à la confrérie 15 sous de rente	03.05.1480
E5.8	Jean Phillippoz d'Ecoteaux vend à la confrérie un bichet de froment	02.07.1480

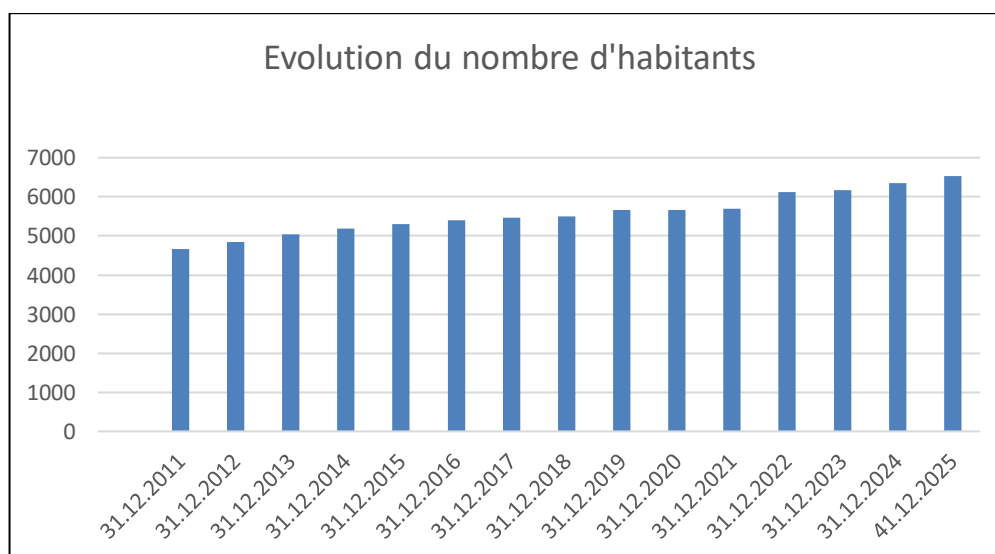


Acte de 1344 et son sceau après sa restauration

3.1.8 Office communal de la population

3.1.8.1 Statistique de la population

Selon les données officielles transmises par le Canton, la population résidente permanente au 31 décembre 2025 est de **6'451** habitants (6'345 au 31 décembre 2024). Cela comprend la population suisse établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

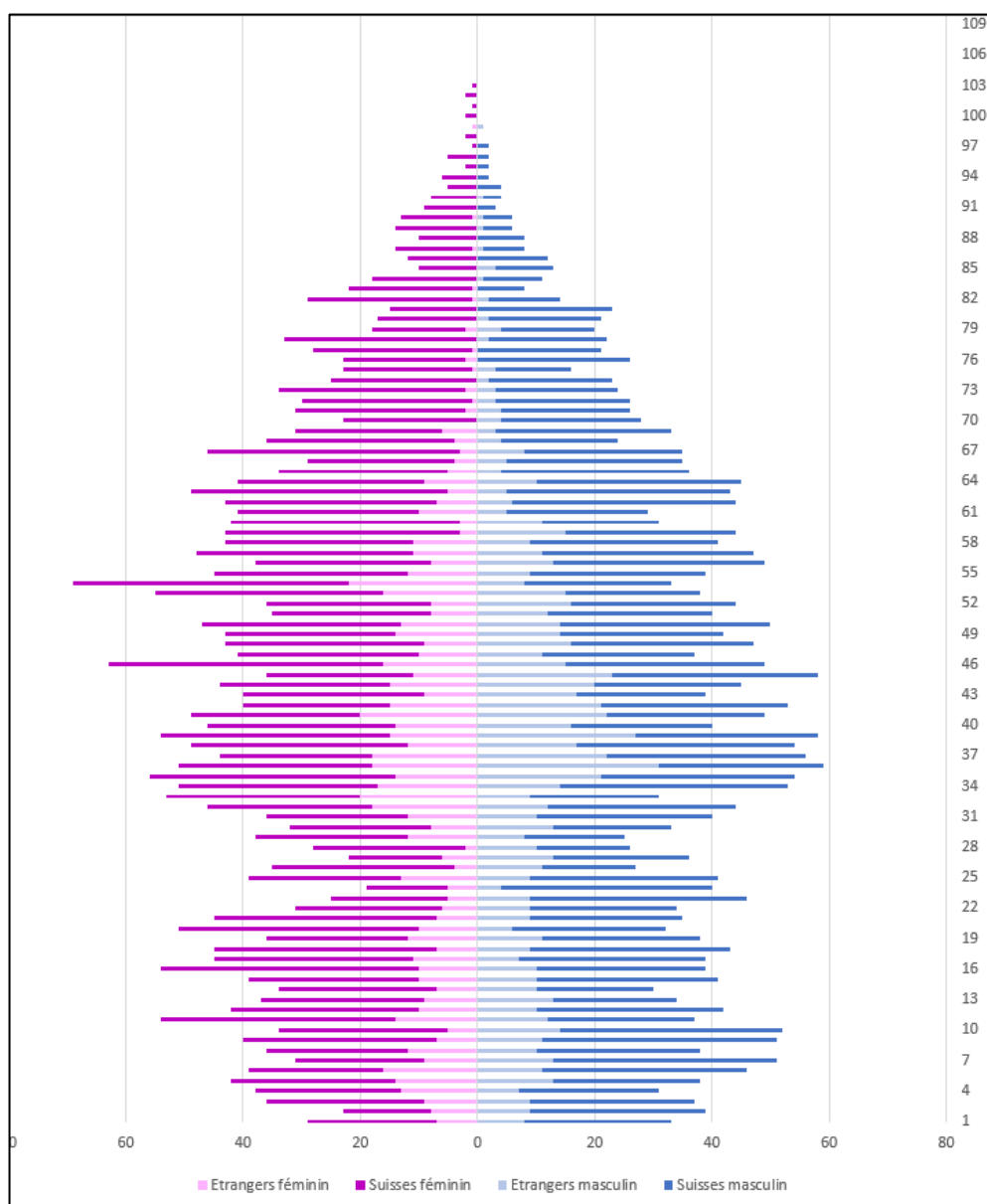


Par contre, selon la photographie des données de l'Office de la population, qui comprend toute la population, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile présents à Oron depuis moins d'une année, nous recensons 6'526 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'940	4'901	39
- Etrangers	1'586	1'583	3

	Total	Suisses		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants selon localité					
Bussigny-sur-Oron	69	27	35	2	5
Châtillens	564	216	195	75	78
Chesalles-sur-Oron	273	122	107	23	21
Ecoteaux	492	203	212	35	42
Essertes	399	158	160	43	38
Oron-la-Ville	2'221	882	711	284	344
Oron-le-Châtel	397	162	162	29	44
Palézieux	1'674	624	566	220	264
Les Tavernes	114	53	53	4	4
Les Thioleyres	185	81	89	5	10
Vuibroye	134	64	55	8	7
	Total	Suisses		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Etat civil					
Célibataires	3'175	1'165	1'213	362	435
Marié(e)s + séparé(e)s	2'495	933	910	298	354
Veufs (veuves)	254	196	40	13	5
Divorcé(e)s	594	295	180	56	63
Partenariat enregistré	6	4	2	0	0
Partenariat annulé	2	0	2	0	0
Etrangers, Permis					
Permis B	535				
Permis C	906				
Permis F	21				
Permis L	13				
Permis N	21				
Permis S	55				
Permis non-attribué	32				

Pyramide des âges



Durant l'année 2025, le Service de la population a traité les mutations suivantes :

558	Arrivées
435	Départs
216	Changements d'adresse
56	Naissances
53	Décès
38	Mariages
48	Séparations
17	Divorces
230	Demandes de cartes d'identité

3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Au terme de l'année 2025, le Registre cantonal des bâtiments et des appartements (RCBAT) recense pour la Commune d'Oron :

- 2'457 bâtiments (+ 28 par rapport à 2024 / + 1.15 %)
- 2'650 entrées de bâtiments (+ 62 / + 2.40 %)
- 3'234 logements (+ 233 / + 7.76 %)

Le nombre de bâtiments, d'entrées de bâtiment, et de logements recensés présente une importante augmentation. Cette évolution intervient dans le contexte de la mise en service du nouveau Registre cantonal des bâtiments et des appartements (RCBAT), en remplacement de l'ancien Registre cantonal des bâtiments (RCB), sous l'égide du Canton de Vaud. Cette refonte constitue un nouveau point de référence statistique pour l'analyse du parc immobilier oronais.

Il convient toutefois de relever que l'export actuellement disponible ne permet pas, à ce stade, d'identifier de manière parfaitement ciblée les objets correspondant exclusivement à des logements existants et réalisés. Les données intègrent en effet différentes catégories (objets éliminés, autorisés, objets secondaires rattachés à des bâtiments ou à des logements, entrées techniques, etc.), ce qui peut influencer la lecture des chiffres agrégés.

Le Bureau technique s'attachera, en collaboration avec les instances cantonales compétentes, à affiner l'analyse et à disposer, pour l'exercice 2026, d'indicateurs consolidés permettant une lecture plus précise de l'évolution effective du parc immobilier oronais.

3.1.10 Naturalisations

3.1.10.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2025, 19 demandes de naturalisation ont été déposées.

Les candidats sont auditionnés par une délégation municipale composée de M^{me} Monique Ryf, Municipale, et M. Olivier Burnat, Secrétaire municipal. Un formulaire type établi par le Service cantonal de la population (SPOP) est dûment complété à cette occasion. Dans certains cas précis, les requérants sont amenés à remplir un questionnaire préparé par le SPOP et la Commune.

3.1.10.2 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a préavisé favorablement l'octroi de la bourgeoisie pour 13 candidats.

3.1.11 Chiens

Sur la base du recensement effectué par l'Office de la population, le nombre de chiens inscrits dans la Commune d'Oron s'élève à 527 au 31 décembre 2025.

3.1.12 Initiatives et référendums

En 2025, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative « Pas de Suisse à 10 millions (Initiative pour la durabilité) »	81
Stop à la surveillance numérique des citoyens	21
Contre la destruction de nos forêts par des éoliennes (Initiative pour la protection des forêts)	151
Pour la protection de la démocratie directe par rapport aux parcs éoliens (Initiative pour la protection des communes)	152
Initiative populaire Valoriser plutôt que démolir	83
NON à la tromperie fiscale	25
Stop aux abus de l'asile ! (Initiative pour la protection des frontières)	51
Initiative populaire fédérale « Pour un approvisionnement sûr en énergies renouvelables » (Initiative sur le solaire)	71
Pour l'adhésion de la Suisse au Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires (Initiative pour l'interdiction des armes nucléaires)	63
Référendum « Sauver le service civil ! »	49
Pour les aliments sans organismes génétiquement modifiés (Initiative pour la protection des aliments)	108
Pour la démocratie directe et la compétitivité de notre pays (Initiative boussole)	55
Pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir (Initiative sur la place financière)	105
Pour des grandes entreprises responsable - pour la protection de l'être humain et de l'environnement	198
Une société et une économie forte grâce au congé parental (Initiative pour un congé familial)	38
Oui à la protection contre les loyers abusifs (Initiative sur les loyers)	142
Initiative populaire fédérale « Pour la reconnaissance de l'état de Palestine »	57

3.1.13 Votations fédérales 2025

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
09.02.2025	1.	Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) »	3'774	1'514	575 37.98 %	939 62.02 %

Taux de participation 40.86 %

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
28.09.2025	1.	Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires	3'800	1'734	667 38.47 %	1'067 61.53 %

Taux de participation 47.29 %

	2.	Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)	3'800	1'741	911 52.33 %	830 47.67 %
--	----	---	-------	-------	----------------	----------------

Taux de participation 47.29 %

30.11.2025	1.	Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »	3'810	1'591	189 11.88 %	1'402 88.12 %
------------	----	--	-------	-------	----------------	------------------

Taux de participation 42.34 %

	2.	Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »	3'810	1'585	484 30.54 %	1'101 69.46 %
--	----	---	-------	-------	----------------	------------------

Taux de participation 42.34 %

3.1.14 Votations cantonales 2025

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Blancs et sans réponse	Oui	Non
28.09.2025	1.1	Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite «Initiative Sauvons le Mormont » » ?	3'800	1'795	123 6.85 %	684 38.11 %	988 55.04 %

Taux de participation 47.29 %

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Blancs et sans réponse	Oui	Non
	1.2	Acceptez-vous le contre-projet du Grand Conseil qui propose d'introduire un nouvel article 56a dans la Constitution du Canton de Vaud intitulé « Économie circulaire » ?	3'800	1'797	179 9.97 %	1'105 61.56 %	511 28.47 %

Taux de participation 47.29 %

	1.3	Est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?	3'800	1'795	213 11.87 %	328 18.27 %	1'254 69.86 %
--	-----	--	-------	-------	----------------	----------------	------------------

Taux de participation 47.29 %

			Electeurs inscrits	Bulletins valables	Blancs	Oui	Non
	2.	Acceptez-vous la modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du Canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales ?	3'800	1'797	205 11.41 %	793 44.13 %	799 44.46 %

Taux de participation 47.29 %

28.09.2025	3.	Acceptez-vous la modification de l'article 142 de la Constitution du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et les étrangers ?	3'800	1'797	73 4.06 %	710 39.51 %	1'014 56.43 %

Taux de participation 47.29 %

			Electeurs inscrits	Bulletins valables	Blancs	Oui	Non
30.11.2025	1.	Acceptez-vous la modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que toutes les Vaudoises et tous les Vaudois, y compris les Vaudoises et les Vaudois de l'étranger, puissent élire les conseillères et les conseillers aux États ?	3'810	1'613	35 2.17 %	1'003 62.18 %	575 35.65 %

Taux de participation 42.34 %

	2.	Acceptez-vous la modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à octroyer les droits politiques aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement ?	3'810	1'613	54 3.35 %	388 24.05 %	1'171 72.60 %
--	----	--	-------	-------	--------------	----------------	------------------

Taux de participation 43.34 %

30.11.2025	3	Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici » ?	3'810	1'613	28 1.74	532 32.98 %	1'053 65.28 %
-------------------	---	--	-------	-------	------------	----------------	------------------

Taux de participation 42.34 %

3.1.15 Elections communales 2026

Dans la perspective des élections communales générales de 2026, le Canton de Vaud a lancé la campagne d'information et de sensibilisation « Pour ma commune ».

Cette campagne vise à encourager l'engagement citoyen au niveau communal, en particulier le dépôt de candidatures aux fonctions de membre de la Municipalité et du Conseil communal. Dans ce contexte, la Commune d'Oron a participé à cette démarche en procédant à la distribution d'un flyer en tous ménages.

Toujours pour encourager l'engagement citoyen au niveau communal, la Commune d'Oron a participé à la campagne « **Ça y est ! Je m'engage pour ma commune** », portée par l'association **politiciennes.ch**. Une action qui visait à sensibiliser les habitantes et habitants aux enjeux de la démocratie locale. Une soirée d'information a été organisée le 17 septembre 2025 à Oron-la-Ville, pour découvrir pourquoi et comment s'engager, comprendre les rôles politiques communaux, apprendre à faire campagne, parler en public et créer son réseau. Une soirée qui a rencontré un vif succès et qui a permis de nombreux échanges lors de l'apéritif de réseautage qui a clôturé la soirée.

Par ailleurs, suite au dépôt d'un postulat au sein du Conseil communal demandant l'établissement d'un cadre formel en matière d'affichage politique, la Municipalité a procédé à l'élaboration d'un Règlement communal sur l'affichage politique.

3.1.16 Participation au système *easyvote*

Afin d'encourager la participation des jeunes à la vie démocratique, la Commune d'Oron a choisi d'offrir la brochure *easyvote* aux jeunes citoyens et citoyennes.

Éditée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes, cette brochure explique de manière simple et neutre les objets soumis en votation ainsi que le fonctionnement des élections. Elle a pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre les enjeux politiques et à se sentir à l'aise avec leur droit de vote.

En mettant cette publication à disposition, la Commune souhaite soutenir une citoyenneté active dès les premières années d'exercice des droits politiques et encourager l'intérêt pour la vie publique, tant au niveau communal que cantonal et fédéral.

3.1.17 Inspection de la Préfecture

Le 27 novembre 2025, M. Cédric Alber, Préfet du district de Lavaux-Oron, a effectué la traditionnelle visite de la Commune d'Oron.

Nommé par le Conseil d'Etat et entré en fonction le 1^{er} juillet 2025, il a succédé à M. Daniel Flotron, lequel a exercé la fonction de Préfet durant plus de neuf années avant de faire valoir son droit à la retraite.

Dans le cadre de cette inspection officielle, le Préfet a procédé, pour le compte du Canton, à une vérification approfondie de plusieurs aspects administratifs et institutionnels, notamment la tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration, ainsi que d'autres éléments requis par les autorités cantonales. Au-delà des contrôles réglementaires, cette rencontre constitue un moment privilégié d'échanges entre le Préfet et les représentants communaux. Elle permet d'aborder diverses thématiques liées à la gestion communale, aux relations avec les départements cantonaux et aux enjeux spécifiques du territoire.

À l'issue de cette visite, un repas a réuni les membres de la Municipalité d'Oron ainsi que ceux de la Municipalité de Lutry, également visitée ce jour-là, offrant un cadre propice aux discussions informelles et au renforcement des liens intercommunaux.

3.1.18 Oron-le-Châtel - Réception de M. Guy Parmelin

Mercredi 10 décembre 2025, le Conseiller fédéral Guy Parmelin est élu brillamment à la présidence de la Confédération pour 2026. Dans les coulisses, la fête prévue pour le jeudi 18 décembre 2025 se prépare depuis quelques semaines. Comme le veut la coutume pour les conseillers fédéraux vaudois

élus à Berne, le train qui les ramène dans leur Canton après l'élection s'arrête dans la première gare sur terres vaudoises, en l'occurrence celle d'Oron-le-Châtel !

Le train présidentiel s'est arrêté à 14h51 précise, laissant descendre M. Guy Parmelin et son épouse, ainsi qu'une belle brochette d'invités, dont de nombreux parlementaires. Ceux-ci ont été rejoints par les membres du Conseil d'Etat vaudois. Après de courts discours d'usage, le Conseiller fédéral s'est prêté au bain de foule pour échanger avec les habitants de la région qui s'étaient déplacés en nombre. L'Harmonie d'Oron était à la musique, les paysannes vaudoises et les collaborateurs communaux servaient l'apéritif et la Commune a pu remettre à M. Parmelin un mathusalem de Clos d'Oron muni d'une étiquette de circonstance.



Nous en profitons pour remercier ici toutes les personnes des services communaux, du Canton, de la Confédération et des associations qui ont œuvré pour que la fête soit réussie, avec l'aide du soleil pour l'occasion !

3.1.19 Réception des nouveaux habitants

Le 6 décembre s'est déroulé à Oron le traditionnel repas du Téléthon. Cette manifestation a également été l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de la Commune.

La formule inaugurée en 2024, consistant à inviter les sociétés locales à se présenter à l'heure de l'apéritif, ayant rencontré un vif succès, elle a été reconduite en 2025. Plusieurs sociétés ont d'ailleurs relevé que des membres ou des bénévoles avaient rejoint leurs rangs à la suite de cette manifestation.

Les participants ont manifesté un vif intérêt pour la présentation des différents dicastères assumés par les municipaux et les échanges ont été nombreux. Ceux-ci se sont poursuivis non seulement lors de l'apéritif, mais également durant le repas auquel l'ensemble des participants étaient conviés dans le cadre du Téléthon.



Photo : Le Courrier

3.1.20 Réception des jeunes citoyens

Tradition aussi maintenue pour la réception des nouveaux citoyens le 4 décembre 2025 : 7 jeunes sur 60 ont répondu à l'invitation de la Commune de faire connaissance avec les autorités, soit la Municipalité in corpore et la présidente du Conseil communal, M^{me} Anouk Hutmacher. Si le syndic a rappelé quelques évènements symboliques de l'année 2007 – année de naissance de ces nouveaux citoyens – M^{me} Hutmacher les a rendus attentifs aux nouveaux droits reçus avec leur majorité : celle non seulement de voter, mais aussi d'être élu en cas d'intérêt pour leur Commune ou leur Canton.

La réception s'est déroulée à la buvette de la patinoire à Oron-la-Ville en partageant tout simplement une fondue. Elle s'est terminée par un match de pétanque sur glace dans une ambiance très conviviale.



Photo : Le Courrier

3.1.21 Jubilaires

Pour honorer ses aînés, la Commune d'Oron invite chaque année ses habitants qui fêtent leur 80^{ème}, 90^{ème} ou 100^{ème} anniversaire ou plus. La réception s'est déroulée à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville, le 9 mai. Les tables étaient bien remplies, avec 35 personnes fêtant un anniversaire dans l'année et leurs accompagnants. Une délégation de la Municipalité, des autorités religieuses ainsi que des représentants des groupes pour les aînés de la Commune ont tour à tour pris la parole pour féliciter ces jubilaires.

Chacun a pu retrouver avec plaisir des connaissances et les souvenirs se sont égrenés au fil du repas. Le Syndic Olivier Sonnay a retracé quelques événements qui se sont déroulés en 1925, 1935 et 1945, années de naissance des uns et des autres.

Oron comptait 4 centenaires en 2025, trois femmes et un homme. Trois d'entre eux étaient présents pour ce repas, dont la doyenne de la Commune, M^{me} Andrée Fornallaz (1918) et le doyen de la Commune, M. André Lambelet (100 ans) était absent pour raison de santé.

Comme de coutume, la rencontre s'est terminée avec un répertoire de chants d'élèves sous la direction d'Elvira Sonnay.

Centenaires

La tradition veut aussi que la Commune honore les personnes qui fêtent leur 100^{ème} anniversaire. En 2025, ont été fêtés **M^{me} Mauricette Campiche**, le 15 janvier, en présence de M. Daniel Flotron, de M. Olivier Sonnay, Syndic, et de M. Eric Ramseyer, Municipal, **M. André Lambelet**, le 25 mars, en présence de M. Daniel Flotron, de M. Olivier Sonnay, Syndic, et de M. Eric Ramseyer, Municipal, et enfin **M^{me} Hélène Stauffer**, le 21 mai en présence de M. Daniel Flotron, Préfet, de M. Olivier Sonnay, Syndic, de Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale, et M. Eric Ramseyer, Municipal (Photos :Le Courrier).



M^{me} Mauricette Campiche



M. André Lambelet



M^{me} Hélène Stauffer

3.1.22 Comptoir d'Oron

La 16^{ème} édition du Comptoir, qui s'est tenu sur quatre jours, a rencontré un vif succès avec une large diversité d'exposants sur 165 stands. Le comptoir d'Oron s'est ainsi imposé comme l'un des plus importants du Canton de Vaud. La Commune y tenait un stand de proximité. La station d'Anzère était l'invitée d'honneur, tandis que l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) a proposé des animations de prévention incendie. Cette édition a confirmé le rôle du Comptoir comme rendez-vous économique et convivial majeur pour la région.

Forum de l'économie locale

Organisé en ouverture du Comptoir d'Oron, jeudi 24 avril 2025, le 4^{ème} Forum de l'économie locale a permis aux autorités et acteurs économiques d'échanger sur les défis et perspectives du territoire. Les projets présentés ont porté sur le développement des zones d'activités à l'horizon 2040, la réaffectation d'anciennes fermes, ainsi que le nouveau quartier de Palézieux-Gare (250 logements, maison de la santé et commerces).

Invité d'honneur, M. Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat, a souligné l'importance de renforcer la formation, notamment professionnelle, et de mieux préparer les jeunes aux choix d'orientation.

Les intervenants suivants, MM. Abel Demiéville, directeur d'AB Box SA et Fabien Roman, co-fondateur de Solutions digitales SA, ont pu partager leurs expériences quant à la création et au développement de leurs entreprises régionales. M. Bernard Schmid, directeur de la Promotion économique de la Région Riviera-Lavaux (Promove), a fermé la marche des invités à ce Forum de l'économie locale, en expliquant le rôle d'accompagnant auprès des créateurs d'entreprises, de cet organisme économique régional, un des dix du Canton.

Cette première matinée du comptoir, dédiée au forum économique, a été un vrai succès et a confirmé l'importance de ce moment d'échanges et de rencontres fort appréciés.



Stand de la Municipalité au Comptoir d'Oron

La Municipalité a tenu, pour la première fois, son propre stand. Cette nouvelle démarche visait à renforcer le dialogue direct avec la population et à présenter concrètement les projets en cours.

Durant toute la durée de la manifestation, un membre de la Municipalité était présent par tranches de deux à trois heures pour présenter un thème spécifique et répondre aux questions des visiteurs. Les sujets abordés ont été les suivants :

- Seniors
- Infrastructures sportives
- La CASA
- Traversée d'Oron
- Vigne
- Développement de Palézieux-Gare
- Déchets
- Énergie, biogaz et chauffage à distance (CAD) d'Oron
- Plan Energie et Climat Communal (PECC)
- Réaffectation des fermes
- Tourisme ou sociétés
- Eau

Ce stand a permis des échanges constructifs et souvent très enrichissants. Il a également offert l'opportunité d'expliquer certains dossiers complexes à des visiteurs venus exprès pour un thème précis.

L'expérience s'est révélée très positive et la Municipalité se réjouit d'ores et déjà de pouvoir renouveler cette initiative lors d'une prochaine édition.



Stand de la Commune d'Oron juste avant son ouverture

3.1.23 Interface de la Gare CFF de Palézieux

Le projet de l'interface de la Gare CFF de Palézieux n'a pas évolué de manière significative en 2025. L'étude préliminaire étant terminée, il a fallu engager des études plus spécifiques.

Ainsi, à l'été 2025, un test de giration pour les bus a été effectué près de Romont afin de vérifier la faisabilité de la Gare routière telle que prévue dans l'étude préliminaire. Les résultats ont montré que quelques adaptations devront être apportées dans l'étude de projet.

Du côté des CFF, d'intenses discussions ont eu lieu concernant le financement du P+R de 180 places qui sera situé à l'Ouest des voies et qui est à charge de CFF Immobilier. Une solution a finalement pu être trouvée avec le Canton.

Enfin, les TPF prévoyaient d'inverser le rail et la route le long du quartier de la Marouette afin de permettre l'arrivée de la ligne TPF le long des voies CFF. Des modifications sont également envisagées à cet endroit.

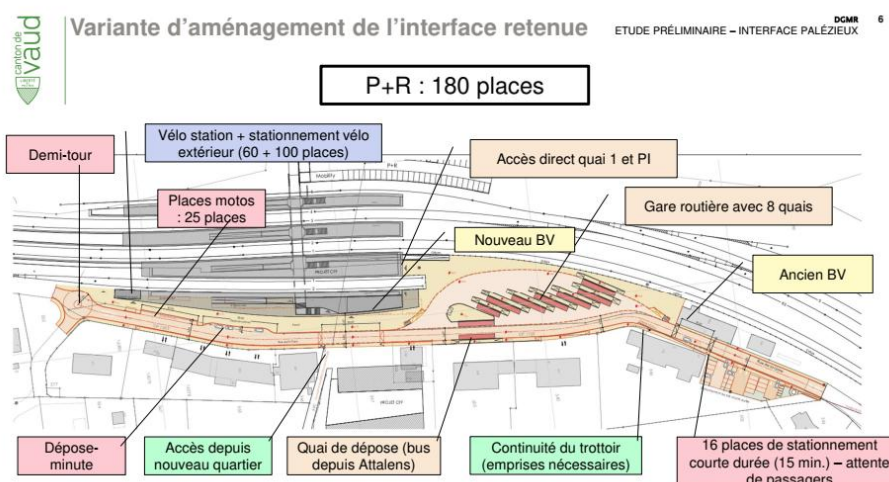
Dans l'ensemble, le projet avance, même si un décalage d'au moins six mois est annoncé pour le dépôt des plans pour approbation à Berne.

Pour la Commune, il s'agissait de poursuivre le projet d'accès au P+R par le Chemin des Fleurs. La faisabilité avait été validée par le Canton.

A la suite de discussions relatives à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), la possibilité d'intégrer une zone d'activité à proximité de la Gare plutôt que le long de la Route de Granges a été envisagée. Une nouvelle variante d'accès au P+R a ainsi été identifiée, mais le Canton doit encore se prononcer.

Des études préliminaires pour cet accès au P+R devraient être réalisées au début de l'année 2026, afin de disposer d'un projet à intégrer dans la procédure d'approbation des plans (PAP) que les CFF doivent déposer courant 2026 auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) à Berne.

Rappelons que le P+R a été intégré comme mesure dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2025, avec un horizon A, soit une réalisation entre 2028 et 2032, alors que l'aménagement de l'interface de la Gare de Palézieux avec la Gare routière a été inscrit avec un horizon B, soit une réalisation entre 2032 et 2036.



CFF - Travaux sur la ligne de la Broye

3.1.24 CFF – Travaux sur la ligne de la Broye

Les travaux sur la ligne de la Broye (S8 / S9) se sont poursuivis en 2025, non plus sur le territoire de la Commune mais plus loin du côté de Payerne, engendrant encore quelques désagréments dans la circulation des trains.

A Châtillens, les CFF ont non seulement aménagé les quais pour les rendre LHAND (Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées) compatibles, mais ils ont également mis en service à fin 2025 un P+R de 25 places, offrant ainsi un petit plus aux automobilistes qui ne trouvent plus de place au P+R de Palézieux Gare. Il est également prévu de faire quelques places supplémentaires en P+R à la Gare de Palézieux-Village, après la rénovation de l'immeuble.

Pour Châtillens, la facture des travaux de plus d'un ½ million a été présentée à la Commune après la réalisation des travaux. Les CFF estiment que la Commune doit prendre en charge l'entier de la facture, sous prétexte que la route a été construite après le rail à cet endroit et que la responsabilité en incombe à la Commune. Celle-ci a demandé un avis de droit et des discussions doivent encore avoir lieu.

3.1.25 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

Les déficits des transports publics régionaux se répartissent entre la Confédération (47 %) et le Canton (53 %). Puis, au niveau cantonal, une clé de répartition entre le Canton (70 %) et les communes (30 %) est appliquée, selon la loi.

La facture des transports publics régionaux augmente progressivement, année après année. La part à charge de la Commune suit naturellement cette même évolution.

On pourrait considérer cette hausse comme positive dans la mesure où elle pourrait traduire une amélioration de la desserte en transports publics. Si ce constat est valable pour les trains desservant Palézieux-Gare, la desserte en bus des différentes localités de la Commune s'est malheureusement péjorée lors du changement d'horaire intervenu à la fin de l'année 2024.

Il a dès lors fallu mener des négociations soutenues afin d'obtenir une légère amélioration de la situation.

Evolution de la facture pour la Commune :

	2023	2024	2025	Budget 2026
Nbre habitants	6'119	6'173	6'345	6'451
Budget	CHF 688'456.--	CHF 802'000.--	CHF 816'400.--	CHF 997'279.--
Comptes	CHF 706'716.--	CHF 689'546.--	CHF 804'369.--	

3.1.26 Cartes journalières dégriffées

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès des communes.

Il existe deux catégories de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage. L'offre se décline en 2^{ème} et en 1^{ère} classe, avec ou sans abonnement demi-tarif.

Dans le cadre de la promotion de la mobilité douce, la Commune d'Oron accorde un rabais supplémentaire de **CHF 10.--** par carte. Afin de garantir cet avantage à nos administrés, les cartes sont

réservées exclusivement aux résidents de la Commune et ne sont pas accessibles aux personnes extérieures.

En 2025, 723 billets ont été vendus (662 en 2024).

3.1.27 Cinéma d'Oron

La Commune d'Oron soutient le Cinéma d'Oron en prenant en charge les frais de loyer chaque année pour un montant de CHF 20'000.--.

2025 a été une mauvaise année pour tous les cinémas de Suisse et le cinéma d'Oron n'a pas dérogé à la règle. Le nombre de spectateurs a subi une baisse de plus de 2'000 entrées entre 2024 et 2025. Nous nous retrouvons sur des chiffres proches des années 22-23.

- 3'594 spectateurs en 2025, pour 106 films diffusés, dont 25 films suisses
- 5'873 spectateurs en 2024, pour 113 films diffusés, dont 32 films suisses
- 3'787 spectateurs en 2023, pour 118 films diffusés, dont 33 films suisses
- 3'735 spectateurs en 2022, pour 120 films diffusés, dont 50 films suisses
- 2'240 spectateurs en 2021, pour 81 films diffusés, dont 33 films suisses
- 2'636 spectateurs en 2020, pour 75 films diffusés, dont 30 films suisses
- 8'071 spectateurs en 2019, pour 112 films diffusés, dont 33 films suisses
- 6'457 spectateurs en 2018, pour 120 films diffusés, dont 31 films suisses



3.1.28 Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron

La Commune d'Oron a le privilège d'accueillir sur son territoire l'Ecole de Musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO), institution reconnue par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM).

L'EMHO propose un cursus complet permettant aux élèves de suivre un parcours structuré jusqu'à l'obtention du certificat de fin d'études délivré par la FEM. L'enseignement est assuré par des professeurs titulaires d'un master en pédagogie musicale garantissant un encadrement de qualité.

Les cours sont dispensés tant en individuel qu'en collectif et s'adressent à tous les âges. Des auditions, concerts et évaluations jalonnent l'année scolaire, contribuant à valoriser le travail des élèves et à dynamiser la vie culturelle locale.

L'EMHO propose une très large palette de cours :

- Cours collectifs dès 1 an : initiation parents-enfants (dès 1-2 ans) initiation musicale Willems (dès 3 ans).
- Enseignement instrumental et vocal dès 6-7 ans : chant (lyrique, comédie musicale), cuivres (trompette, cornet, trombone, alto, euphonium, tuba), bois (flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, basson), percussions (xylophone, timbales), batterie, tambour, cordes (guitare, guitare électrique, guitare basse, violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe), piano, accordéon.

- Orchestres : ensemble à vents (COPS), ensemble de guitares.
- Ateliers : musique actuelle, cordes, chant comédie musicale, ensemble à vents débutant.



Les activités de l'EMHO sont encadrées par la Loi sur les écoles de musique (LEM) qui *visent à permettre l'accès des élèves à un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire vaudois, dans des écoles reconnues à cette fin, en complément des cours de musique donnés à l'école (UCV)*. Les communes ont à charge le financement (CHF 9.50/hab.) et la mise à disposition gratuite des locaux des écoles de musique reconnues par la FEM.

Comme évoqué précédemment, les communes ont l'obligation légale de fournir des locaux gratuitement aux élèves de l'EMHO. Cependant, depuis quelques années, Oron rencontre des difficultés à identifier de nouveaux espaces (salle de musique, salle de classe, ancien collège, abri PC, etc.) pouvant accueillir des cours.

Sur conseil de la FEM, Oron a pris contact avec les communes pour lesquelles nous accueillons des élèves afin d'identifier des solutions. Deux options nous ont été suggérées :

- Les communes concernées participent à la mise à disposition de locaux pour l'EMHO et le déroulement de certains cours.
- Les communes concernées participent aux frais de loyers des locaux (répartition pouvant se faire en fonction du nombre d'élèves concernés dans chaque commune).

Cette année, nous avons rencontré nos communes voisines pour identifier des locaux disponibles. Seuls Maraon et Puidoux ont fait des propositions qui n'ont malheureusement pas convenu pour des questions d'accessibilités (horaire, emplacement). A l'heure actuelle, Oron est en mesure de répondre aux besoins de l'EMHO, mais nous restons attentifs à l'évolution de la situation.

3.1.29 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré 7 demandes de subvention en 2025.

3.1.30 Boîtes à livres

La Commune d'Oron dispose de deux boîtes à livres sur son territoire.

La première est située à la place à Riquet à Ecoteaux. Elle est principalement gérée par les habitants du village, qui en assurent le suivi et le bon fonctionnement.

La seconde se trouve à la Place de la Foire, à Oron-la-Ville, et a été aménagée dans une ancienne cabine téléphonique. Sa gestion est assurée par la Commune. Il convient toutefois de relever que cet espace est malheureusement utilisé de manière inappropriée à certaines occasions, notamment comme lieu de dépôt d'objets ne relevant pas du principe d'échange de livres.



Ecoteaux



Oron-la-Ville

3.1.31 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 61 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines fort différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
Stève Mercanton	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Yann Ducros	y.ducros@bluewin.ch	www.lagrenette.ch	079 848 63 36

Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron - Bussigny			
Patrick Gottofrey	patrickgottofrey@bluewin.ch		079 433 41 91
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Jean-Claude Serex	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	079 425 65 16
Amicale des Bracaillons			
André Glauser	Johnklauser76@gmail.com	www.bracaillons.ch	079 632 43 50
Amicale des Coucous			
Sandrine Pasche	societedescoucous@bluewin.ch		076 402 71 41
Amicale des Thioleyres			
M.-Claude Birchmeier	mc.birchmeier@sodibat.ch		079 487 98 43
Amicale Live to Ride			
Thierry Sutter	u.s.meeting.oron@gmail.com		079 871 81 34
ASHB			
Ludovic Vauthy	l.vauthy@hotmail.com	www.ashb.ch	079 562 85 88
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marianne Golaz	mg.golaz@gmail.com	www.apvoron.ch	079 379 35 39
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jean-Claude Serex	jclserex@bluewin.ch		079 425 65 16
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdj@bluewin.ch		076 317 17 76
Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO)			
André Locher	chateau.oron@bluewin.ch	www.chateaudoron.ch	021 907 90 51
Association pour la conservation du patrimoine minier d'Oron (CPaMor)			
Frédéric Boudry	frederic.boudry@outlook.com		079 762 60 16
Association VelOron			
Bernard Jaeggi	association.veloron@gmail.com	www.veloron.org	
Badminton Club Oron			
Benjamin Marchant	benm865@gmail.com	www.bcoron.ch	078 653 90 00
CADOC			
Christine Rittener	christine.rittener@bluewin.ch		077 448 40 65
Cavaliers d'Oron et DGM			
Marie Gillard-Gendre	cavaliersdoronetdgm@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 457 32 03
Club d'accordéonistes Les Sittelles			
Déborah Niklaus	lessittelles@lessittelles.ch	www.lessittelles.ch	079 917 55 44
Club de Pétanque l'Oronaise			
Eric Gillièron	gillieronlm@bluewin.ch		079 483 50 23

Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Philippe Wullemin	info@lutte.hb.ch	www.lutte-hb.ch	079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	076 304 70 69
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
Martial Chiquet	martial.chiquet@sdis-oron-jorat.ch	www.jsp-frivo.ch	078 618 55 45
Crescendo			
Vanessa Muser	info@choeur-crescendo.ch	www.choeur-crescendo.ch	079 481 69 25
Diana Oron-Lavaux			
Fabrice Cretton, Vice-président	ludot88@gmail.com	www.dianaoronlavaux.ch	
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron			
Nicolas Jaquet	nicolas.jaquet@harmonieoron.ch	www.harmonieoron.ch	079 235 51 50
Ecole de Rugby Palézieux Les Taurillons			
Jean-Luc Jousson	ecole.rugby.palezieux@gmail.com	www.ecole-rugby-palezieux.ch	077 956 88 04
Ensemble vocal Intervalles			
Philippa King Rojo	p.king.rojo@bluewin.ch		079 958 44 77
Fil d'argent Oron et environs			
Danielle Richard et Anne-Marie Gilliéron	danielle.richard@bluewin.ch		079 214 24 30
Gospel Center			
Nicolas Lehmann	info@gc-oron.org	www.gc-oron.org	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or			
Antoinette Décastel	aines-pem@bluewin.ch		077 403 84 09
Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel			
Marcel Vock	mvockpilet@bluewin.ch		079 383 12 22
Gym Bien-être des Coucous			
Claudine Destraz	claudine.destraz@gmail.com		078 797 70 82
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron			
Amélie Carruzzo	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 953 75 54
Harmonie d'Oron			
Basil Hockenjos	harmonie.oron@gmail.com	www.harmonieoron.ch	079 259 17 32
Jeunesse de Palézieux			
Théo Rogivue	jeunessedepalezieux@gmail.com		078 904 31 21
Lè Maïentzettè			
Aline Mersi	presidence@chanter-danser.ch	www.chanter-danser.ch	076 538 48 42

Les Co'pain			
Astrid Biolley	astrid.biolley@gmail.com		079 205 24 51
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux			
Sarah Du Bois	sarahdubois@etik.com	www.lescrapauds.ch	079 445 87 58
Les Irréductibles			
Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye			
Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Ludothèque Oron			
	info@ludothequeoron.ch	www.ludothequeoron.ch	
Marché d'Oron			
Laurence Pot	marcheoron@gmail.com		079 239 66 39
Marché du terroir Battoir Palézieux			
Vincent Sonnay	marcheterroirpalezieux@gmail.com		078 891 59 14
Paroisse catholique Oron et environs			
Luis Nunes	nunesluis2050@gmail.com	www.cath-vd.ch/paroisses/oron	078 613 92 59
Paroisse protestante Oron-Palézieux			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@gmail.com	www.eerv.ch/region/la-broye/oron-palezieux	021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Alain Honegger	alainhon@gmail.com	www.tir-pitolet-chexbres.ch	079 210 32 55
Psalmodia Oron			
Eugène Montenero	info@psalmodiaoron.ch	www.psalmodiaoron.ch	021 802 13 40
Rugby Club Palézieux (RCP)			
Hendrin Hadil	secretariatrcpalezieux@gmail.com	www.rugbypalezieux.ch	079 383 33 68
Société d'apiculture Jorat Haute-Broye			
Sylvain Uldry	president@apijorathb.ch	www.apijorathb.ch	079 344 27 18
Société de développement de Palézieux			
Katia Borlat	sdpalezieux@gmail.com		079 543 73 78
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch	www.scao.ch	078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		079 692 52 52
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	tirpalezieux@hotmail.com		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	rcrausaz@romandie.com	tspalezieux.wixsite.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm			
Ghislain Glauser	ghislain.glauser@icloud.com		

Union des sociétés locales de Palézieux			
Patrick Minet	patrick.minet@bluemail.ch	www.usl-palezieux.ch	
Veveyse Basket			
Sacha Karati	club@veveyse-basket.ch	www.veveyse-basket.ch	078 773 73 17
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	clubvzbchb@gmail.com	www.vbchaute-broye.com	079 519 03 88

3.1.32 Manifestations locales

Migration technique de la plateforme POCAMA

Les organisateurs, communes et services de l'Etat ont été informés fin 2024 via différents canaux de la migration de la plateforme POCAMA.

Le 26 février 2025, la nouvelle version du Portail cantonal des manifestations est mise en service. Son objectif est d'améliorer le traitement des demandes d'autorisations.

Une interruption des services a été nécessaire du 19 au 26 février 2025, pour la mise en place de la nouvelle plateforme.

Les manifestations organisées après le 15 juin 2025 ont dû être soumises via le nouveau portail, car l'ancien système ne permettait plus de traiter ces demandes au-delà de cette date.

Manifestations locales

Les sociétés locales ont loué nos salles communales à plusieurs reprises durant l'année pour l'organisation de leurs manifestations.

Nous avons délivré :

- 59 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) qui peuvent comprendre plusieurs jours
- 2 autorisations de loto
- 9 autorisations de tombola

Nos sociétés locales et autres organisations ont organisé les manifestations suivantes :

- Bal du Petit Nouvel An organisé par la Jeunesse de Palézieux	04.01.2025
- Traditionnel loto de l'Harmonie d'Oron	04-05.01.2025
- Tournoi juniors de l'ASHB	18-19.01.2025
- UDC Lavaux-Oron, Commémoration de l'Indépendance vaudoise	24.01.2025
- Journée du club du VBC Haute-Broye	02.02.2025
- Repas de soutien de l'ASHB	07.02.2025
- Mad-Village 2025	08.03.2025
- Chœur Crescendo, soirées annuelles	01-02 et 08-09.03.2025

- Tournoi de l'Ecole de rugby U6-U12	15.03.2025
- Lè Maïentzettè, soirée annuelle	22.03.2025
- Concert Psalmodie au Gospel Center	23.03.2025
- Journée Passion au Gospel Center	29.03.2025
- Tournoi de mini-basket Veveyse-Oron	30.03.2025
- Journée du lait chez Martial Sonnay à Ecoteaux	12.04.2025
- Chesalles-sur-Oron, chasse aux œufs	18.04.2025
- 16 ^{ème} édition du Comptoir de la Région d'Oron	23-27.04.2025
- Rencontres de Jeunesse au Gospel Center	02-03.05.2025
- Tournoi de mini-basket organisé par Veveyse-Oron Basket	04.05.2025
- Exposition régionale d'orchidées chez Ducret Fleurs SA à Palézieux-Gare	09-11.05.2025
- Spectacle de danse Touch-Dance	10.05.2025
- Portes ouvertes de l'EMHO	10.05.2025
- EPS Oron-Palézieux, Nature en jeux	23.05.2025
- Concert de comédie musicale de l'EMHO	24-25.05.2025
- Spectacle théâtral d'enfants « De Cour à Jardin »	24-25.05.2025
- Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes	11-15.06.2025
- 17 ^{ème} tir de la Broye des tireurs sportifs C10/C50	13.06.2025
- Concerts des ensembles et ateliers EMHO	14.06.2025
- Course ORUN	20.06.2025
- Concert des COPS à Ecoteaux	21.06.2025
- Tournoi de Swiss Seven et repas du Rugby Club Palézieux	21.06.2025
- Fête villageoise de Palézieux organisée par l'USL	27-28.06.2025
- Championnat Suisse et coupe Suisse de vélo trial	27-28.06.2025
- Concours hippique à Palézieux	08-10.08.2025
- Marché artisanal à Châtillens	21-23.08.2025
- Fête-moi une Place à Oron-la-Ville	23.08.2025
- Championnat de lutte suisse jeunes lutteurs et lutteurs espoirs	24.08.2025
- Assemblée générale du Veveyse-Oron Basket et tournoi interne	30.08.2025
- Fête de coopérative O'12illes	05-06.09.2025
- Tir villageois au stand de tir de Palézieux	06+13.09.2025
- TPV Palézieux	10.09.2025
- Journée Impulsion au Gospel Center	13.09.2025
- 4 ^{ème} édition de l'US Meeting	13-14.09.2025
- Gospel Wave Conférence 2025 au Gospel Center	19-20.09.2025
- Jeunesse de Carrouge, souper de remerciements rallye FVJC 2025	20.09.2025

- Repas de soutien « Oron-Milan »	26.09.2025
- Match aux cartes des Sittelles	26.09.2025
- Tournoi sportif de l'Ecole de rugby	04.10.2025
- Foire aux oignons à Oron-la-Ville	10-11.10.2025
- Repas de soutien de la Guggenmusik les K'SÔS	11.10.2025
- Loto du Rugby Club de Palézieux	19.10.2025
- Choucroute de l'ASHB	26.10.2025
- Traditionnelle Nuit du vin cuit au Battoir de Palézieux	27-31.10.2025
- Repas de soutien du Volleyball Club Haute-Broye	08.11.2025
- Fête paroissiale protestante à la salle polyvalente de Palézieux	16.11.2025
- Soirées de gymnastique Gym'Oron 2025	22-23.11.2025
- Soirée annuelle de l'Harmonie d'Oron au Gospel Center	23.11.2025
- Exposition portes ouvertes chez Samuel Stauffer SA aux Thioleyres	27-30.11.2025
- Soirées annuelles de l'Harmonie d'Oron à Palézieux	29-30.11.2025
- Téléthon Oron 2025	04-06.12.2025
- Marché de Noël au Château d'Oron	05-07.12.2025
- Marché de Noël des produits du Terroir au Battoir	11.12.2025
- Forêt magique sous l'Art'Scène de Palézieux	12.12.2025
- Concert des ensemble EMHO	13.12.2025
- Marché de Noël à Oron-la-Ville	13.12.2025
- Tournoi de mini-basket catégorie U12	14.12.2025
- Réception officielle du futur Président de la Confédération	18.12.2025
- Spectacle de Noël organisé par les Crapauds à Ecoteaux	19.12.2025
- Noël villageois organisé par les Groseilles à Chesalles	21.12.2025
- Cours de l'Université Populaire de la Broye	} Régulièrement
- Rencontres des aînés de Palme d'Or et du Fil d'Argent	
- Marchés des produits du Terroir de la Haute-Broye	
- Marchés de l'Association du Marché d'Oron	

3.1.33 Balade des Onze Comme Une

La Manifestation étant bisannuelle, la prochaine balade est agendée au dimanche 7 juin 2026, sur le thème des mines de charbon.

3.1.34 Fête nationale

Le 1^{er} août se déroulait en 2025 à Oron-la-Ville, une fête placée sous le signe du soleil, sans hésitation.

La fanfare l'Harmonie d'Oron accompagnait la partie officielle avec les interventions du Syndic, d'un invité et des autorités religieuses. Les bénévoles du Rugby Club étaient au service des boissons et des saucisses. Pour la suite de la soirée, nous avons pu compter à nouveau sur l'animation proposée par Dédé Musique.

La Commune fait un gros travail pour ses infrastructures sportives. Elle cherche constamment à les développer et à les améliorer. Pour parler de cette thématique, c'est le député de la Vallée de Joux M. Sébastien Cala qui était l'invité de la soirée. Ancien sportif d'élite (saut à ski), il travaille à mi-temps pour sa commune comme délégué au sport. De plus, il est engagé dans de nombreux comités d'organisation en lien avec le sport. Il en a profité pour évoquer le sport comme « formidable vecteur de santé publique, d'inclusion, d'intégration et de cohésion sociale ». Il a encore relevé les valeurs véhiculées par le sport, valeurs de partage et d'échange. Au final, une thématique qui parlait à nombre de personnes présentes, la Commune étant riche en clubs sportifs.



Photo : M. Sébastien Cala

3.1.35 Promotion du terroir

La Commune d'Oron a le privilège d'accueillir sur son territoire deux marchés de produits régionaux, organisés et animés par des équipes de bénévoles particulièrement investies. Ces manifestations contribuent à la valorisation du savoir-faire de nos producteurs et artisans locaux et constituent, par ailleurs, des espaces privilégiés de rencontre et d'échange favorisant la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

Le Marché du terroir de Palézieux célébrera cette année son 15^{ème} anniversaire. Il se tient au Battoir de Palézieux-Village, les premiers samedis du mois, d'avril à novembre.

A Oron-la-Ville, le Marché d'Oron se déroule chaque samedi matin sur la Place de la Foire.

La Municipalité est régulièrement présente sur ces deux sites au travers de stands dédiés, lui permettant d'aller à la rencontre de la population et de proposer notamment une dégustation du vin communal.



Marché du Terroir, Palézieux-Village



Marché d'Oron, Oron-la-Ville

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 MCH2

Les comptes 2025 seront les premiers à être présentés sous la forme MCH2. Cette année de transition a été intense pour le Service de la bourse.

La mise en place d’une nouvelle manière de comptabiliser engendre plus de travail administratif, plus d’explications, plus de contrôles liés à un nouveau modèle comptable, ainsi que l’adaptation des programmes informatiques.

3.2.2 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 10/2026).

3.2.3 Arrêté d'imposition

Le 23 juin 2025, le Conseil communal a adopté le préavis 12/2025 relatif à l’arrêté d’imposition des années 2026 et 2027. Aucune modification n’a été apportée par rapport au précédent arrêté d’imposition.

3.2.4 Plafond d'endettement

Sur la base du préavis 07/2022, le plafond d’endettement pour la législature est fixé à hauteur de **CHF 90'000'000.--**, respectivement de **CHF 12'500'000.--** pour les cautionnements.

3.2.5 Suivi des préavis

Leurs détails financiers se trouvent dans le tableau des investissements figurant dans les comptes.

Préavis terminés en 2025			Durée d'amortissement
06/2018	Equipement « Au Tyle » Ecoteaux	terminé	30 ans
	Equipement quartier « Au Tyle », Epuration		
	Equipement quartier « Au Tyle », Eau		
23/2016 03/2021 09/2025	Etude réfection traversée de Palézieux-Village	terminé*	30 ans
	Palézieux, Grand-Rue, Route + Crédit complémentaire		
	Palézieux, Grand-Rue, Epuration		
	Palézieux, Grand-Rue, Eau		
18/2023	Palézieux, Grand-Rue, EP	terminé	5 ans
	Déchèteries, diminution coût transports et surveillance accès		
15/2024	Remplacement et acquisition véhicules	terminé	10 ans

**en attente des subventions*

3.2.6 Compétences municipales

Le 11 avril 2022, le Conseil communal accordait une autorisation générale pour la législature 2021-2026 (préavis 01/2022).

3.2.6.1 Acquisitions et aliénations d'immeubles

La Municipalité a procédé, en 2025, aux opérations immobilières suivantes :

- acquisition de la parcelle RF n° 1272 (510 m²) située sur la commune de Forel (Lavaux), en face du Restaurant de la Croix-fédérale, à la Fondation Los Lorentes, afin d'y aménager un arrêt de bus ;
- remaniement parcellaire à Palézieux-Gare, réalisé dans le cadre du développement du futur quartier de La Clé des Champs ;
- constitution et signature d'un Droit Distinct et Permanent (DDP) en faveur de l'Association VOG, à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration (STEP) d'Ecoteaux, désormais mise hors service à la suite de son raccordement au réseau VOG.

3.2.6.2 Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Il n'y a pas eu de dépenses imprévisibles et exceptionnelles en 2025.

3.2.6.3 Autorisation de plaider

L'autorisation accordée dispense la Municipalité de solliciter systématiquement l'aval du Conseil communal pour chaque litige, y compris ceux de faible importance. Cette délégation de compétence permet à la Municipalité d'agir avec réactivité, notamment dans les situations urgentes nécessitant une intervention rapide pour préserver les intérêts de la Commune.

En 2025, la Municipalité a été amenée à défendre ses intérêts devant diverses instances de recours en matière de droit administratif. Ces procédures ont principalement concerné des litiges liés à la police des constructions, soulignant ainsi l'importance d'une gestion rigoureuse et conforme aux exigences légales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

3.2.6.4 Legs, donations et successions

En 2025, la Justice de paix a informé la Municipalité et le Canton de Vaud que la Commune figurait parmi les bénéficiaires d'une succession. Après examen du dossier et l'opération s'avérant favorable, la succession a été acceptée. Le dossier est actuellement en cours de finalisation auprès de l'Administration cantonale des impôts.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

En janvier 2026, le nombre de demandeurs d'emploi était de 146, soit un taux de chômage de 3,2 %.

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	Total
Demandeurs d'emploi	6	16	50	33	27	14	146

Il est intéressant de relever que sur ces 146 demandeurs d'emploi, il y a 83 hommes pour 63 femmes et 84 Suisses pour 62 étrangers.

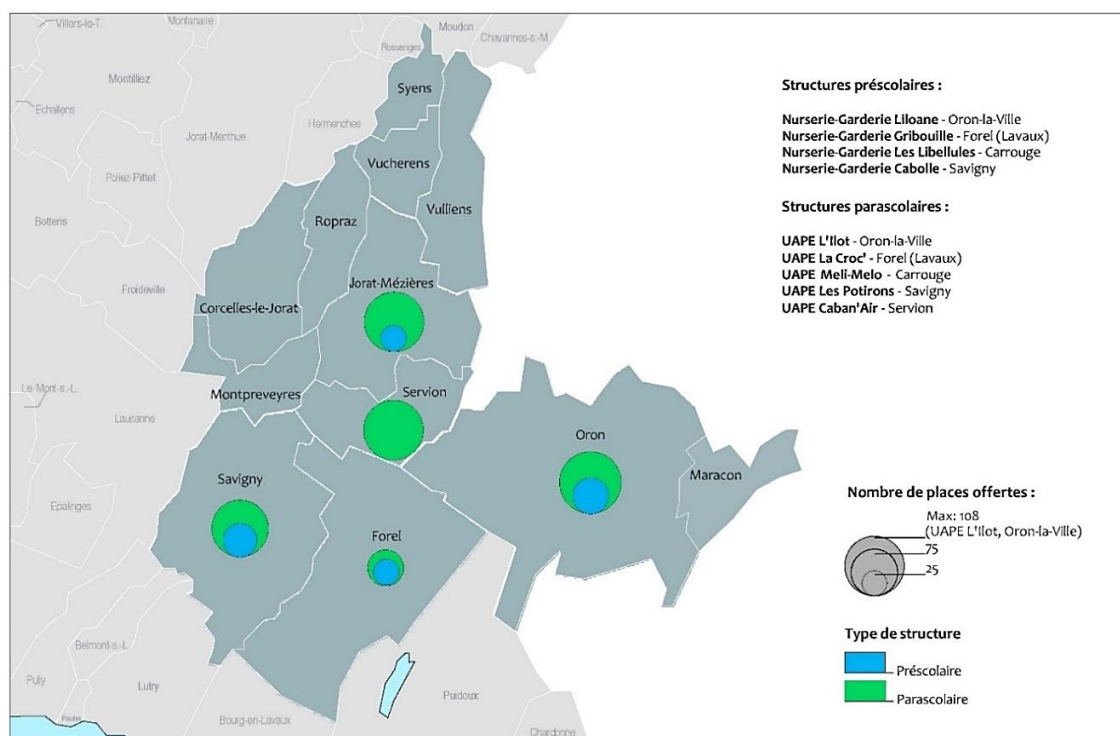
Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau d'Accueil Petite Enfance Région Oron (APERO). Celui-ci a été constitué et reconnu par la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) en 2009.

Le réseau APERO est une association régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Les communes membres et structures d'accueil du réseau :



Source : Site internet APERO

Les organes du réseau :

Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque commune membre. Les communes membres désignent délégué. En 2025, l'assemblée générale était composée de 12 membres.



Le délégué de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M. Olivier Sonnay, Syndic.

Comité de l'Association

Au 31 décembre 2025, le Comité de l'Association est composé des membres suivants :

M. Michel Godat, Président	Municipal	Forel
M ^{me} Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente	Municipale	Oron
M. Christian Aeschlimann	Municipal	Savigny
M. Yves Boand	Municipal	Servion
M ^{me} Patricia Grossglauser	Déléguée	Oron
M ^{me} Isabelle Lorenz	Municipale	Syens
M ^{me} Muriel Preti	Municipale	Jorat-Mézières

Le comité se réunit dans les locaux de l'administration du réseau à raison d'environ 1x/mois.

Le réseau regroupe 4 nurseries-garderies, 5 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et environs 55 accueillantes en milieu familial (AMF). Le réseau APERO regroupe 12 communes membres pour une population totale de 21'285 habitants (2025).

Au 31 décembre 2025, le réseau est l'employeur de 304 personnes (332 certificats de salaire émis). Il est entreprise formatrice pour 10 stagiaires, 27 apprentis et 9 étudiants en école supérieure.

Il répond actuellement au besoin de 944 familles et accueille 1'380 enfants par semaine. En septembre 2024, environ 110 enfants étaient en attente d'une place d'accueil. Cette année, ce sont 125 enfants (pré et parascolaires mélangés) qui n'avaient pas de places à l'automne 2025.

Afin de répondre à la demande, le réseau poursuit la création de nouvelles places. Selon l'étude Microgis qui a été effectuée, c'est dans le pré-scolaire que nous devons encore augmenter l'offre.

Après des ouvertures de structures dans la partie regroupant les Communes membres de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), c'est dans notre Commune que les projets du réseau vont se développer dans les prochaines années.

En 2025, le préavis concernant la transformation du collège de Châtillens en garderie de 29 places (préavis 16/2025) à été accepté par le Conseil Communal.

Concernant le projet de garderie, 29 places sont également prévues dans le quartier de La Clé des Champs à Palézieux-Gare, et suite à la lettre d'intention faite par le réseau auprès de l'investisseur, celui-ci a confirmé son intérêt pour la structure en faisant des propositions intéressantes au réseau.

Ce sont donc deux nouvelles garderies qui vont venir, à terme, répondre à la demande de toute notre région.

La demande en places d'accueil para-scolaire est toujours importante. Nous avons imaginé plusieurs scénarios afin de libérer la salle utilisée par les 5^{ème} et 6^{ème} dans le collège d'Oron comme annexe à l'UAPE, comme l'utilisation de l'appartement à côté de la CASA ou l'installation d'une structure provisoire à Palézieux. Ces différentes possibilités n'ont pas été retenues, soit parce que les normes devant être appliquées ne pouvaient être remplies, soit pour des questions de coût. A terme, c'est avec la construction d'une nouvelle UAPE à Palézieux-Village que nous pourrions répondre sereinement à la demande.

La Commune d'Oron a actuellement, sur son territoire, deux structures gérée par le réseau APERO.



La garderie Liloane qui offre 54 places d'accueil par jour



L'UAPE L'Ilôt qui propose 114 places.

3.3.3 ARC-Echange

Dans l'offre concernant la petite enfance, la Commune accueille depuis plus de vingt ans l'association ARC-Echange, dont la mission est d'offrir des espaces de rencontres et d'échanges aux enfants de 0 à 5 ans et à leurs parents ou adultes de référence dans le respect des valeurs, besoins et appartenances de chacun.



Les objectifs d'ARC-Echange sont :

- Favoriser l'intégration, le lien social, la rencontre et la solidarité entre les individus.
- Soutenir la relation parent-enfant ainsi que les familles dans leurs ressources et compétences.
- Permettre le développement social et affectif de l'enfant, encourager sa socialisation et le préparer à l'entrée à l'école.
- Familiariser les familles allophones à la langue française.

Ces prestations sont animées par des bénévoles spécialement formés dans dix communes du Canton et encadrées par une équipe de professionnels du travail social qui coordonnent le service et garantissent la qualité de l'offre.

La Commune d'Oron participe financièrement au fonctionnement d'ARC-Echange afin que cette prestation puisse continuer à être offerte gratuitement aux habitants de la région ; elle met également à disposition des locaux.

ARC-Echange Oron est un lieu d'accueil parents-enfants très vivant et fréquenté. En 2025, 838 personnes ont profité de ce lieu les mardis matin, soit 489 enfants de 0 à 5 ans et 349 adultes, de toutes

nationalités. Une équipe d'accueillantes bénévoles, composée de 7 personnes, assure l'ouverture des accueils (3 accueillantes bénévoles par matinée car le lieu est très fréquenté). Les familles qui fréquentent ARC-Echange Oron reflètent surtout par leur retour qu'ils sont heureux de trouver à Oron un lieu spécifique et adapté à leurs enfants d'âge préscolaire. Ils apprécient que leurs enfants puissent rencontrer et jouer avec d'autres enfants, et ils apprécient pouvoir - en tant que parents - sortir de chez eux et rencontrer d'autres parents d'enfants d'âge similaire.

3.3.4 Exécution forcée d'expulsion

Au cours de l'année écoulée, la Commune d'Oron a été confrontée à deux exécutions forcées d'expulsion sur son territoire. Ces interventions sont menées en coordination avec la gendarmerie et la Justice de paix, conformément au cadre légal en vigueur.

Consciente des enjeux humains et sociaux que ces situations impliquent, la Commune a renforcé, depuis 2023, sa collaboration avec le Centre Social Régional afin d'anticiper les éventuels besoins en accompagnement et en relogement.

En 2024 et 2025, la présence d'un assistant social a ainsi été sollicitée lors de ces procédures, permettant un suivi de proximité des personnes concernées et une prise en charge adaptée à leur situation.

3.3.5 Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM)

Le Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel a été fondé en 1991 déjà. Les chauffeurs bénévoles effectuent des transports médicaux pour la population et livre des repas à domicile.

Le GBOM compte actuellement 80 chauffeurs ainsi que 8 personnes dévolues à la distribution des repas et 8 autres pour les transports des enfants de Serix. Cependant, les demandes sur la pente ascendante nécessitent année après année plus de bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour assurer tous les transports et ainsi faciliter le travail des coordinateurs.

Le GBOM recrute toute personne au bénéfice d'un peu de temps libre, désireuse de faire partie de cette grande famille de gens bienveillants. Si vous désirez vous investir dans une activité qui apporte la satisfaction d'avoir rendu service à une personne dans le besoin, n'hésitez pas à prendre contact au moyen des coordonnées ci-dessous :

- 079 548 45 46 ou coorgbom@gmail.com

Les autorités communales saluent l'investissement de ces chauffeurs bénévoles.



3.3.6 Aînés

En raison des perspectives démographiques, de nombreuses communes dont Oron, portent une attention particulière envers leurs citoyens âgés et souhaitent agir préventivement contre les effets négatifs du vieillissement. Pour y parvenir, la Commune a sollicité les compétences de Pro Senectute Vaud pour mettre en place un projet communautaire, comprenant des actions spécifiques sur une durée de deux ans.

La force et l'intérêt de ces actions résident dans l'implication des seniors tout au long du processus, pour élaborer des projets et mettre en place des activités pérennes qui répondent aux besoins concrets exprimés par la population.

Grâce à la participation active de ses habitants, soutenue par l'expertise et les compétences des collaborateurs de Pro Senectute Vaud, le projet souhaite renforcer les liens sociaux et améliorer le « vivre ensemble ».

Au terme de deux années de travail, les résultats suivants sont attendus :

- Une meilleure connaissance des conditions de vie des seniors de la Commune d'Oron.
- La mise en place d'actions pour et par les seniors.
- La valorisation et la promotion des activités présentes dans la commune et ses environs.
- Un engagement des seniors en faveur du reste de la population et de leur commune.
- Des projets qui répondent à des besoins établis et s'appuient sur des ressources locales.

Oron



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



Commune d'Oron

Une démarche communautaire pour les habitants d'Oron

La commune a fait appel à Pro Senectute Vaud afin de mieux comprendre les besoins et préoccupations de ses citoyens. Le projet Actions communautaires s'adresse en premier lieu au public des 60 ans et plus d'Oron, et vise à contribuer à renforcer une solidarité locale en s'appuyant sur les habitants intéressés à s'y impliquer. Les 6 premiers mois consisteront à rencontrer celles et ceux qui souhaitent exprimer leurs avis et ressentis sur leur qualité de vie ainsi que de nouer de nouveaux liens. Les thématiques ressorties serviront de base à la construction d'activités souhaitées et menées par les habitants et accompagnées par l'équipe d'animation. En effet, qui serait mieux placé pour identifier ses envies et les améliorations du quotidien que les personnes concernées elles-mêmes ?

Nous vous proposons des rencontres entre habitants, libre de participation, toutes les 3 semaines dans des différents villages du territoire communal. Venez découvrir ce nouvel espace ouvert par un accueil café-croissant lors de prochaines dates :

- **Judi 6 novembre, dès 9h30,**
à la cafétéria du Centre sportif
d'Oron-la-Ville
- **Judi 27 novembre, dès 9h30,**
au foyer de l'école
de Palézieux

En plus de ces partages en groupe, nous donnons la possibilité aux seniors de participer à une discussion en tête à tête avec une des professionnelles autour des besoins individuels qui touchent au vivre ensemble, à l'entraide et à d'autres sujets qui vous tiennent à cœur.

Les Actions communautaires aimeraient remplir un objectif supplémentaire : relayer les informations sur les activités et événements destinés aux personnes de plus de 60 ans organisés par d'autres acteurs dont les groupes d'ânés la Palme d'Or et le Fil d'Argent.

Si le projet vous intéresse, nous nous réjouissons de faire votre connaissance !

Boglarka Rengei
Chargée de projet
078 675 95 90
boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch

Sophie Gavillot
Stagiaire
079 614 57 75
sophie.gavillot@vd.prosenectute.ch

Article Le Courier

3.3.7 Cohésion sociale

Sous la dénomination « Participation à la cohésion sociale » (anciennement appelé « facture sociale ») sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le Canton.

Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du Canton. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'augmentation de la participation à la cohésion sociale (PCS) est répartie différemment : deux tiers à la charge du Canton et un tiers à la charge des communes.

L'accord de 2020 entre l'UCV et le Canton devrait permettre de freiner la dynamique de la PCS pour les communes et ainsi jouer un rôle d'accélérateur dans le changement de la répartition Canton-communes initiée depuis 2016. Avec des diminutions supplémentaires depuis 2021 et pérennes de CHF 150 mios dès 2027, la participation communale se rapprochera ainsi du tiers du montant total des dépenses de politique sociale. Dans les acomptes 2022, la part supportée par les communes se monte à CHF 811 mios.

La répartition de la facture sociale est traitée dans le système péréquatif vaudois. (UCV, 2025).

Pour cette année 2025, notre participation est de CHF 974.-- par habitant, soit au total **CHF 6'280'851.--**. C'est très différent de ce qui se passait avant la nouvelle Péréquation intercommunale vaudoise (PIV). Aujourd'hui, chaque commune paie le même montant par habitant, alors qu'avant, c'était calculé en fonction du point d'impôt.

Association Régionale d'Action Sociale (ARAS)

L'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) est une association de 13 communes dont fait partie la Commune d'Oron.

Pour rappel, deux membres de la Municipalité sont présents au sein des organes politiques de l'ARASELOL, à savoir M. Romain Richard, Municipal, comme membre du Comité de direction et M. Olivier Sonnay, Syndic, comme délégué de la Commune au sein du Conseil intercommunal.

Le Centre Social Régional (CSR) et l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) constituent deux entités opérationnelles qui composent l'ARASELOL.

Les prestations octroyées par ces deux entités s'inscrivent dans le cadre des **régimes sociaux cantonaux** faisant partie de la participation à la cohésion sociale, anciennement appelée la facture sociale.

Rappelons au passage les régimes sociaux cantonaux qui font partie de la facture sociale dont le coût est réparti entre le Canton et les communes :

1. Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS ;
2. Les subsides aux primes de l'assurance maladie ;
3. Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage ;
4. Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap ;
5. Les prestations pour la famille et autres prestations sociales ;
6. Les bourses d'études et d'apprentissage.

Le centre social régional (CSR)

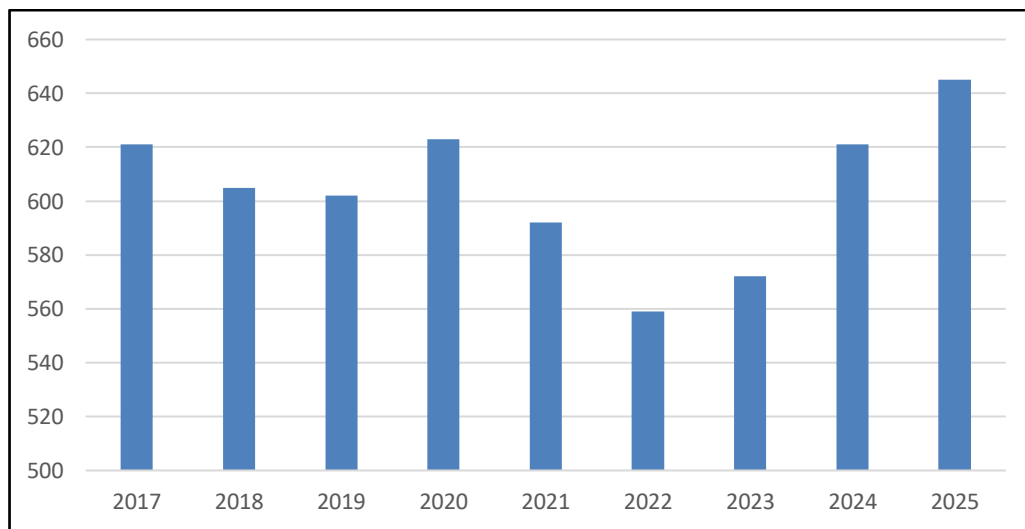
Le CSR a pour mission de venir en aide aux personnes confrontées aux difficultés sociales ou dépourvues des moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Il octroie les prestations suivantes :

- **Une aide financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI).** Le cadre légal et normatif cantonal prévoit les conditions d'accès à cette prestation financière. Cette aide, qui constitue le minimum vital, est subsidiaire à l'effort personnel, à l'entretien prodigué par la famille et aux autres prestations sociales. Le bénéficiaire du RI a comme devoir de déployer tous les efforts nécessaires pour sortir de ce dispositif.
- **Un appui social** sous forme de soutien, d'écoute, de conseil, d'orientation et d'accompagnement est dispensé par une équipe sociale professionnelle. Cette intervention sociale peut toucher divers domaines : problèmes financiers, la santé, l'emploi, le logement, la famille, la formation des jeunes adultes, les démarches administratives, etc.

Le CSR dispose de deux lieux de consultation à savoir Pully et Oron-la-Ville. Les habitants de la Commune d'Oron s'adressent à l'antenne d'Oron-la-Ville.

Durant l'année 2025, le nombre total de dossiers, en provenance de la Commune d'Oron, ayant perçu une aide financière s'élève à 179 contre 162 en 2024.

Ci-dessous, un tableau de l'évolution du nombre de dossiers ouverts pour le district.



Source : ARAS Lavaux-Oron, 2025

L'agence d'assurances sociales (AAS)

Regroupées sur deux sites (Pully et Oron), les AAS conseillent, renseignent, informent et orientent la population sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, Prestations complémentaires, allocations familiales, etc.). C'est l'antenne de l'AAS d'Oron qui dessert la population d'Oron.

Pour 2025, la contribution de la Commune d'Oron aux frais de fonctionnement de l'association représente un coût annuel de CHF 0.90/habitant.

Il existe une étroite collaboration entre la Municipalité et l'ARASELOL ceci au travers des contacts ponctuels, ou lors des réunions régulières du comité de direction et lors des assemblées générales annuelles du Conseil intercommunal.

Les informations complémentaires relatives aux activités de l'ARASELOL figurent dans son rapport d'activité mis à la disposition de la Municipalité.

Création des établissements régionaux d'action sociale (ERAS) et refonte territoriale

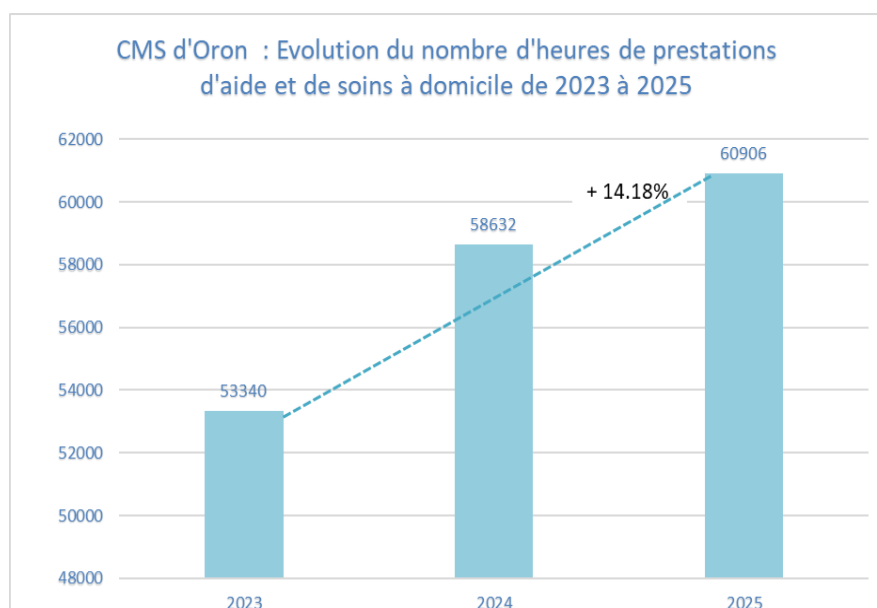
Un travail de réflexion sur la future gouvernance des ARAS a été mené sous la houlette du Canton et a abouti aux décisions importantes suivantes :

- La création des établissements régionaux d'action sociale (ERAS) qui vont reprendre les missions actuelles des ARAS à savoir assurer la prévention, offrir un appui social et délivrer le Revenu d'insertion. Il s'agit d'établissements autonomes de droit public qui seront pilotés au niveau régional par un Conseil d'établissement au sein duquel les communes seront représentées. En tant qu'associations de communes, les ARAS seront donc appelées à être dissoutes à moyen terme. Les ERAS démarreront en principe au 1^{er} janvier 2027, une fois que la Loi cantonale qui les régira aura été approuvée par le Grand Conseil.
- La création des ERAS va être accompagnée d'une refonte territoriale des ARAS afin d'harmoniser le nouveau découpage à celui des associations et fondations de l'aide et des soins à domicile. C'est ainsi que l'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) va fusionner avec celle de Prilly-Echallens. Ces deux ARAS formeront l'ERAS du Centre vaudois. Le but de cette refonte étant de renforcer la collaboration entre tous les acteurs du domaine social et médico-social. Les travaux relatifs à cette fusion ont démarré mais n'auront en principe pas d'incidence ni sur les sites d'accueil, ni sur la délivrance des prestations (ARAS, 2025).

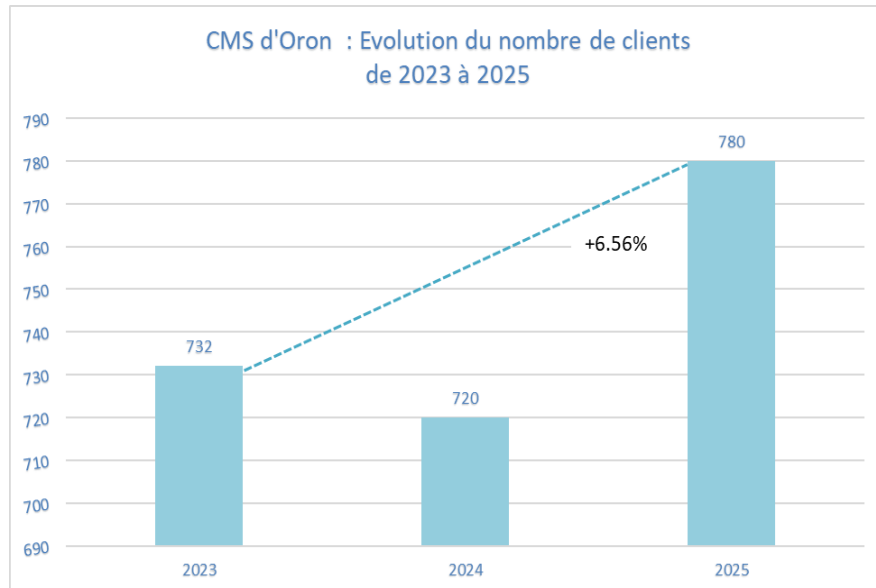
La Commune profite de remercier M. Gérard Sefaranga, directeur de l'ARASELOL, et son équipe pour leur travail.

3.3.8 Santé publique - Aide et soins à domicile

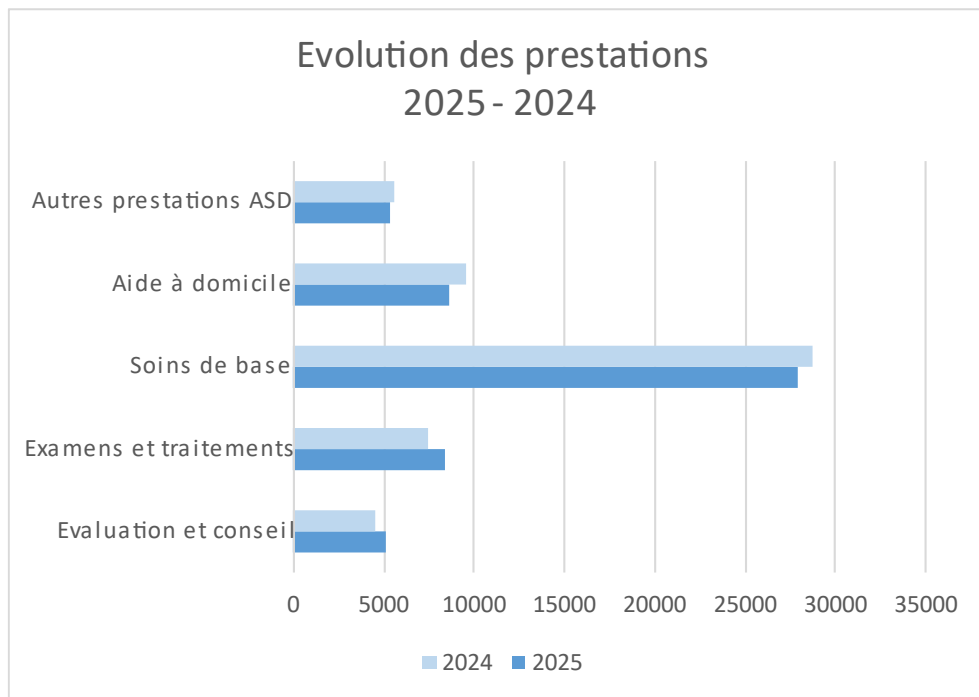
Le Centre médico-social (CMS) d'Oron a vu le nombre d'heures de prestations augmenter de 14.18 % qui s'explique en partie par une augmentation de 6,56 % du nombre de clients faisant recours au CMS.



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile CMS de la couronne Lausannoise)



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile CMS de la couronne Lausannoise)



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile CMS de la couronne Lausannoise)

3.3.9 L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie

Depuis six ans, les collaborateurs du Service de la voirie procèdent à la plantation de bulbes de tulipes roses et blanches afin de créer un aménagement floral dans le cadre de la campagne « Une tulipe pour la vie ». Cette initiative contribue à la sensibilisation du public à la prévention du cancer du sein et à l'importance d'un dépistage précoce.

Par sa participation à cette action, la Commune d'Oron marque son soutien à une démarche de santé publique visant à encourager l'information et l'accès au dépistage, dans un contexte où le cancer du sein demeure une problématique majeure de santé féminine.

Les conditions météorologiques particulièrement favorables de cette année ont permis une floraison abondante, offrant à la population un cadre visuel apprécié et renforçant la portée symbolique de cette action de sensibilisation.



3.4 Section 4 Santé

3.4.1 Proches aidants

Cette année, sous l'impulsion de la Commune, les différents partenaires ci-dessous se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de créer « Proche ensemble Oron ». Le but de ce regroupement est de permettre ensemble de soutenir les proches aidants de notre région.



Une matinée à thème a été organisée afin d'offrir plusieurs ateliers aux proches aidants. Cette matinée s'est terminée par un repas partagé tous ensemble. Pour une première fois, cette rencontre n'avait été annoncée qu'aux proches aidants des institutions partenaires. Cette organisation a principalement permis aux différents acteurs de la région de mieux se connaître et d'avancer ensemble dans un projet commun. Cette année aura permis la création de ce projet qui va perdurer et qui devrait petit à petit être repris par les institutions concernées.

3.4.2 Maison de Santé de La Clé des Champs

La Municipalité est consciente qu'il est primordial dans une commune comme la nôtre de pouvoir bénéficier d'une médecine de premier recours de proximité. C'est pourquoi elle s'engage dans la création d'une maison de santé dans le futur quartier de La Clé des Champs à Palézieux-Gare.

Durant cette année, un grand travail d'accompagnement a été effectué afin de pouvoir créer la Maison de Santé de La Clé des Champs. En effet, le promoteur souhaitant avoir un partenariat fiable avant la construction du bâtiment, une Société anonyme (SA) a dû être constituée rapidement. Différents prestataires de soins de la région, ou des personnes pour qui la création d'une maison de santé avait du sens, ont souhaité s'engager dans la création de la SA. Actuellement, la Commune participe activement aux différents groupes de travail mais le temps politique n'étant pas le même que le temps entrepreneurial, elle projette de participer de manière plus pérenne dans la SA en proposant un préavis durant la prochaine année.

Le projet est novateur dans le paysage de la santé, c'est pourquoi la Commune a été invitée à participer à la journée organisée par Unisanté, dans le cadre du premier forum romand des maisons de santé. Nous avons participé à la table ronde à la fin du forum afin de présenter une vision en lien avec la politique communale.

Le poster présenté lors du forum permet de mieux comprendre le projet de la Maison de Santé de la Clé des Champs à Palézieux-Gare.

La Maison de Santé de la Clé des Champs

Une Maison de Santé pluriprofessionnelle et pionnière

Commune d'Oron, Canton de Vaud

- David Campisi, chef de projet, HEIG-VD
- Michèle Senn, médecin généraliste
- Anne-Cécile Uldry, Municipale / infirmière indépendante



Maison de Santé
de la Clé des Champs

Une gouvernance adaptée à son temps

La Maison de Santé de la Clé des Champs est un futur pôle de santé pluriprofessionnel prônant une vision interdisciplinaire et collaborative de la santé dans le cadre d'une gouvernance partagée.

L'offre de soins primaires et de proximité y sera guidée par des valeurs de bienveillance, de progrès et de collaboration ; la Maison de Santé de la Clé des Champs proposera une approche intégrée de la santé à visée communautaire, comprenant des prises en charge de premier recours dans une optique de prévention et de promotion de la santé.

Le projet, en cours d'élaboration depuis le début de l'année 2025, est le fruit d'une collaboration horizontale entre différents soignants et la Commune d'Oron qui, ensemble, s'interrogent sur l'organisation de cette future structure, imaginent la Maison de Santé de demain, co-crée les fondations d'une aventure entrepreneuriale et humaine centrée sur une conception ambitieuse des soins intégrés et communautaires.

Mission : devenir le coeur battant de son quartier

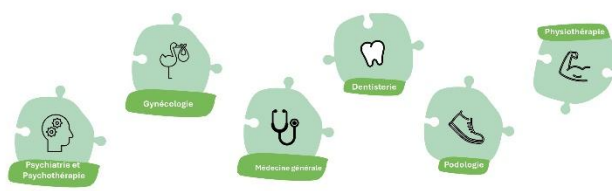
La mission de la Maison de Santé de la Clé des Champs est de proposer des soins accessibles, coordonnés et de haute qualité, en plaçant chaque patient au cœur des préoccupations d'une équipe soudée et pluriprofessionnelle.

Outre la prévention et la formation pour la population, la Maison de Santé de la Clé des Champs souhaite s'ancrer de manière pérenne et solide au sein de son quartier et de sa communauté par le biais d'actions locales et de rencontres avec les acteurs du quartier et de la Commune, dans un esprit de confiance et de respect.

Une Maison de Santé au coeur de son environnement

La Maison de Santé de la Clé des Champs sera située au cœur du Quartier de la Clé des Champs, ouvert dès 2028 à Palézieux-Gare, proche de la nature et des centres urbains, qui comportera en outre un hub de quartier, des espaces de co-working, une crèche et des jardins communautaires.

La Maison de Santé de la Clé des Champs De la tête aux pieds



Une grande ambition, de grands défis

L'ambition affichée de la Maison de Santé de la Clé des Champs est de créer une communauté de professionnels unis autour d'un objectif commun : maintenir en santé la population et veiller à son bien-être global.

À l'horizon 2035, elle souhaite être reconnue comme un modèle pionnier de maison de santé pluriprofessionnelle en Suisse.

Ces ambitions exigent une forte coordination entre les professionnels concernés, de nombreuses études liées à sa pérennité financière et à son modèle opérationnel et une articulation avec les autorités sanitaires.

Quelques dates importantes

Janvier 2025 début de la démarche de co-crédation de la Maison de Santé
Septembre 2025 création de la société La Maison de Santé de la Clé des Champs SA
Printemps 2028 ouverture de la Maison de Santé

Soutien et accompagnement

La Maison de Santé de la Clé des Champs est soutenue par la Commune d'Oron, par le programme Innosuisse de la Confédération et bénéficie de l'accompagnement de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud.



¹Leijten FRM, Struckmann V, van Ginneken E, Czipionka T, Kraus M, Reiss M, et al. The SELFIE framework for integrated care for multi-morbidity: development and description. Health Policy. 2018;122(1):12–22. doi: 10.1016/j.healthpol.2017.06.002 (traduction)

Pour notre Commune, constituée de deux centres régionaux, il est également important de maintenir des prestations médicales au sein de la localité d'Oron-la-Ville, c'est pourquoi nous sommes en contact avec les prestataires de soins de cette région afin de trouver les meilleures alternatives à la pérennité de l'offre actuelle.

3.4.3 Formation premier secours et DEP

Deux formations au premier secours ont été organisées afin de rafraîchir ou apprendre les premiers gestes qui peuvent sauver des vies et apprendre également l'utilisation des défibrillateurs. Ces formations avaient aussi comme but d'éventuellement motiver des personnes à compléter la formation afin de devenir premier répondant.



Lors de cette soirée, la possibilité était également offerte de venir compléter son dossier électronique du patient, ceci en collaboration avec le réseau de soins de la région lausannoise. (RSRL).

Ces deux possibilités offertes aux citoyens en lien avec la santé ont permis de répondre à une certaine demande.



3.5 Section 4 Cultes

3.5.1 Recensement

Au 31 décembre 2025, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'750
Catholiques	1'381
Sans confession	833
Autres et non renseignés	2'562

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse étant facultatives, il est difficile de recenser précisément ces données, la plupart des administrés ne souhaitant pas répondre à cette question.

3.5.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Ferlens, Forel (Lavaux), Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

Les 70 ans de la paroisse catholique d'Oron-la-Ville ont été célébrés les 6 et 7 décembre 2025 à travers un week-end festif ouvert à la population. Le programme comprenait notamment une conférence, un temps d'adoration ainsi qu'une messe solennelle présidée par Mgr Bernard Sonney, vicaire général du diocèse. Les célébrations ont été animées par différents chœurs et ont permis de mettre en lumière l'histoire de la paroisse depuis l'inauguration de l'église en décembre 1955.

L'événement s'est conclu par un moment convivial réunissant les participants. La paroisse est aujourd'hui intégrée à l'Unité pastorale St-Pierre Les Roches.

3.5.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

M^{me} Véronique Monnard poursuit son mandat de diacre auprès de notre paroisse.

Le Service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

La Municipalité relève enfin la bonne collaboration avec la Paroisse protestante d'Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 506'685 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 236'130 m³ soit 46.60 % (47.86 % en 2024)
- Les achats d'eau extérieurs : 270'555 m³ soit 53.40 % (52.14 % en 2024)

4.1.1.1 Production d'eau communale

La mise en place d'un système de traitement par rayonnement ultraviolet (UV) aux captages de la Longive a été réalisée avec succès et donne entière satisfaction. Cette amélioration permet de réduire de manière significative les pertes d'eau auparavant liées à la mise hors service temporaire des captages en cas d'intempéries.

Concernant le puits des Bures, celui-ci est resté hors exploitation durant toute l'année, conformément à une décision de l'Office de la consommation (OFCO) imposant sa mise à l'arrêt jusqu'à la réalisation de plusieurs adaptations techniques. Ces travaux comprennent l'installation d'un traitement UV, la sécurisation et la fermeture de la tête de puits, ainsi que la mise en place d'un système de filtration de l'air.

Cette décision fait suite à un arrêt prolongé du puits consécutif à un déversement de mazout, lequel a engendré plusieurs dysfonctionnements en cascade. Les travaux de mise en conformité ainsi que la remise en service du puits sont planifiés pour 2026, sous réserve de l'approbation des autorités cantonales.

À ce jour, la Commune dispose toujours de trois points de production d'eau : le puits des Bures et les captages de la Longive sur la localité d'Oron-la-Ville, ainsi que le puits du Very sur la localité d'Ecoteaux.

Pour l'année 2025, la production communale d'eau a été assurée par deux points de captage, situés à Oron-la-Ville (la Longive) et au puits du Very à Ecoteaux.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures (15'500 m ³ hors réseau, mais comptabilisé pour les statistiques)	0 m ³
	Pompage de la Longive	104'525 m ³
	Total Oron-la-Ville	104'525 m³
Ecoteaux		116'105 m³
	Total général	220'630 m³

4.1.1.2 Fournisseurs d'eau potable

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac de Bret : 43'983 m³ (18'750 m³ en 2024)

Prix d'achat : **CHF 1.80/m³** sans quota, mais participation aux charges fixes.

AVGG : (Association Veveyse-Glâne-Gruyère) les eaux de Charmey et de Grandvillard : 61'761 m³ (124'429 m³ en 2024).

Prix d'achat, (sans quota ou taxes fixes) dès le 01.07.2025 : **CHF 1.90/m³** (jusqu'au 30.06.2025 CHF 1.40/m³).

Maracon : 79'236 m³ (80'110 m³ en 2024).

Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Puidoux : 85'575 m³ (66'694 m³ en 2024).

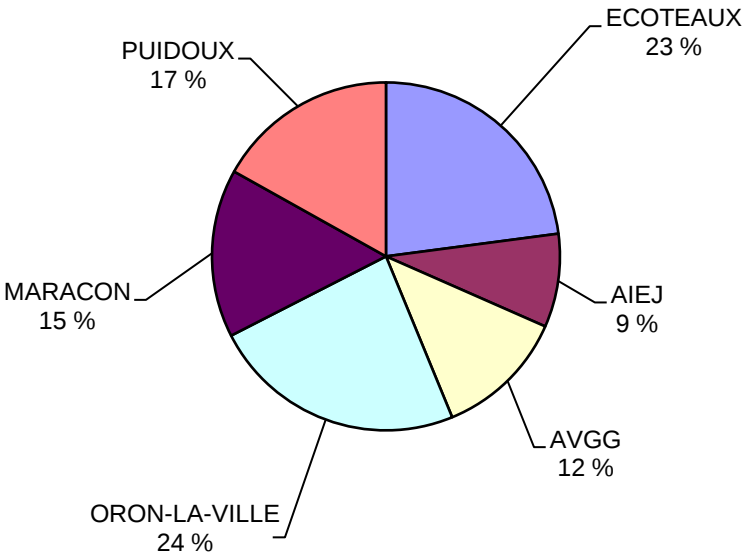
Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³**; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³**; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

4.1.1.3 Ventes d'eau

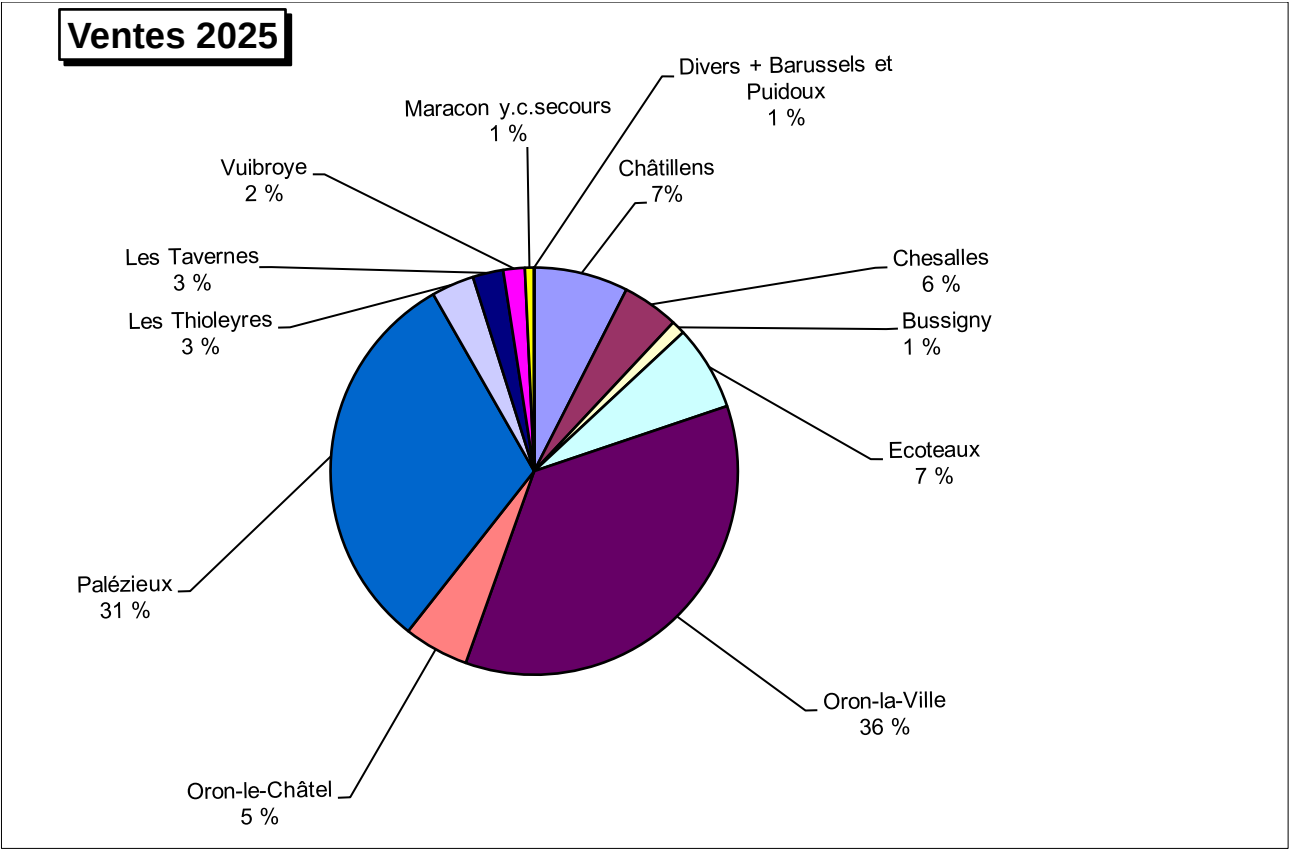
ECOTEAUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	MARACON	PUIDOUX
116'105 m ³	43'983 m ³	61'761 m ³	120'025 m ³	79'236 m ³	85'575 m ³
Achat annuel					506'685 m ³

Ventes d'eau en m ³	
Ventes	Annuel
Châtillens	27'588
Chesalles	16'549
Bussigny	4'033
Ecoteaux	24'927
Oron-la-Ville	131'397
Oron-le-Châtel	19'027
Palézieux	114'801
Les Thioleyres	12'501
Les Tavernes	8'935
Vuibroye	6'312
Maracon y.c.secours	2'655
Bossonnens et Puidoux	32
Total des ventes	368'757

Différence	137'928 m ³
Eau non comptabilisée, y.c. les Bures	42'500 m ³
Différence nette	95'428 m ³
	18.83 %
Consommation annuelle par habitant	56 m ³



Productions et Achats 2025



4.1.2 Qualité de l’eau

La collaboration avec le laboratoire d’analyses SCITEC Research SA se poursuit.

Au cours de l’année, 124 analyses ont été réalisées sur le réseau de distribution. A celles-ci s’ajoutent 7 analyses effectuées par le Canton ainsi que 3 analyses menées par la Confédération dans le cadre du programme NAQUA.

Un projet pilote sur les ressources a été conduit afin d’évaluer le rabattement des résidus de produits phytosanitaires ainsi que de la charge bactériologique avant et après une filtration céramique avec adjonction de charbon actif en poudre. Les résultats intermédiaires obtenus au cours du processus indiquent un potentiel de traitement prometteur.

Le rapport final est attendu afin de disposer d’une analyse détaillée des essais réalisés ainsi que d’une estimation des coûts d’exploitation.

Analyse réseau Oron 2025	Valeur moyenne	Analyse réseau Oron 2025	Valeur moyenne
pH	7.4	Sulfate (mg SO4/l)	14.5
Conductivité à 20°C	527	Nitrate (mg NO3/l)	8.4
Turbidité	0.2	Hydrogénocarbonate (mg HCO3/l)	348.1
Dureté totale (F°)	29.2	Fluorure (mg F/l)	<0.10
Sodium (mg Na/l)	5.4	Bromure (mg Br/l)	0
Calcium (mg Ca/l)	128	Dureté carbonatée (F°)	28.5
Magnésium (mg Mg/l)	9.5	Carbone organique total (mg C/l)	0.6

4.1.3 Véhicule

Le Service des eaux a acquis un nouveau véhicule en remplacement de l'ancien âgé de 13 ans et arrivé en fin de vie.

Ce nouveau véhicule est entièrement équipé pour les interventions d'urgence, tant en matière d'outillage que de signalisation, garantissant ainsi une meilleure réactivité et de meilleures conditions d'intervention.



4.1.4 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Le mandat relatif à la mise à jour du PDDE a pris du retard auprès du bureau d'ingénieurs en charge du dossier. Sa finalisation est désormais prévue courant 2026.

Ce document est particulièrement attendu, dans la mesure où il constituera la ligne directrice pour l'ensemble des projets liés à l'approvisionnement en eau potable pour les 30 à 50 prochaines années.

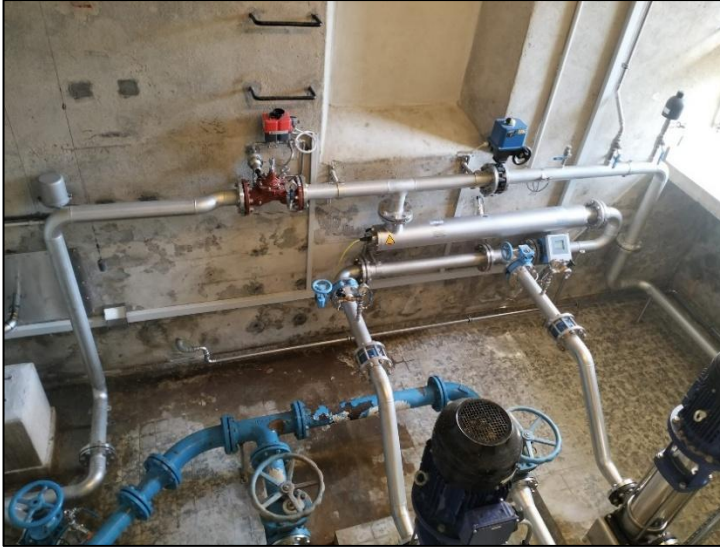
4.1.5 Etat des ouvrages

4.1.5.1 Oron-la-Ville - Captage de la Longive

Les travaux de modification de la tuyauterie en vue de l'installation d'un système de désinfection par UV ont été finalisés courant février 2025.

Cette amélioration permet désormais de traiter les contaminations bactériologiques observées dans les captages lors de fortes précipitations. Auparavant, ces épisodes nous contraignaient à mettre l'eau au rejet entraînant une interruption de la production durant environ deux semaines, le temps que la qualité de l'eau soit revenue à la normale et que les résultats d'analyses redeviennent conformes.

Les captages 1 et 2 ont également subi des travaux de maçonnerie au niveau du fond des ouvrages, à la suite de la dégradation du béton. Cette détérioration permettait à l'eau de s'infiltrer partiellement sous la bonde de vidange.



Installation UV, captage de la Longive, Oron-la-Ville

4.1.5.2 Oron-la-Ville - Puits des Bures

Nous avons profité de l'arrêt du puits, ordonné par l'Office de la consommation (OFCO), pour effectuer d'importants travaux d'entretien à proximité du plan d'eau. Ceux-ci ont notamment consisté en la dépose d'un ancien chaudron anti-bélier et la suppression de plusieurs plates-formes en acier surplombant la tête de puits. L'espace ainsi libéré permettra l'installation d'un traitement UV et la mise en conformité de certains équipements.



4.1.5.3 Oron-le-Châtel - Conduite d'alimentation du château

Suite à la détection d'une fuite sur la conduite alimentant la cuisine du château, un sondage a été réalisé afin d'évaluer l'état général de la canalisation.

Au vu des constats effectués, il a été décidé de procéder au remplacement complet de la conduite. Les travaux ont également compris la mise en conformité des installations, incluant la création d'une chambre de comptage, la suppression d'une borne hydrante ainsi que l'adaptation du diamètre de la conduite aux besoins actuels.

Un tubage s'est par ailleurs avéré nécessaire, de même que la reprise des mises à terre.



4.1.5.4 Palézieux-Gare - Conduite villa communale

Suite à la détection d'une fuite sur la conduite d'introduction de ce bâtiment, située sous la bande de roulement d'un giratoire, sous une route à fort tonnage (250 tonnes) et dont le tracé passait également sous un mur de soutènement, il a été décidé de procéder à son renouvellement complet.

Le nouveau tracé a été repensé afin d'éviter ces contraintes et faciliter tant l'exploitation que les interventions futures.



Route d'Ecoteaux 1, Palézieux-Gare

4.1.5.5 Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans

Le projet a été relancé à la suite du blocage de la Direction générale des eaux (DGE-Biodiversité), lié à la définition d'une zone de compensation. Plusieurs sites ont été proposés, dont deux ont été retenus.

Un bureau spécialisé a été mandaté pour étudier ces deux emplacements et élaborer un projet d'aménagement de biotope conforme aux exigences de la DGE, afin de permettre le déblocage du projet de recaptage.

4.1.5.6 Fuites

Au cours de l'année, 24 interventions ont été effectuées pour des fuites sur le réseau de distribution d'eau potable, dont 9 concernaient des installations privées.

Les secteurs les plus touchés demeurent inchangés par rapport aux années précédentes, avec une concentration des incidents dans les localités de Palézieux-Gare, Ecoteaux et Les Thioleyres.



Fuite à la Route de Puidoux, Les Thioleyres

4.1.5.7 Compteurs

A la suite des relevés annuels, 15 compteurs ont dû être remplacés en raison de leur vétusté ou de dysfonctionnements liés à la batterie qui les alimente.

Compte tenu d'un volume important d'eau utilisée sans comptage sur le territoire communal, des démarches sont en cours afin d'installer de nouveaux compteurs. L'objectif est de mesurer un maximum de prises d'eau non soumises à abonnement (défense incendie, cimetières, sectorisation du réseau, etc.), et ainsi améliorer la fiabilité du bilan hydrique communal.

4.1.5.8 Bornes hydrantes

En 2025, 84 bornes hydrantes sur un total de 318 ont été contrôlées dans les localités d'Ecoteaux, Bussigny, Chesalles et Oron-le-Châtel. Ces vérifications ont permis d'identifier cinq défauts mineurs, lesquels ont été réparés dans la foulée.

Par ailleurs, une conduite d'environ 10 mètres alimentant une borne hydrante à Les Thioleyres a été remplacée à la suite de fuites répétées.

Enfin, deux bornes hydrantes situées à Oron-la-Ville ont fait l'objet d'un remplacement de pièces sous garantie, suite à un défaut de fabrication.

4.1.6 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

La production de chaleur fournie par les moteurs du biogaz a été normale en 2025, moins importante qu'en 2024. Plusieurs pannes ont malheureusement émaillé l'année écoulée. Toutefois, cette chaleur permet de chauffer une très grande partie du collège.

Comme les années précédentes, le président du Palézieux Bioénergies SA, M. Eric Ramseyer, Municipal, se récusait systématiquement lors des points abordés en séance de Municipalité par M. Thierry Menétrey, administrateur délégué.

4.1.7 Swisscom - 5G

En 2025, les demandes de permis de construire liées à la 5G ont à nouveau suscité très peu de réactions.

La majorité des dossiers concernait des adaptations de mâts existants. Une seule nouvelle antenne a fait l'objet d'un permis de construire à Essertes, sur un pylône électrique existant.



Pylône d'Essertes qui se verra équipé d'une antenne 5G

4.1.8 Téléréseau VO Energies holding SA

La collaboration avec la société VO Energies Holding SA en vue du transfert des données entre les administrations d'Oron-la-Ville et de Palézieux s'est poursuivie en 2025. Aucun incident n'est à déplorer.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Lors de fortes pluies, des flaques se formaient à différents endroits du Chemin du Closy, à Les Thioleyres.



Les eaux de ruissellement du domaine public (DP) chargées de gravier, de terre et de sable, arrivaient sur la parcelle privée RF n° 10070, propriété de M. Pascal Dufey.

Une inspection caméra a été effectuée dans le collecteur EC communal, qui récupère les eaux claires de ce secteur. Ce contrôle a révélé qu'un tuyau ciment de ce collecteur était cassé.

Il a également été constaté qu'une des grilles de route existante (celle en amont du DP 1439), n'était pas raccordée au réseau.



Les travaux qui ont été entrepris afin d'améliorer et de corriger la situation sont les suivants :

- Réparation du tuyau ciment cassé.
- Construction de deux grilles de route (sur DP 1436) et d'une grille caniveau (sur DP 1439) supplémentaires.
- Pose d'une canalisation de raccordement de la grille de route en amont du DP 1439, au réseau EC communal existant.



4.2.2 Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Depuis l'entrée en vigueur de la fusion avec Essertes, le 1^{er} janvier 2022, la convention de fusion prévoyait que le règlement communal et tarifs sur l'évacuation des eaux d'Essertes de 2016 ainsi que celui d'Oron de 2013 restaient valables au plus tard jusqu'au 31 décembre 2023.

Le préavis (14/2023) a été présenté en vue d'unifier la réglementation sur l'ensemble de la Commune. Celui n'a toutefois pas pu être approuvé, la structure de taxes proposée ne répondant pas aux nouvelles exigences légales.

Par la suite, les préavis (18/2024) et (22/2025) ont été soumis afin de prolonger la validité des 2 règlements communaux jusqu'à fin 2025, puis jusqu'à fin 2026.

L'objectif demeure l'élaboration et l'adoption d'un nouveau règlement communal applicable à l'ensemble du territoire d'Oron, accompagné d'une nouvelle structure tarifaire conforme à la législation en vigueur.

4.2.3 STEP VOG Ecublens

L'extension de la STEP VOG étant opérationnelle depuis 2024, le problème récurrent des eaux parasites (eaux claires dans les eaux usées) est devenu la priorité n° 1 de l'Association VOG en 2025. Un mandat a été donné à un bureau spécialisé pour un audit complet du réseau afin de cibler les points critiques.

Parallèlement, la Commune d'Oron a entrepris de son côté des tests de fumées systématiques, localité par localité, afin de repérer les anomalies. En 2025, ce sont Les Tavernes et Les Thioleyres qui ont été prises en compte. Cette campagne se poursuivra en 2026 et les années suivantes.

4.2.4 Association VOG

Le projet de remplacement de la STAP de Palézieux avance selon le calendrier. Il est important, car cette STAP devra absorber l'augmentation de population du nouveau quartier de la gare.

En 2025, MM Daniel Sonnay, Municipal, et Daniel Demiéville, Conseiller communal, ont fait partie du CODIR. Au niveau de l'assemblée, M. Thierry Menétrey, Municipal, a assuré sa présidence.

5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

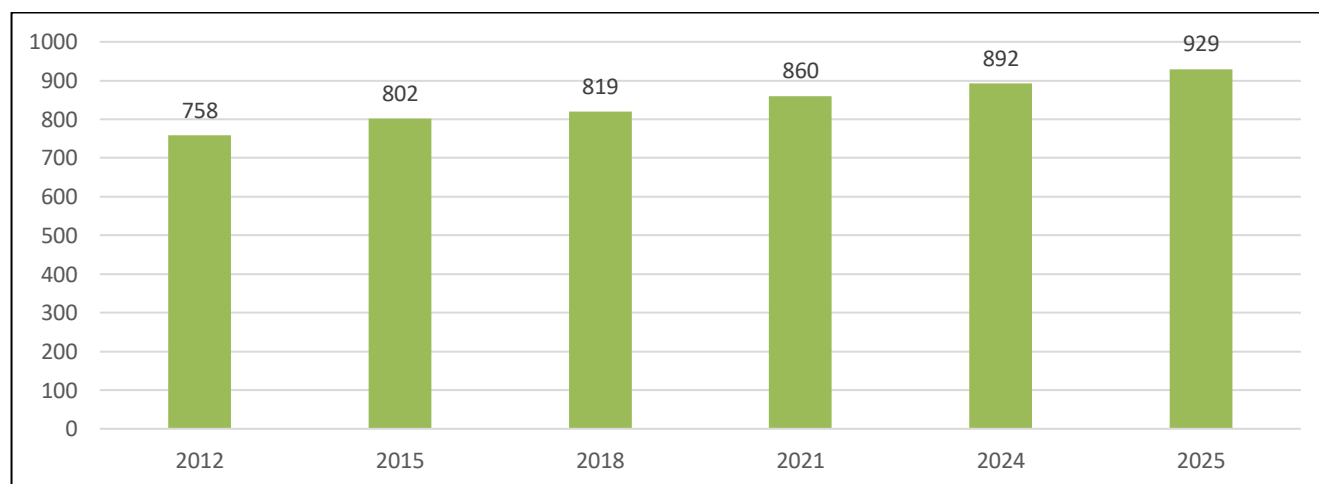
L'établissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux regroupe les élèves des Communes d'Oron et de Maraçon. L'effectif continue - lentement mais sûrement - à augmenter. Au 1^{er} octobre 2025, l'établissement comptait 38 élèves de plus que l'année précédente à la même période, selon le rapport annuel de l'établissement duquel sont tirées la plupart des informations ci-après.

Le phénomène d'accélération de la croissance des effectifs, en lien direct avec la construction de nouveaux logements - le quartier de La Clé des Champs à Palézieux-Gare notamment - va se poursuivre dans les années qui viennent. Le pic devrait être atteint en 2032-2033. Ensuite, il devrait y avoir une décroissance régulière qui s'explique par la baisse du taux de natalité.

5.1.2 Evolution des effectifs 2012 - 2025

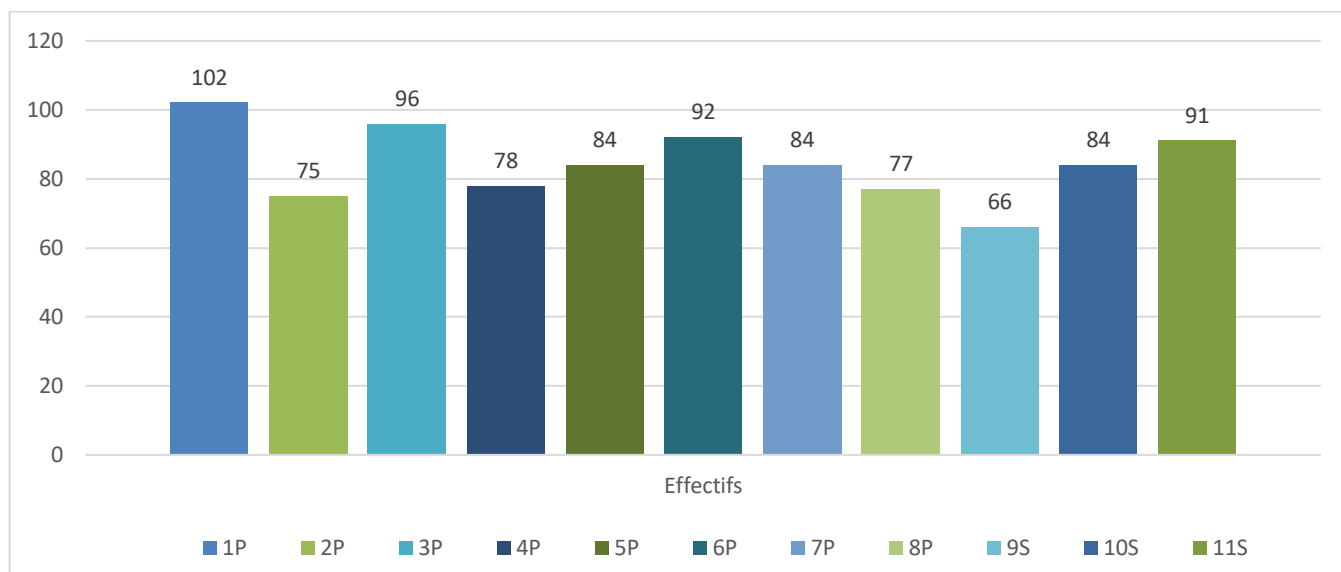
Pour la première fois à la rentrée scolaire d'août 2025, en raison du baby-boom post-confinement (COVID), l'effectif des élèves de 1^{ère} année a dépassé la centaine. En revanche, en 9^{ème} année, il a fallu fermer deux classes en raison du faible effectif.

Pour accompagner tous ces jeunes élèves, il a fallu renforcer l'effectif des enseignants, mais également celui des surveillantes, soit les personnes qui accompagnent les élèves depuis la gare routière où ils arrivent avec les transports scolaires jusqu'à l'entrée des bâtiments scolaires. Côté enseignants, les ETP n'ont pas augmenté, par contre le taux d'activité a passé d'une moyenne de 69 % en 2024 à 74 % en 2025, soit 5 % supplémentaires pour la prise en charge des élèves.

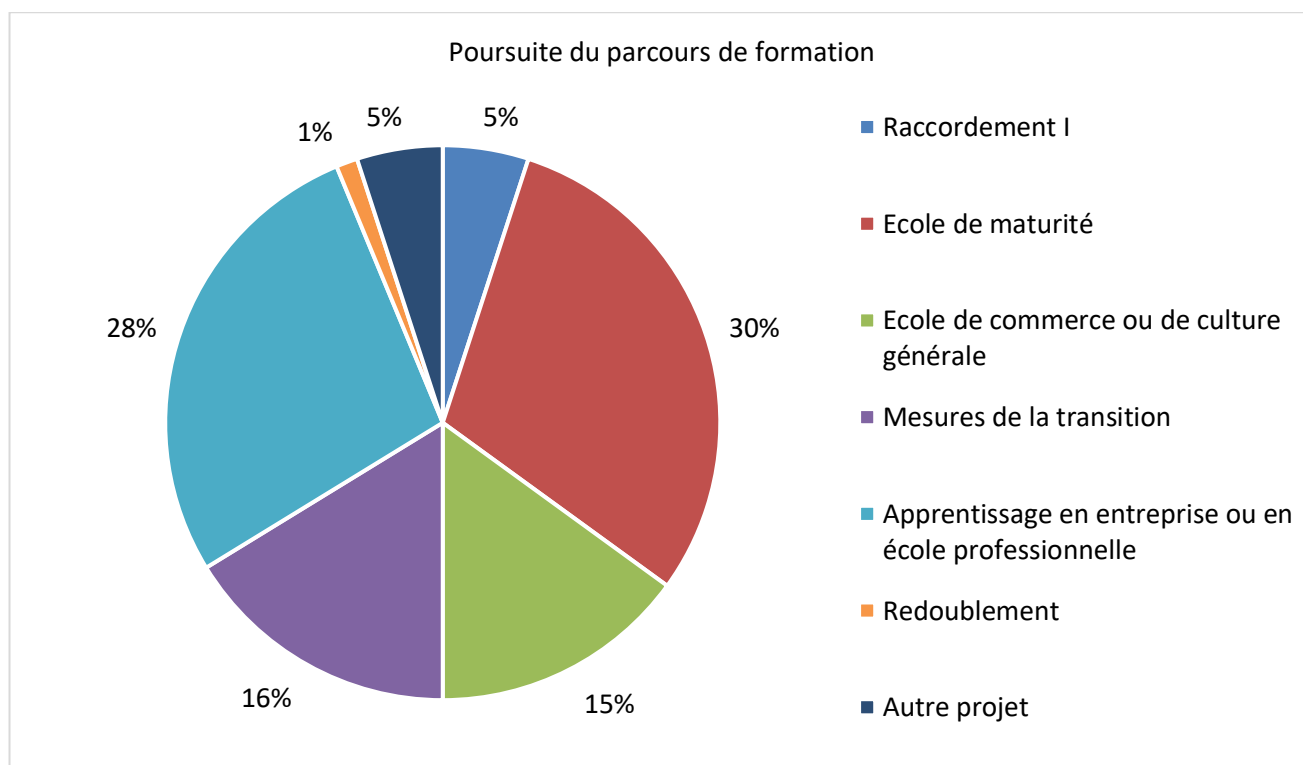


Source : Rapport annuel de l'EPS Oron-Palézieux

Effectifs au 1^{er} octobre 2025 / par degré :



Les élèves de 11^{ème} année qui terminaient leur parcours ont reçu pour 28 d'entre eux un certificat d'études de voie pré-gymnasiale, 48 un certificat d'études de voie générale et 6 une attestation de fin de scolarité. Il est toujours aussi intéressant de constater que si presque autant d'élèves entrent au gymnase ou en apprentissage, 16 % d'entre eux choisissent des mesures de la transition.



Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

Les raisons qui expliquent la proportion toujours élevée d'élèves qui bénéficient de mesures de la transition sont multifactorielles, peut-on lire dans le rapport annuel de l'EPS :

- manque de ressources des parents dans le processus de recherche d'une formation adaptée aux capacités de leur enfant ;

- fragilité des acquis scolaires qui touche tout particulièrement les élèves qui souffrent d'un trouble invalidant et les allophones en situation de précarité sociale ;
- déficit de maturité qui pèse lourdement sur l'engagement des jeunes dans le processus de formation, sur leur motivation à l'école et parfois aussi sur leurs chances d'être recrutés dans une entreprise formatrice ;
- parcours scolaire émaillé de plusieurs épisodes de rupture qui peuvent déboucher sur un absentéisme massif.

5.1.3 Bibliothèque scolaire et publique

La Municipalité d'Oron a inscrit dans son programme de législature la création d'une bibliothèque publique, avec pour objectif de promouvoir la lecture et l'accès à la culture auprès de l'ensemble de la population.

Afin de concrétiser ce projet, un crédit d'investissement a été soumis au Conseil communal à la fin de l'année 2024. Celui-ci couvre notamment le financement des postes nécessaires au fonctionnement de la structure, la constitution des collections ainsi que l'acquisition du mobilier. Le préavis ayant été accepté à l'unanimité, l'Exécutif a engagé les démarches en vue de l'ouverture de la bibliothèque.

La mise en œuvre du projet a toutefois connu un léger report. Peu après l'acceptation du crédit, la Municipalité a été confrontée à une situation imprévue liée à l'état de santé de l'une des deux futures collaboratrices. Cette situation a nécessité des adaptations contractuelles, notamment en lien avec la convention conclue avec le Canton pour l'engagement du personnel bibliothécaire. Les démarches entreprises ont abouti à une issue favorable en fin d'année.

Par ailleurs, la Commune participe à un projet pilote associant Bibliomedia et Renouvaud (réseau des bibliothèques vaudoises). Dans ce cadre, environ 2'000 ouvrages seront mis à disposition sous forme de prêt de collection. Ce partenariat permettra un enregistrement automatisé des documents dans le système de gestion, générant un gain de temps substantiel et une optimisation des ressources financières.

S'agissant de la dimension scolaire, la bibliothèque est accessible aux élèves durant la pause de midi. Elle offre ainsi aux jeunes de 7-8P un espace calme et propice à la lecture ou au travail personnel après le repas.

5.1.4 Situations de harcèlement

Trois cas ont nécessité l'intervention du personnel formé à la Méthode de préoccupation partagée.

En parallèle, une campagne de sensibilisation, portée par les élèves, a été déployée dans les bâtiments scolaires afin d'encourager la prise de parole et la solidarité. Cette action a été bien accueillie, sans augmentation notable des signalements.

5.1.5 Resserrer les liens

Deux événements importants ont été organisés en 2025 et ont permis d'une part de nouveaux apprentissages pour les plus grands et, d'autre part, de resserrer les liens entre les élèves, le corps enseignant et la population.

Pour la journée de la citoyenneté organisée en mars, plusieurs ateliers ont été mis sur pied avec des organisations spécifiques sur des thématiques comme la gestion de l'argent de poche, les modes de

consommation et la durabilité, notamment pour les vêtements ou encore un théâtre forum sur le thème du harcèlement. Autant d'occasions pour les élèves de s'informer et d'adopter – pourquoi pas ? – des comportements responsables.

Tout autre chose avec la Fête de l'école qui, le 23 mai, a mobilisé toutes les classes et toutes les personnes gravitant dans l'environnement des élèves. Un immense travail de préparation a permis de découvrir durant cette journée des stands bien achalandés avec des œuvres d'art, des préparations culinaires ou encore des prestations musicales de haut vol. La fréquentation non seulement des parents, mais de manière plus large de la population d'Oron a été un tout grand succès.



5.1.6 Activités spéciales

On peut rappeler ici que les Communes (Oron et Maraçon) doivent mettre à disposition les bâtiments scolaires. Elles assument aussi financièrement des activités parascolaires bien spécifiques. Nous trouvons dans ce chapitre les devoirs guidés, les sports facultatifs, les transports scolaires, les camps et sorties, les caisses de classe ou encore le restaurant scolaire.

En 2025, les élèves de l'EPS Oron-Palézieux ont ainsi pu profiter de 5 voyages de fin d'études, un camp multisports au Tessin, 3 camps de ski, un camp linguistique avec une classe zougoise, et deux mini-camps pour les plus jeunes. Ceci sans oublier 124 sorties et courses d'école tout au long de l'année. Enfin côté culture, 13 spectacles ont été proposés à différentes classes, sans oublier la journée culturelle de juin pour les classes de 7-10^{ème}.

5.1.6.1 Devoirs guidés

Les devoirs guidés (et non pas seulement surveillés) sont proposés 3 fois par semaine aux élèves de 3 à 8P. Les parents doivent inscrire leur enfant et un système des présences a été instauré. Cette prestation est suivie essentiellement par des élèves de 5-6P et 7-8P à Oron-la-Ville. Les devoirs guidés sont confiés à des enseignants de l'établissement essentiellement. Des élèves de 10 et 11^{ème} peuvent également fonctionner comme assistants pour cette prestation. Ils sont rémunérés à raison de CHF 10.-/heure.

5.1.6.2 Transports scolaires

Pas de grande modification dans l'organisation des transports scolaires pour l'année 2025-2026. Le système est optimisé grâce au décalage horaire entre les collèges de Palézieux et d'Oron-la-Ville.

A plusieurs reprises, il a fallu intervenir au niveau des transports publics utilisés par les 7-11^{ème} avec un abonnement Mobilis en raison de retard dans les horaires. La question des arrêts des bus en bordure de route a également nécessité des échanges avec les responsables des transports publics afin d'assurer la sécurité des élèves.

5.1.6.3 Patrouilleuses - Surveillantes de bus

M^{me} Marie Sprengers a été engagée en tant que surveillante des arrêts de bus afin de renforcer l'équipe située à la gare routière d'Oron-la-Ville.

Les tâches de surveillance aux arrêts des bus sont assurées par M^{mes} Crot, Devins, Laghezza, Lasik, Primini et Sprengers alors que M^{mes} Dufey, Primini, Crot et Wuillamoz aident, comme patrouilleuses, les enfants à traverser la route à Châtillens (vers le passage à niveau du train) et à la Route de Lausanne à Oron-la-Ville devant le collège.

Un très grand merci à ces personnes pour le travail qu'elles accomplissent par tous les temps et toutes les températures !

5.1.6.4 Restaurant scolaire

Le RestO a trouvé un rythme de croisière avec les repas proposés aux élèves en deux services, soit de 11h30 à 12h30 pour les 7-8P et de 12h30 à 13h30 pour les 9-11S. Pour les premiers, une surveillance a été mise en place, surveillance mise à rude épreuve, notamment par quelques élèves qui peinent à se plier à quelques règles de bienséance durant la pause de midi.

Pour la nouvelle année scolaire 2025-2026, les 7-8P peuvent bénéficier de la salle qui se trouve à côté du RestO et qui est occupée le reste du temps par l'UAPE. Pour les 9-11S, une salle de classe inoccupée est ouverte, pour autant qu'un surveillant soit à proximité. Ceci a permis de décharger la bibliothèque-médiathèque qui servait souvent de refuge aux élèves durant la période froide de l'année.

5.1.7 Projet Cour Verte

Le projet Cour Verte pour l'école d'Oron aurait dû se réaliser en 2025. La mise à l'enquête publique a suscité des oppositions et les opposants – non satisfaits de la réponse de la Commune – ont décidé de s'adresser à la Cour de droit administratif et public (CDAP), soit l'échelon cantonal, qui va devoir trancher en 2026.

5.1.8 Ludothèque d'Oron « La Place de Jeux »

Les bénévoles de la ludothèque - une quinzaine ! - continuent leur travail de prêt de jeux à Essertes, avec les mêmes horaires d'ouverture, les mardis après-midi de 15h00 à 17h00 et les vendredis après-midi de 15h00 à 18h00. Si certains clients arrêtent, de nouveaux arrivent, notamment venant de la Commune voisine de Servion qui ne dispose pas d'une ludothèque. Le travail de contrôle des jeux, de nettoyage et de rangement de ceux-ci occupe les bénévoles durant les heures creuses et nous ne pouvons que remercier très chaleureusement toutes ces personnes qui s'engagent ainsi.

En 2025, il y a eu plusieurs activités et animations ailleurs que dans les locaux de la Ludothèque. On peut ainsi citer des mardis après-midi pour une animation jeux avec les plus de 60 ans, des parties de

jeux avec la Palme d'Or, des jeux prêtés pour les soirées jeux de la SDP qui rencontrent du succès les derniers jeudis de chaque mois ou encore une participation au festival La Bouêlée à Montpreveyres, toujours pour une animation jeux.

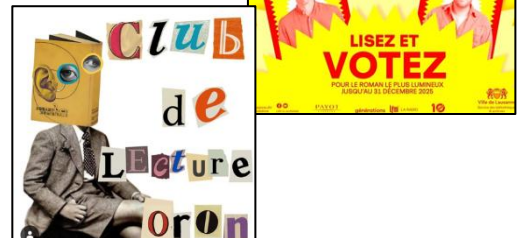
Enfin, la ludothèque est régulièrement présente à la soirée d'accueil des parents des futurs élèves de 1P qui se déroule à l'école, ainsi qu'à la matinée d'accueil pour les nouveaux habitants ou encore pour d'autres manifestations de la Commune. Nous remercions ici très sincèrement tous les bénévoles sans lesquels la ludothèque n'existerait pas !

5.1.9 Club de lecture

Le Club de lecture d'Oron est animé par MM. Jonas Montenero, Titouan Menétrey, Davide Missiaglia et Thibaud Mivelaz. Les réunions se tiennent à la bibliothèque scolaire du nouveau collège d'Oron-la-Ville.

En 2025, ils ont notamment reçu Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre à la Ville de Lausanne pour discuter des coulisses de la 12^{ème} édition du Prix du livre et des 5 romans en lice.

Nous tenons, ici, à remercier ces jeunes citoyens pour leur investissement afin de faire rayonner la culture dans notre Commune.



5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Fonds sportif et culturel

Depuis le début de l'année, les Communes de Maraçon et d'Oron ont décidé d'exercer de manière autonome leurs compétences en matière d'attribution des aides et subventions. Dans ce contexte, un nouveau règlement est en cours d'élaboration. Celui-ci intégrera notamment les recommandations issues de l'audit réalisé par la Cour des comptes du Canton, afin de garantir un cadre clair, transparent et conforme aux exigences de bonne gouvernance.

Pour mémoire, le Fonds a pour vocation principale de soutenir les associations sportives et culturelles de la région, ainsi que l'organisation d'événements ponctuels présentant un intérêt local ou régional. Les demandes de soutien font l'objet d'une analyse préalable et sont soumises à la validation des Municipalités concernées.

Ce fonds est alimenté par un versement de **CHF 17.--** par habitant, ce qui représente pour la Commune d'Oron plus de **CHF 105'000.--** de subvention annuelle.

Pour la culture, les associations et événements soutenus furent notamment : Ludothèque d'Oron, Harmonie d'Oron, Les Sitelles, Festival du Film d'Animation de Savigny, Fondation Barnabé, Château d'Oron, Cully Jazz, Cartons du cœur Oron, Crescendo, etc.

En ce qui concerne le sport, les soutiens ont bénéficié aux associations et événements suivants: Patinoire d'Oron, Jeunes Tireurs du Jorat, ORUN, Gym Oron, AS Haute-Broye, VBC Haute-Broye, Ecole de rugby de Palézieux, etc.

Hormis la gratuité des locations pour les juniors, la Commune verse **CHF 100.--** par jeune habitant la Commune (jusqu'à 100 enfants puis CHF 50.--).

5.2.2 Mérites sportifs et culturels

Les mérites sportifs, culturels ou professionnels sont destinés à récompenser une personne ou une équipe qui s'est particulièrement distinguée dans l'un des domaines mentionnés.

Ils sont attribués chaque année sous la forme d'un prix, sur la base d'un dossier de candidature et après sélection par la Municipalité.

Les lauréats pour l'année 2025 étaient :

- M^{me} Mauricette Campiche (100 ans cette année ! Fondatrice du journal Le Courrier en 1950)
- M^{me} Charlotte Garo (Excellents résultats en athlétisme)
- M. Théo Rogivue (Excellente performance à la Fête fédérale de lutte - Mollis 2025)
- M. Xavier Fonjallaz, Vigneron (12^{ème} au classement du Mondial du Chasselas pour le Clos d'Oron)
- M. Martial Neyroud, Vigneron (12^{ème} au classement du Mondial du Chasselas pour le Clos d'Oron)
- Téléthon Oron (Engagement, générosité et esprit solidaire devenus tradition)
- Association des paysannes vaudoises Oron et région (80 ans d'activité, d'engagement, de savoir-faire et de tradition)

Comme vous pouvez le constater, la diversité des profils des lauréats de cette édition démontre la palette des talents de nos habitants.



Photo : Le Courrier

5.3 Section 3 Jeunesse

5.3.1 Centre pour les jeunes LA CASA

Après 18 mois d'activité, le centre pour les jeunes LA CASA n'a plus besoin de prouver les besoins de son existence. La fréquentation en hausse constante et régulière parle pour cette structure et pour les activités qui s'y déroulent. Mieux, une rencontre hebdomadaire en soirée pour les 16-25 ans a vu le jour dès novembre 2025, grâce au dynamisme d'un petit groupe de jeunes adultes. Du coup LA CASA devient « A LA MARTINE » les jeudis soir.

LA CASA est un espace socioculturel dédié aux jeunes de la Commune, offrant un cadre accueillant, sécurisé et encadré par des professionnels qualifiés. L'accueil repose sur la libre adhésion, la participation volontaire, le respect et la responsabilisation.

En 2025, la porte de LA CASA a été franchie plus de 3'500 fois par des jeunes, certaines et certains revenant très régulièrement durant l'année. Ce sont en moyenne 23 jeunes/jour qui ont fréquenté ce lieu, avec un pic de fréquentation le 5 septembre et 47 jeunes présents. La structure a été ouverte durant 155 jours. La fréquentation est régulière, avec une présence féminine légèrement plus élevée, confirmant l'importance de proposer des espaces et activités permettant à chaque jeune de trouver sa place.

Vie du lieu et dynamique d'accueil

Au quotidien, les jeunes investissent LA CASA de manière libre et spontanée : jeux de société, échanges informels, détente, discussions, projets et propositions d'activités. Le centre met à disposition du matériel permettant une appropriation progressive des espaces et un climat favorable à la participation. Le vendredi en fin de journée, à 14 reprises un repas a été organisé par les jeunes et ceci constitue un temps fort de la semaine : moment convivial, support d'autonomie (préparation, organisation), et levier relationnel pour renforcer le cadre éducatif et la confiance.

Activités réalisées

Plus de 60 activités ont été menées au sein des locaux avec principalement des ateliers pâtisserie / cuisine, jeux de société, karaoké, danse, activités créatives, etc. Ces activités soutiennent le développement de compétences variées : organisation, collaboration, communication, prise d'initiative, responsabilisation, vivre-ensemble.

Projets portés par les jeunes

En 2025, 4 projets initiés par les jeunes ont émergé, avec un accompagnement de l'équipe, soit une soirée cinéma, une soirée pyjama entre filles (avec le soutien de la stagiaire Lucia), une soirée fondue et la distribution de sachets de Noël à l'entrée d'une grande surface, pour faire connaître LA CASA. Ces projets illustrent une dynamique de participation concrète : idée → organisation → réalisation → évaluation informelle.

Prévention et accompagnement éducatif

La prévention à LA CASA s'inscrit principalement dans une logique de proximité : elle se vit au fil des accueils, dans la relation, l'écoute et les échanges du quotidien. Pour le public 12-16 ans, ce format est particulièrement adapté : les jeunes viennent chercher une présence adulte fiable, accessible, et un espace de confiance où poser des questions ou partager des préoccupations personnelles ou générales.

Les thématiques abordées émergent souvent spontanément :

- Relations amicales et conflits
- Harcèlement / cyberharcèlement
- Réseaux sociaux, « challenges », image de soi
- Fatigue, stress, tensions familiales, pression du groupe

Projet pour les 16-25 ans

En avril 2025, LA CASA a organisé une rencontre formelle pour les 16-25 ans, avec un apéro dînatoire. A la suite de ce premier lien, 5 rencontres supplémentaires ont eu lieu en 2025 afin de récolter les besoins réels, d'identifier les envies, de clarifier les attentes et de coconstruire un cadre (charte, fonctionnement, communication, rythme, etc.).

Suite à ce travail, le 27 novembre 2025, le groupe a lancé le premier accueil du projet nommé « A LA MARTINE », dans les locaux de LA CASA. Depuis, une ouverture hebdomadaire a été mise en place : les jeudis de 19h00 à 00h00, sous forme de soirées à thème ou moments conviviaux propices à la discussion. Ce dispositif répond à un besoin clairement exprimé : disposer d'un lieu communal, au chaud, pour se retrouver et maintenir un lien avec leur Commune après la scolarité obligatoire.

Réseau et partenariats

Le développement d'un réseau faisait aussi partie des objectifs de LA CASA. Celui-ci s'est tissé petit à petit avec la police de proximité, la HETSL et la HES-SO pour conventionner LA CASA, ce qui lui permet d'accueillir des étudiants en formation, ou encore avec l'école, la Municipalité, et d'autres partenaires. La toile se construit et permet ainsi à LA CASA de rayonner.

La CASA s'inscrit également dans l'Intercentre, le réseau ASC (accueil socio-culturel) Vaud, et une séance de ce réseau s'est déroulée à LA CASA, permettant aux membres de l'animation socioculturelle vaudoise de découvrir ce nouveau centre. De nombreux professionnels du travail social sont aussi venus visiter LA CASA en 2025, pour échanger sur les pratiques et soutenir l'ancrage du centre dans le réseau cantonal.

Subvention PEJ accordée

Un dossier a été déposé auprès du Canton pour bénéficier d'un soutien financier PEJ (politique Enfance et Jeunesse). Un gros travail a été effectué pour préparer ce dossier déposé sous le titre « Aménagement et visibilité de LA CASA, le nouveau centre des jeunes d'Oron ». Après analyse, la commission de coordination PEJ a confirmé peu avant Noël l'octroi d'un montant de CHF 26'000.--, réparti sur 3 ans, soit CHF 12'000.-- pour 2026, CHF 8'000.-- pour 2027 et CHF 6'000.-- pour 2028. Une subvention qui constitue une reconnaissance forte du caractère structurant et pertinent du développement de LA CASA.

Évènements marquants 2025

- Comptoir d'Oron (25 avril) : jeunes engagés, stand et visibilité communale
- Accueil de l'Intercentre (12 juin) : accueil d'une vingtaine de professionnels, présentation de LA CASA, échanges de pratiques et thématiques, retours très positifs
- 1 an de LA CASA (8 octobre) : discours du Syndic, de la Municipale, du responsable de centre, et de l'invité d'honneur, le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos, qui a valorisé le rôle d'un centre jeunesse pour une commune
- Distribution de paquets de Noël à la COOP : projet jeune mené hors-les-murs, plus de 250 paquets distribués, forte visibilité et action communautaire positive

- Loto de Noël (19 décembre) : clôture de l'année autour d'un moment convivial, jeux, prix et partage



1^{er} anniversaire de La Casa

5.3.2 Passeport-vacances Oron-Jorat

L'édition 2025 du Passeport-vacances était placée sous le signe de la Fête – pour les 35 ans du Passeport-vacances – et de la Fête au cirque en particulier. Grâce à l'acceptation du financement des activités par les communes à raison de CHF 1.-/habitant, une recherche de fonds auprès des entreprises et quelques réserves, la Fête a été très très belle !

En chiffres, cela représente :

- 337 participants
- 134 activités différentes (167 au total) de toutes sortes : sports, bricolages, nature, découvertes, artisanat, culture, métiers, etc.
- Plus de 80 activités accompagnées par plus de 100 bénévoles différents
- 1 seule activité annulée et 2 activités remplacées par d'autres pour des raisons indépendantes de la volonté du Passeport-vacances
- 332 km en train
- 19 allers-retours en car pour 41 activités, sur 5 jours pour env. 1'560 km

- Plus de 320 entreprises contactées pour le sponsoring, plus de 40 ont versé un soutien, CHF 12'550.-- au total
- Soutien précieux des 12 Communes pour CHF 21'007.-- au total

Il faut également relever un passage de témoin important, qui avait été annoncé : la présidente sortante - M^{me} Laurence Gloor - et la secrétaire sortante - M^{me} Christine Müller - ont quitté le Passeport-vacances à la fin de l'édition 2025.

Le comité se compose dès lors de : M^{me} Alexia Gebhardt, présidente ; M^{me} Cindy Matti, vice-présidente ; M. Pascal Wicht, caissier et M^{me} Stéphanie Grossenbacher, secrétaire. Un comité épaulé par 10 membres qui se partagent l'ensemble des tâches d'organisation de ce PasVac et que nous remercions chaleureusement.



Photos : Passeport-Vacances

6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier et administratif au 31.12.2024

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
313403.029020	Bâtiment communal	Oron-la-Ville	5'464'899.99
313403.217002	Centre sportif et abri bus	Oron-la-Ville	10'620'814.40
313403.217002	Parking gare routière	Oron-la-Ville	1'500'083.20
313403.217001	Collège et salle de gym	Oron-la-Ville	58'710'042.24
313403.341002	Local terrain multisports	Oron-la-Ville	32'511.11
313403.217001	Collège - Couvert double préau	Oron-la-Ville	43'140.74
313403.217001	Collège - Couvert simple préau	Oron-la-Ville	25'884.44
313403.217001	Collège - Couvert vélos	Oron-la-Ville	12'029.63
313403.217001	Collège - Station transformatrice/réduit	Oron-la-Ville	102'874.08
343900.963004	Villa des Maîtres	Oron-la-Ville	1'368'673.51
313400.615001	Halle voirie	Oron-la-Ville	2'575'260.80
313403.150001	Caserne des pompiers	Oron-la-Ville	4'077'729.60
313403.545001	Garderie Liloane	Oron-la-Ville	1'380'736.00
313403.545001	Garderie Liloane - local poussettes	Oron-la-Ville	33'600.00
313403.217003	Pavillon scolaire	Oron-la-Ville	2'363'200.00
313400.341001	Buvette du Foot	Oron-la-Ville	638'982.40
313400.615091	Ancienne sellerie	Oron-la-Ville	119'270.00
313400.615091	Garage & réduits	Oron-la-Ville	43'076.93
313400.615090	WC publics	Oron-la-Ville	113'840.00
313400.615091	Local - Poya 8	Oron-la-Ville	498'005.90
313403.342901	Refuge forestier	Oron-la-Ville	184'310.00
313403.341005	Local de lutte	Oron-la-Ville	977'810.00
313403.350000	Eglise	Oron-la-Ville	2'953'720.00
313401.730001	Déchèterie	Oron-la-Ville	459'200.00
343900.963005	Bâtiment communal	Oron-le-Châtel	1'620'192.00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
343400.615091	Dépôt - Au Village	Oron-le-Châtel	71'680.00
313400.615091	Dépôt - Ancienne laiterie	Oron-le-Châtel	170'049.60
313403.217004	Collège	Palézieux	16'031'495.78
313403.029010	Bâtiment communal	Palézieux	2'120'132.48
313403.161000	Stand de tir	Palézieux	1'033'412.80
313403.161000	Stand de tir - Couvert barbecue	Palézieux	68'432.00
313403.161000	Ciblerie 300 m	Palézieux	144'480.00
313403.161000	Ciblerie 50 m	Palézieux	133'280.00
313403.322001	Art'Scène	Palézieux	831'320.00
313403.029130	Auberge communale	Palézieux	2'144'580.00
313403.322002	Battoir	Palézieux	679'897.43
313400.615091	Local voirie - Au Carroz	Palézieux	236'923.08
313400.615091	Abri Bus - Direction Palézieux-Gare	Palézieux	22'500.00
313400.615091	Abri bus - Direction Oron-la-Ville	Palézieux	17'250.00
313403.350000	Eglise	Palézieux	3'135'329.94
343900.963006	Bâtiment Route d'Ecoteaux 1	Palézieux-Gare	974'512.00
313403.150002	Local pompiers et habitation	Palézieux-Gare	830'068.38
313403.730001	Déchèterie	Palézieux-Gare	430'640.00
343900.963002	Villa communale	Châtillens	877'385.60
313400.615091	Dépendance - Au Village	Châtillens	25'110.40
313400.545002	Ancien collège	Châtillens	1'568'896.00
313403.162001	Abri PC	Châtillens	1'334'099.60
313400.615091	Dépôt - Route de Lausanne	Châtillens	103'600.00
313403.350000	Eglise	Châtillens	3'234'784.00
343900.963007	Habitation (ancien Collège)	Vuibroye	860'193.60
313403.615091	Dépendance (four à pain)	Vuibroye	345'800.00
313400.615091	Local voirie et abri bus	Vuibroye	332'640.00
313400.615091	Couvert fontaine	Vuibroye	77'112.00
313400.615091	Grenier désaffecté	Vuibroye	103'200.00
313403.029070	Bâtiment communal	Les Thioleyres	1'637'440.00
313400.615091	Garage/dépôt	Les Thioleyres	56'560.00
313401.730001	Couvert à conteneurs et fontaine	Les Thioleyres	68'600.00
343900.963003	Habitation et archives	Les Tavernes	732'025.00
313403.029060	Ancien collège	Les Tavernes	788'491.66
313403.029050	Ancien collège (habitation)	Ecoteaux	2'370'872.00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
313400.029120	Maison des jeunes	Ecoteaux	322'466.67
313400.615091	Couvert - Place à Riquet	Ecoteaux	53'088.00
313403.029040	Grande Salle	Ecoteaux	1'675'497.60
313400.615091	Dépôt voirie (ex. déchèterie)	Ecoteaux	263'244.80
313403.720000	Local jeunesse (ex. STEP)	Ecoteaux	735'168.00
343900.963000	Bâtiment communal	Bussigny-sur-Oron	1'045'213.68
313400.615091	Dépendance	Bussigny-sur-Oron	49'059.83
313400.615091	Local conteneurs	Bussigny-sur-Oron	178'051.27
313403.029030	Ancien collège	Chesalles-sur-Oron	3'000'838.40
343900.963001	Bâtiment communal - habitations	Chesalles-sur-Oron	3'297'059.86
313400.615091	Abri bus	Chesalles-sur-Oron	23'408.00
313400.615091	Refuge	Chesalles-sur-Oron	41'880.35
313403.029090	Bâtiment communal	Essertes	1'164'632.48
313403.029080	Ancien collège	Essertes	825'880.36
313403.029110	Bâtiment « Multifonctions »	Essertes	886'905.99
313400.615091	Refuge forestier	Essertes	64'615.38
313400.615091	Dépendance - A Cheseaux	Essertes	280'299.16
313400.615091	Dépendance - Au Clos à Bideau	Essertes	32'307.70
313400.615091	Dépendance - Au Village	Essertes	93'811.98
313400.615091	Abri de bus	Essertes	36'854.70
313402.850100	Cabinet de vigne	Corsier-sur -Vevey	17'966.67
313403.720000	STAP Aux Léchaies	Oron-la-Ville	266'380.80
313403.720000	STAP La Planche des Bures	Oron-la-Ville	185'113.60
313401.710000	Local réducteur de l'Erberey	Oron-le-Châtel	177'766.40
313401.710000	Réservoir des Clos	Oron-le-Châtel	2'295'507.20
313401.710000	Amenée d'eau SI	Oron-le-Châtel	50'500.00
313403.720000	STAP A l'Ochettaz	Palézieux	27'720.00
313403.720000	STAP et halte Au Bas du Pont	Ecoteaux	111'888.00
313403.720000	STAP En Fochaux (VOG)	Ecoteaux	452'704.00
313400.710000	Amenée d'eau SI	Ecoteaux	71'500.00
313400.710000	Réservoir d'eau potable	Chesalles-sur-Oron	411'992.00
Totaux			157'652'003.20

Une nouvelle police ECA a été créée suite à la donation de la Maison des Jeunes à Ecoteaux.

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués (hormis les locaux scolaires et ceux loués par l'APERO) :

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Appt 3 pièces	01.08.2016
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Appt 4 pièces	01.05.2019
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Local à gauche dans locaux de services	01.10.2014
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Local à droite dans locaux de services	01.12.2022
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	Appt 4 pièces rez	01.04.2018
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	Appt 4 pièces 1er	01.02.2024
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	Appt dans ancien collège	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	Appt dans ancien collège	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	Ancien collège (classes)	01.10.2024
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 2 pièces rez	01.04.2024
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 2 pièces rez	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 3 pièces rez	01.08.2024
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 3 pièces 1 ^{er}	01.11.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 1 pièce 1 ^{er}	01.04.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 3 pièces 1 ^{er}	01.03.2025
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 2 pièces combles-duplex	01.03.2025
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Local à côté du collège	01.04.2024
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de classe	01.09.2022
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de dégagement	01.03.2023
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 2.5 pièces Ancien Collège	01.12.2013
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 3 pièces Ancien Collège	01.08.2016

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 3.5 pièces Ancien Collège	01.09.2012
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 2 pièces Ancien Collège	01.03.2021
Essertes	Rue du Village 4	Appt 2 pièces	01.07.2023
Essertes	Rue du Village 8	Ancienne classe au 1er	01.11.2022
Essertes	Rue du Village 8	1 petit local au 1er	01.11.2023
Essertes	Rue du Village 8	Ancien bureau communal au rez (massothérapeute)	01.07.2023
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1	Appt 3 pièces Ancien collège	Vacant depuis le 1.10.2025
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1a	Jardin d'enfants	01.03.2023
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Appt 4.5 pièces	01.01.2018
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Appt 3 pièces	15.02.2021
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Ancien bureau communal	01.02.2023
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Ancien bureau communal	15.01.2019
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 3 pièces	01.08.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 3.5 pièces	01.12.2022
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 2 pièces	01.05.2014
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 4 pièces	01.07.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	La Poste	01.07.1991
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 4 pièces	01.08.2003
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Local 41m2 + WC	01.03.2016
Oron-la-Ville	Place de la Foire	Ancienne sellerie	vacant
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	Appt 4 pièces	01.08.2016
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	Appt 4 pièces	01.03.2013

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	Appt 3.5 pièces	01.10.2021
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles	01.02.2024
Oron-le-Châtel	Au Château 3	Appt 4.5 pièces	01.05.2016
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	Appt 6 pièces	15.07.2017
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	Appt 2 pièces	01.03.2025
Palézieux	Grand-Rue 15	Café-restaurant	01.07.2024
Palézieux	Rue de la Gare 22	Appt 5.5 pièces	01.07.2022
Vuibroye	Chemin des Crêts-Bioley 1	Appt 3 pièces Ancien collège	01.12.2001

Le montant total des loyers, sans les charges, s'élève à **CH 663'441.80** (non compris les locaux scolaires ainsi que ceux loués à l'APERO).

Nous avons eu plusieurs changements de locataires dans les locaux suivants :

- Appartement de 3 pièces à Chesalles-sur-Oron (changement)
- Appartement de 2 pièces à Chesalles-sur-Oron (changement)
- Appartement de 2 pièces à la Route d'Ecoteaux 1 à Palézieux (changement)
- Appartement de 3 pièces à la Route des Thioleyres 1 à Les Tavernes (travaux prévus au mois de janvier 2026)

Entretien des bâtiments :

En plus de l'entretien régulier des bâtiments - incluant le contrôle des ascenseurs et des extincteurs, la gestion des abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable et diverses réparations - plusieurs interventions significatives ont été menées, à savoir :

6.1.2.1 Chesalles-sur-Oron

Maison villageoise

Un nouveau plan de fermeture a dû être établi suite à la perte d'une clé d'un locataire sortant, suivi du remplacement de tous les cylindres du bâtiment. Une partie des frais a été refacturée à l'ancien locataire.

D'autre part, un entretien important de l'ascenseur a dû être entrepris (remplacement des courroies de suspension, etc.).

Ancien Collège

Un nouveau lave-linge pour les locataires a été installé dans la buanderie de l'immeuble.

6.1.2.2 Ecoteaux

Collège

Un appartement a bénéficié d'une rénovation complète de l'agencement de cuisine et le remplacement des appareils électroménagers, ainsi que de la réfection des sols dans le salon, le hall et la cuisine.



Grande salle

Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel.

Maison des Jeunes

Pose d'un nouvel agencement de cuisine avec des appareils électroménagers d'occasion.



Avant



Après

6.1.2.3 Châtillens

Collège

Le préavis pour le crédit d'investissement ayant été adopté par le Conseil communal, le projet de transformation pour une garderie est en cours, piloté par un bureau d'architectes. Le diagnostic amiante ainsi que divers sondages ont été réalisés en vue des futurs travaux.

6.1.2.4 Oron-le-Châtel

Un nouveau réfrigérateur a été installé dans la salle communale.

D'autre part, des nouveaux volets ont été installés au rez-de-chaussée du bâtiment, comme prévu. Pour mémoire, les volets du 1^{er} étage ont été remplacés en 2024.



6.1.2.5 Oron-la-Ville

Bâtiment administratif

Un appartement a bénéficié d'une rénovation complète de la salle de bains ainsi que de la réfection des peintures et des sols dans le hall.

Remplacement du frigo et de la cuisinière chez une locataire.

Agencement complet de la nouvelle salle de conférence du bureau technique sise au 1^{er} étage.



Salle de conférence

Buvette Foot

Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel pour remplacer l'ancien.

Refuge

Suite aux travaux de remise en état du refuge après du vandalisme, la reprise des locations a pu avoir lieu depuis mi-mai, comme prévu. Les batteries de l'éclairage solaire ont dû être remplacées.

Pavillon scolaire

- Déploiement du contrôle d'accès Salto (2^{ème} phase).
- Acquisition de 7 tableaux interactifs.



Collège

- Acquisition de 8 tableaux interactifs dans le bâtiment 3 (selon préavis 08/2025).
- Transformation de la salle de sciences en salle de couture dans le bâtiment 2.
- Entretien important de l'éclairage de secours dans les bâtiments 2 et 3.
- Aux dernières levées de réserve concernant le bâtiment 4, le système de trappe de désenfumage a été amélioré (travaux sous garantie)
- Mise en service de 6 nouvelles caméras de surveillance pour le bâtiment 4, portant ainsi à un total de 28 caméras (Centre Sportif, Collège Oron - bâtiments 1 à 4, Pavillon scolaire).

Garderie Liloane

- Remplacement du lave-linge
- Travaux pour la mise en place d'une nouvelle cuisine, offerte par la Loterie Romande, soit peinture, sanitaire et électricité.



Centre sportif

- Remplacement des 30 tables à la cafétéria
- Remplacement de la pompe de circulation de chauffage des vestiaires
- Modification et remplacement de supports de bancs des vestiaires
- Remplacement de matériel de gymnastique
- Travaux pour la mise en place d'une nouvelle cuisine à l'UAPE L'Ilot, offerte par la Loterie Romande, à savoir peinture, sanitaire et électricité.

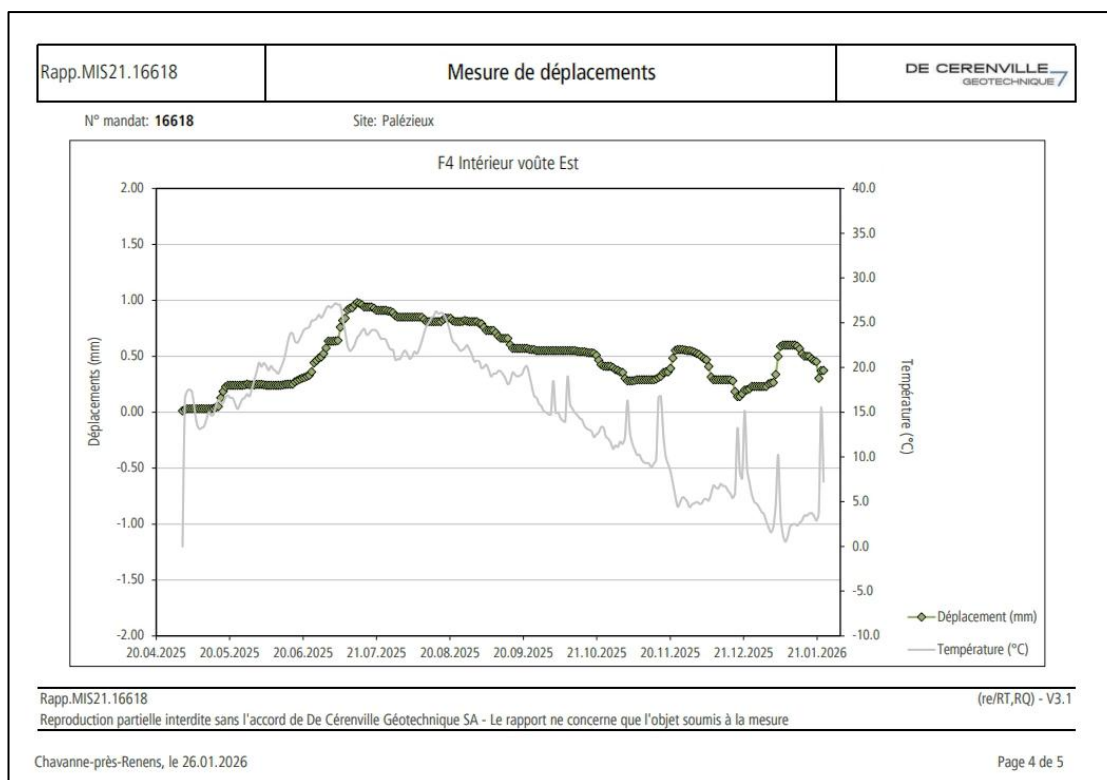


6.1.2.6 Palézieux

Temple

A la suite des fissures constatées à la fin de l'année 2024, un rapport d'inspection a été mandaté auprès d'une entreprise spécialisée. Sur la base de ses conclusions, cinq fissuromètres ont été installés au printemps sur le temple, avec un système de surveillance continue à distance. A ce jour, les mesures relevées sont conformes aux normes en vigueur. La réouverture du temple a ainsi pu intervenir le 13 juillet 2025.





Exemple de mesures d'un fissuromètre

Art'Scène

- Equipement d'un système de connexion sans fil au moyen de projection audiovisuelle de modèle AirServer.
- Réalisation d'un trompe-l'œil par un graffeur sur la façade du bâtiment.



Bâtiment administratif

Création d'un nouveau bureau au 1^{er} étage suite à l'engagement d'une responsable des Ressources humaines.



Bâtiment scolaire

Travaux d'entretiens usuels et un projet d'étude pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment est toujours en cours.

6.1.2.7 Les Thioleyres

Ancien Collège

Un appartement a bénéficié d'un nouvel agencement de cuisine, ainsi que du remplacement de la cuisinière et de la hotte.

6.1.2.8 Grands nettoyages d'été

Introduction

Pour rappel, chaque année, durant la première quinzaine de juillet - au début des vacances scolaires - nos bâtiments communaux (à l'exception des temples et des administrations) bénéficient d'une cure de jouvence bien méritée. Cette opération conjugue efficacité, dynamisme et convivialité.

Recrutement et engagement

Afin de participer à cette aventure collective, un recrutement ciblé est organisé auprès des jeunes domiciliés dans la Commune et ayant terminé leur scolarité obligatoire. Environ 25 jeunes intègrent ainsi notre équipe d'intervention, apportant leur énergie et leur motivation.

Organisation et missions

Sous la supervision experte de nos concierges et du responsable du Service des bâtiments, ces jeunes collaborateurs se voient confier diverses missions, notamment :

- Nettoyage minutieux des collèges, salles de sport et salles communales
- Réorganisation et déménagement du mobilier, lorsque cela est nécessaire

Cette approche, à la fois structurée et empreinte de bonne humeur, garantit des résultats impeccables tout en favorisant l'émergence d'un esprit d'équipe fort.

Rémunération et valorisation

La rémunération est fixée à CHF 16.00/heure dès la première année. Ce montant bénéficie d'une augmentation annuelle de CHF 1.00/heure à partir de la deuxième année, valorisant ainsi l'engagement et la progression de chaque participant.

Clôture conviviale

Pour célébrer les efforts déployés et renforcer la cohésion, le dernier jour - à midi - tous les jeunes participants sont conviés à un repas convivial à la cafétéria du centre sportif. Ce moment de partage, auquel se joignent les membres de la Municipalité et les collaborateurs concernés, permet de clôturer l'opération dans la bonne humeur et de savourer ensemble les fruits d'un travail bien fait.

6.1.3 Esserts communaux

Liste des esserts communaux

Localité	Lieu de l'objet loué	Ares (= 100 m²)
Châtillens	RF 3117	46.96 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/2	77.51 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/1-10-11	242.86 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/3-4-5-6	204.80 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/7-8-12	209.88 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/9	61.82 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	82.43 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	45 ares
Les Tavernes	RF 8075 Le Clos	112.60 ares
Palézieux	RF 95 Au Grand Clos	720 ares
Palézieux	RF 407 La Côte aux Tavans	94 ares
Oron-la-Ville	RF 11209/210 Sur Mont, En Botoille	309.42 ares
Oron-la Ville	RF 11329 La Longive	330 ares
	RF 11393 Aux Craux – La Poya	175 ares
	RF 11099 Au Chaney	118 ares
	RF 11117 Au Chaney (parcelle refuge forestier)	76 ares
Oron-la-Ville	RF 11300 Les Bures	47 ares
	RF 11302 Stap les Bures	75 ares
	RF 11295	25 ares
	RF 11210 Sur-Mont	112 ares
Oron-la-Ville	RF 11271 En Prin	135 ares
	RF 11187 Abattoirs	56.25 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.56 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.57 ares
	RF 15045/127 Sous les Prés	
Total		3'611.66 ares

6.1.4 Ventes d'immeubles et de terrains

En 2025, la Municipalité n'a pas vendu de biens immobiliers.

6.1.5 Achats de terrain

La Municipalité a fait l'acquisition de la parcelle RF n° 1272 (510 m²) située sur la Commune de Forel (Lavaux), en face du Restaurant de la Croix-fédérale, à la Fondation Los Lorentes, afin d'y aménager un arrêt de bus.

6.1.6 Oron-la Ville - Construction du nouveau collège

Le nouveau collège est parfaitement opérationnel. Le projet Cour Verte, en cours et sous le coup d'oppositions, empêche encore le bouclage du préavis.

6.1.7 Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant

Le remplacement de l'ascenseur a été effectué, les travaux de transformation sont donc terminés.

6.1.8 Oron-la-Ville - Temple

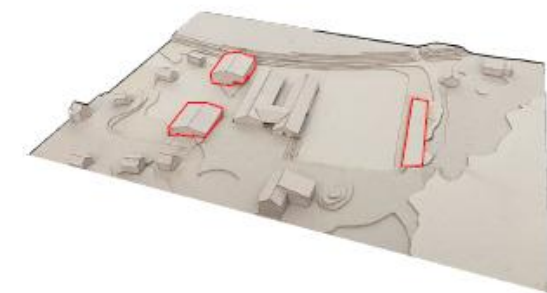
Faisant suite à la demande de citoyens, la Commune, épaulée par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), a installé une plaque explicative devant le temple d'Oron-la-Ville.

L'architecture atypique de ce temple, de forme elliptique propre à l'église réformée, est relativement rare et est digne d'intérêt. Pour information, le temple de Chêne-Pâquier présente la même architecture.



Pose de la plaquette en compagnie de M^{me} et M. Corboz, le 5 avril 2025

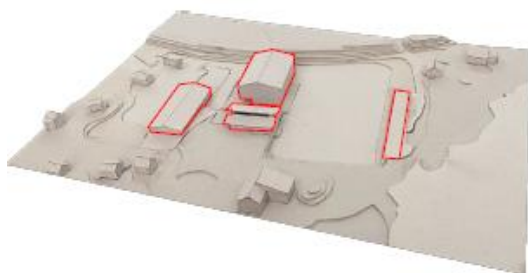
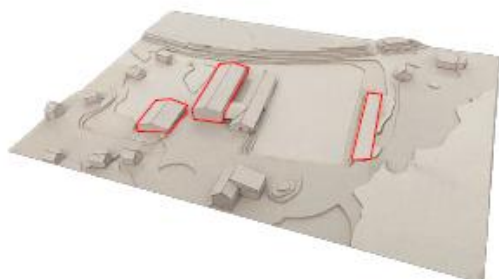
6.1.9 Palézieux - Agrandissement et réfection du collège



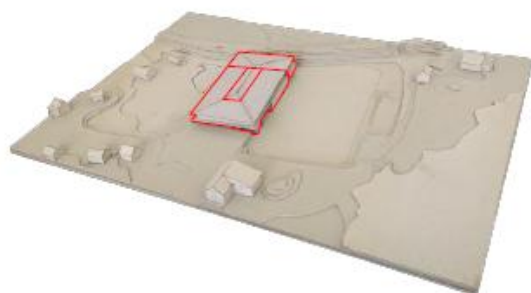
En 2025, la Municipalité a poursuivi la pré-étude relative à l'agrandissement du collège de Palézieux. Ce projet répond à une double nécessité : assainir le bâtiment existant et anticiper l'augmentation de la population.

Dans le cadre du préavis adopté, le bureau SCA Sylvain Carera Architectes a remis son rapport d'analyse des variantes. Plusieurs options ont été étudiées :

- l'ajout de deux bâtiments annexes sur une parcelle voisine actuellement en mains privées ;
- le rehaussement du bâtiment existant ;
- l'extension du volume actuel ;
- la démolition complète et la reconstruction.



Les trois dernières variantes se sont révélées difficilement réalisables, pour des raisons principalement économiques ou techniques. La solution privilégiée consiste en l'implantation de deux nouveaux bâtiments, permettant de maintenir l'utilisation des classes existantes durant le chantier, puis de procéder à l'assainissement complet du bâtiment actuel une fois les nouvelles infrastructures opérationnelles.



Le propriétaire de la parcelle RF n° 61 a été approché en vue d'une éventuelle acquisition. La prochaine étape consistera à présenter au Conseil communal un préavis regroupant le crédit nécessaire à l'achat du terrain, si un accord intervient, ainsi que la poursuite de la procédure, notamment la mise en concours du projet.

Selon le programme élaboré par Monsieur Patrick Vallat du bureau Vallat Partenaires SA, qui accompagne la Municipalité dans tout le processus, les 2 nouveaux bâtiments pourront être opérationnel à la rentrée 2032.

Extrait du rapport Carera - Variantes d'implantation

6.1.10 Palézieux - Stand de tir

En 2025, le Conseil communal a validé le préavis relatif à l'assainissement et à l'agrandissement de la buvette du stand de tir de Palézieux. Ce projet ne concerne pas les installations de tir elles-mêmes, mais exclusivement la partie destinée à l'accueil.

Un groupe de travail réunissant le Syndic et des représentants des principales sociétés de tir utilisatrices de la buvette a été constitué. Ces échanges constructifs et positifs ont permis d'affiner le projet et d'aboutir à une solution cohérente avant sa mise à l'enquête publique.

L'objectif est d'assainir la buvette existante, d'y installer un chauffage, de le mettre en conformité avec les normes actuelles, notamment sur le plan énergétique, d'y prévoir des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, et d'agrandir la buvette afin de permettre l'accueil d'un plus grand nombre de personnes lors des manifestations et rencontres.

Le projet a été soumis à l'enquête publique et a suscité plusieurs oppositions, actuellement en cours de traitement. En conséquence, le début des travaux, initialement prévus en 2025, sont reportés dans l'attente du règlement de ces procédures.

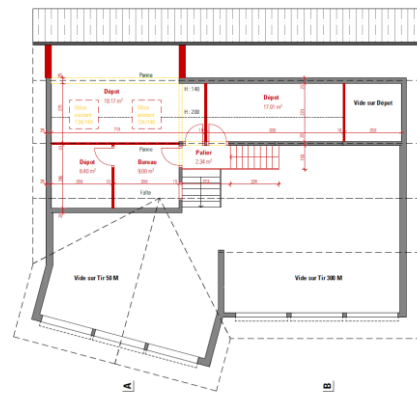


Photo de synthèse et plan du projet d'agrandissement de la buvette

6.1.11 Patinoire

La patinoire constitue, chaque année, une infrastructure phare de l'animation hivernale communale. Elle accueille les élèves des écoles d'Oron et de la région dans le cadre d'activités scolaires, favorisant l'accès au sport et la découverte d'activités de glace dans un cadre sécurisé et de proximité.

Au-delà de sa vocation sportive, cette installation représente un véritable lieu de rencontre intergénérationnel. Elle permet l'organisation de manifestations telles que le repas des jeunes citoyens. Par son accessibilité tarifaire, elle offre à l'ensemble de la population une activité de loisirs attractive, participant au rayonnement et à l'attractivité de la Commune durant la période hivernale.

La Municipalité tient à exprimer sa vive reconnaissance aux entreprises partenaires ainsi qu'aux communes qui ont apporté leur soutien financier. Leur engagement témoigne d'une solidarité régionale précieuse et contribue de manière déterminante à la pérennité et au succès de cette infrastructure.



6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Groupement forestier Broye-Jorat

M. Didier Gétaz, Garde forestier, a suivi l’entretien, les plantations, les éclaircies et les coupes, afin de faire progresser ce beau patrimoine. Vous trouverez son rapport ci-dessous :

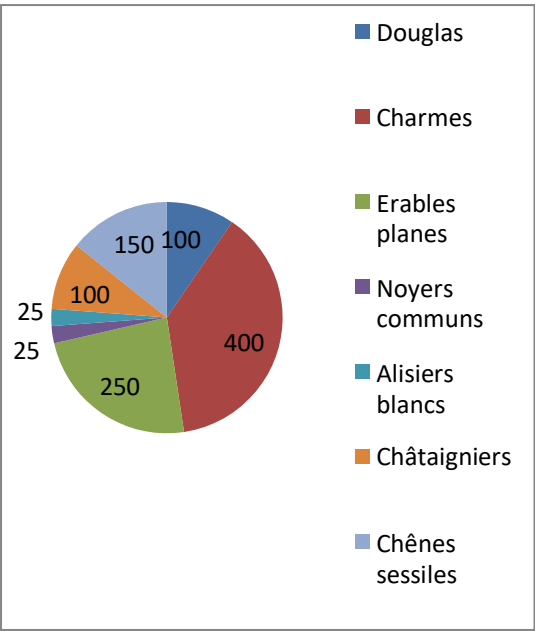
192 hectares de forêts, possibilité de 1’650 m³ dont 1’200 m³ de résineux et 400 m³ de feuillus.

Plantations :

Trois plantations ont été réalisées dans les forêts d’Oron en 2025. La première plantation a été réalisée dans le bois du Chaney suite à une coupe de réalisation due à un foyer de bostryches. Cette plantation a été faite avec les employés de la Banque Raiffeisen à l’occasion de ses 125 ans. La seconde plantation a été réalisée au bois de la Chervette également à la suite d’une coupe due à un foyer de bostryches. La troisième plantation a été réalisée à Pra Don Abbé suite à une coupe de réalisation planifiée.

Nombre de plants :

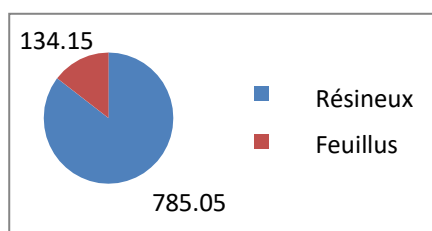
Douglas	100
Charmes	400
Erables planes	250
Noyers commun	25
Alisiers blancs	25
Châtaigniers	100
Chênes sessiles	150
Total	1050



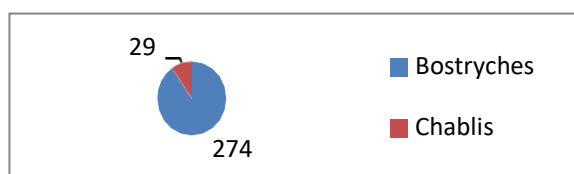
Soins culturaux : 15.17 ha répartis sur les différentes surfaces de jeunes peuplements.

Coupes planifiées : Coupes, 700 m³ réparties selon le tableau

Résineux	785.05
Feuillus	<u>134.15</u>
Total	919.20

**Coupes forcées (chablis et bostryches) :**

Bostryches	274
Chablis	<u>29</u>
Total	303

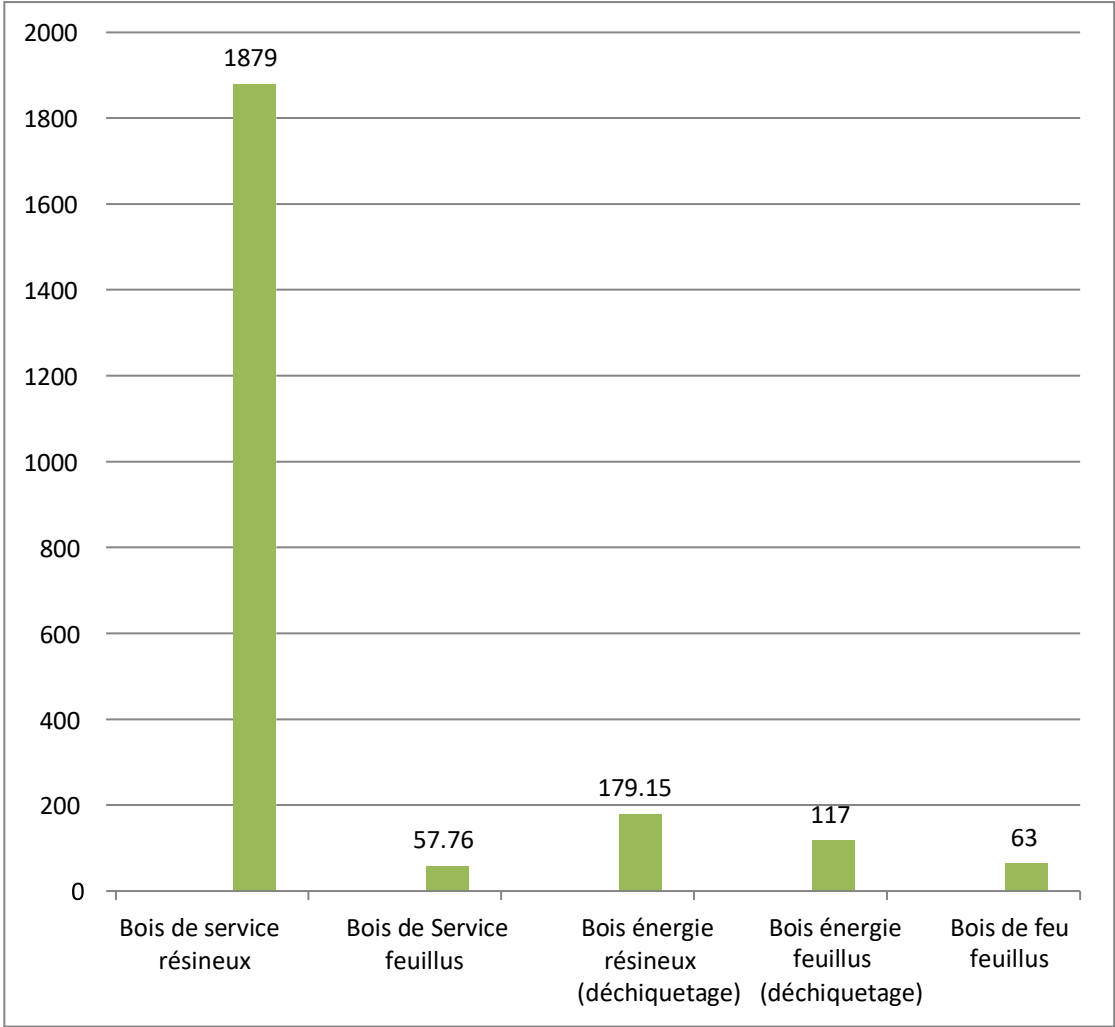
**Coupes de sécurisation des zones d'accueil en forêts :**

En 2025, 9 coupes de sécurisation des sentiers et structures d'accueil en forêts ont été réalisées pour un total CHF 36'941.45, dont **CHF 25'643.65** à charge de la Commune après déduction de CHF 11'297.80 de produit de la vente des bois.

Il s'agit des chantiers suivants :

- Sentier de l'étang Essertes
- Refuge du Chaney
- Sentier Faiugire
- Refuge de la Pépinière
- Route de Bussigny, Plat de Biolex
- Chemin de la Condémine, Vuibroye
- Bois de l'Erberey et Pierra Confry
- Chemin du Genevrey
- Chemin de la Rochette, Essertes

Volumes produits par assortiments : Bois vendu (payé) durant la période du 01.01 au 31.12.2025



Bois de service résineux	1879.00 m³
Bois de service feuillus	57.76 m³
Bois énergie résineux (déchiquetage)	179.15 m³
Bois énergie feuillus (déchiquetage)	117.00 m³
Bois de feu feuillus	63.00 m³

Les volumes présentés dans le tableau ci-dessus sont les volumes de bois vendus durant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et non les bois coupés durant cette période. Certains bois ont été coupés en 2024 et certains bois coupés en 2025 ne seront vendus qu'en 2026.

6.3 Section 3 Vignes

La Commune d’Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d’Oron-la-Ville en 2010 :

N° RF	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d’Oron	CHF 116'000.00
1168	3'424 m ²	Clos d’Oron	CHF 38'000.00
1185	1'342 m ²	Châtillon	CHF 15'000.00

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d’Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D’une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret, Pinot noir et Garanoir.

En 2025, la météo a été particulièrement capricieuse pour le suivi du travail aux vignes mais grâce au travail acharné de M. Martial Neyroud, il ne manquait que 400 litres de blanc, sinon le quota a été rempli. Grâce à la vinification de M. Xavier Fonjallaz, nous avons obtenu le label Terravin pour le Clos d’Oron blanc et rouge.

Sur les ventes, nous pouvons relever que le millésime 2023, qui avait obtenu la médaille d’or au Mondial du Chasselas, s’est vendu avec succès. A relever que ce genre de label a permis de faire connaître notre Clos d’Oron et sa qualité de vinification.

Pour 2024, nous avons obtenu la distinction « Médaille d’argent » 2025 et il est également très apprécié de notre clientèle.



A l’avenir, nous espérons pouvoir garder la même vision sur le travail de la vigne et sa vinification, afin que le vin continue sur cette qualité. Nous remercions nos deux collaborateurs MM. Martial Neyroud et Xavier Fonjallaz pour le travail effectué.

Récapitulatif d'encavage pour la récolte 2025

Cépages	Acquits (droits)	Récolte
Chasselas	13'029 kg	11'594 kg
Pinot noir	720 kg	720 kg
Garanoir	900 kg	700 kg
Gamaret	900 kg	700 kg

6.3.2 Ventes

Pour l'année 2025, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 2'430 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 120 bouteilles de Coup de Foudre (0.7 l.)
- 2'383 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'106 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)
- 5'000 litres vinifiés vendus en vrac à Riem Daepp & Co à Kiesen (récolte 2024).

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'358 bouteilles de blanc, 83 désirées de blanc, 138 de coup de foudre et 619 bouteilles de rouge.

Solde en cave (bouteilles) au 31 décembre 2025, millésime 2023 et 2024 :

- | | |
|---|-------|
| • Clos d'Oron Rouge (0,7 l.) | 2'910 |
| • Clos d'Oron Blanc (0,7 l.) | 1'818 |
| • Clos d'Oron Blanc (0,5 l.) | 540 |
| • Clos d'Oron Blanc Coup de Foudre (0,7 l.) | 1'218 |



Aux vendanges, le drapeau flotte sur la vigne

6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

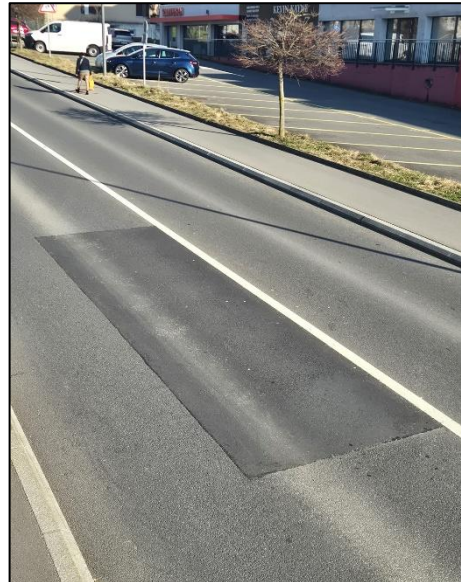
6.4.1.1 Entretien - Travaux 2025

Les travaux de remise en état suite à la reconnaissance du printemps ont été ciblés aux endroits suivants :

- Pontages de fissures : Bussigny-sur-Oron, Châtillens, Chesalles-sur-Oron, Essertes, Oron-la-Ville, Palézieux, Les Tavernes, Les Thioleyres et Vuibroye.
- Réfection de revêtement bitumineux : Bussigny-sur-Oron, Châtillens, Ecoteaux, Essertes.
- Réfection de divers bords de routes et chemins : Bussigny-sur-Oron, Châtillens et Ecoteaux, Essertes, Oron-la-Ville, Oron-le-Châtel, Palézieux, Les Tavernes, Les Thioleyres et Vuibroye.
- Réparations de regards et caniveaux : Châtillens, Oron-la-Ville, Palézieux.

Fin novembre, une intervention d'urgence a été nécessaire sur la Route de Lausanne à Oron-la-Ville.

Une zone d'enrobé s'est décollée de la chaussée, provoquant un gros nid-de-poule et aux alentours, l'enrobé n'était pas lié à la couche de fondation. Afin de remédier à tous ces problèmes de fissures et d'encollage, des contrôles sur la qualité du tapis remis à neuf en 2021 seront effectués en 2026 par une entreprise spécialisée.



6.4.1.2 Ecoteaux - Grand'Route - Réfection

Suite à la votation du préavis 13/2023 pour l'étude du réaménagement de la Grand'Route, un préavis pour les travaux de remplacement des conduites d'eau potable sera présenté au Conseil communal courant 2026, et un autre suivra pour la réalisation de la chaussée et du trottoir afin d'apporter la pleine sécurité pour les riverains.

6.4.1.3 Essertes - Chemin des Coucous

Suite aux précipitations de fin 2023, le glissement de terrain préexistant (glissement permanent de danger faible recensé) a montré des signes de réactivation brutale.

Les analyses et surveillance de ce glissement qui ont été validés par l'adoption du préavis 11/2024, sont toujours en cours, nous attendons les conclusions du bureau d'ingénieurs mandaté suite à ces analyses, qui indiqueront les mesures à prendre.



6.4.1.4 Oron-la-Ville - Réaménagement de la traversée du Bourg et giratoire de La Concorde

Suite à l'acceptation du préavis, les travaux du parking du Carroz ont commencé. Pour la traversée du Bourg, nous attendons les dernières validations de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et, dans le meilleur des cas, les travaux devraient débiter dans le courant de l'année 2026.

La direction de travaux sera assurée par le bureau Gemetris SA.

6.4.1.5 Oron-la-Ville - Parking du Carroz

Afin de gagner des places de parc sur ce parking et de créer un nouveau bassin de rétention d'eaux pluviales sous celui-ci, la Municipalité a lancé un projet d'étude qui a abouti à une mise à l'enquête publique du 29 janvier au 28 février 2024.

La Municipalité a tenu compte des oppositions reçues et a décidé d'intégrer un cheminement piéton sécurisé reliant la Route de Palézieux aux Chemins du Chaney et des Chênes. A la suite des séances de conciliations et de la modification du projet, les oppositions ont été retirées. Le plan modifié a été soumis à une enquête complémentaire du 18 janvier au 16 février 2025.

Les travaux ont débuté durant le mois d'octobre 2025 et se termineront au printemps 2026.



6.4.1.6 Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes – Irrégularités

Dans la localité d'Oron-le-Châtel, il a été constaté que le pont CFF des Ochettes s'effritait en périphérie du béton.

Suite aux travaux d'urgence effectués dans la nuit du 4 au 5 septembre 2023, le bureau d'ingénieurs spécialisé mandaté par la Municipalité ayant établi un examen préalable et étant en charge du suivi des travaux d'urgence, a établi un devis relatif au projet d'étude de maintenance d'ouvrage. Le préavis 08/2024 qui concerne cette offre d'ingénieur a été validé par le Conseil communal.



Les études qui ont été réalisées nous ont apporté des résultats pessimistes. En conséquence, la Municipalité a décidé de réunir les organes cantonaux et fédéraux afin de faire le point sur la répartition financière des travaux importants à réaliser dans le futur.

6.4.1.7 Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village

La structure du giratoire du Battoir a été remise dans son état d'origine avant travaux et une couche d'enrobé sera réalisée sous la responsabilité de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) dans le courant 2026.

L'entreprise Grisoni-Zaugg SA devra revoir la partie de l'enrobé à la hauteur des arrêts de bus qui présente des faiblesses et déformations visibles.

Hormis ces quelques retouches, la qualité des travaux et l'amélioration tant au niveau sécuritaire qu'au niveau de l'aménagement urbanistique, ont été soulignés par beaucoup d'usagers et concitoyens.

6.4.1.8 Signalisation et marquages routiers

Les panneaux de signalisation routière et de la signalisation horizontale sont régulièrement contrôlés.

Plusieurs miroirs ont été remplacés afin de garantir une sécurité parfaite au niveau des carrefours.

6.4.1.9 Transports spéciaux

La communication reste compliquée avec les entreprises de transports empruntant les axes de ravitaillement passant sur notre territoire, sachant qu'une première équipe dépose les panneaux et la signalisation et que la deuxième équipe devrait les reposer correctement. Malheureusement, à chaque passage, notre Service de la voirie est obligé de refaire l'itinéraire complet afin de remettre en conformité la signalisation verticale.

Pour les travaux de la traversée du Bourg, la communication devra être améliorée afin d'éviter qu'un convoi reste bloqué au milieu des travaux.

6.4.1.10 Radars pédagogiques

A la demande de certains citoyens, nos appareils sont installés à d'autres endroits que nos points fixes. Si les données sont trop élevées, l'info-radar est remis régulièrement sur ces tronçons afin de sensibiliser les automobilistes.

6.4.1.11 Contrôles radar

Après chaque contrôle radar effectué par le Canton, le pourcentage des infractions nous est transmis.

Même si nous sommes souvent en-dessous des données cantonales, nos radars pédagogiques sont aussi installés sur ces lieux de contrôle.

6.4.1.12 Déneigement

L'organisation du service hivernal se passe toujours très bien entre la Commune et les entreprises privées mandatées pour ce travail.

Les épisodes neigeux ont été moins prononcés ; en revanche, une quantité importante de sel a dû être utilisée sur les routes. La collaboration avec le service de la Direction générale de la mobilité et des

routes (DGMR) pour la fourniture du sel se déroule de manière très satisfaisante et nous ne pouvons qu'espérer poursuivre cette collaboration efficace.

6.4.2 Eclairage public

Suite à l'acceptation du préavis n° 03/2025 par le Conseil communal, divers tronçons ont été rénovés à Oron-la-Ville et Palézieux-Village. De nouvelles têtes LED ont été installées munies du système de télégestion déjà en place au niveau communal.

La Municipalité a également mandaté une entreprise afin de faire un état des lieux général et ainsi établir une feuille de route pour la stratégie d'éclairage public à l'avenir.

6.4.3 Chemins privés à usage agricole (type AF) - Etude pour réfection

L'étude a progressé et se trouve désormais au stade de la préparation d'un préavis permettant d'engager la réalisation des chemins de priorité 1, en vue d'un début des travaux en 2027. Il est important de poursuivre ce projet, celui-ci bénéficiant de subventions importantes du Canton et de la Confédération.

6.4.4 Revitalisation de la Biorde

Pour rappel, le dossier de revitalisation de la Biorde concerne un tronçon d'une longueur totale de 4 km se situant sur les Communes d'Attalens, Granges et Bossonnens.

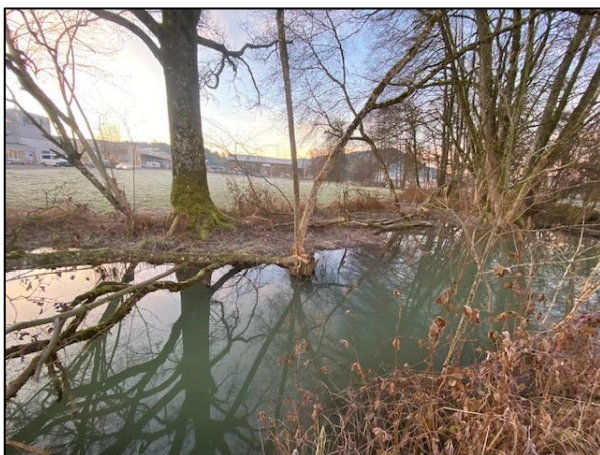
En 2025, la poursuite des signatures des conventions a eu lieu. Il n'y a pas eu de travaux entamés.

6.4.5 Palézieux - Biorde - Dégâts dus aux castors

Suite à la présence d'un castor dans le ruisseau de La Biorde (DP 62), dans la zone industrielle du Grivaz à Palézieux, la Municipalité a demandé, en février 2025, à l'inspecteur de Police faune-nature de prendre des mesures afin de pouvoir garantir l'usage approprié de ces surfaces agricoles alentour.

En effet, la construction d'un barrage par les castors a créé des inondations sur les parcelles agricoles adjacentes, les rendant impraticables et inexploitable.

Le barrage a été démonté avec l'autorisation du garde-faune, suite à quoi le castor a manifestement élu domicile ailleurs.



6.4.6 Palézieux - La Condémine - Gestion du cordon boisé et sécurisation de la Broye

Suite à plusieurs accidents survenus dans les forêts romandes, les services forestiers ont pris conscience qu'il fallait mettre en œuvre une réglementation accrue et des protocoles de contrôle afin de pouvoir se promener en sécurité sachant que le risque zéro n'existe pas. Pour la Commune d'Oron, un budget de CHF 100'000.-- a été rajouté au budget pour effectuer des travaux de sécurité.

6.4.7 Places de jeux

Les contrôles, entretiens et remises en état sont régulièrement effectués par le Service de la voirie afin que les utilisateurs puissent jouer en toute sécurité.

6.4.8 Entretien des espaces verts

Les arbres, buissons et haies nécessitent chaque année un important travail d'entretien durant les périodes de taille.

Certains grands arbres font l'objet d'un suivi régulier par une entreprise spécialisée, afin d'effectuer des contrôles sanitaires et de procéder aux travaux d'entretien nécessaires.

Malgré ces contrôles, au mois de mai (le dernier ayant été effectué en février), une importante branche charpentière d'un axe principal de l'un des deux grands tilleuls situés à la Place de la Foire à Oron-la-Ville est tombée sur un véhicule stationné. Heureusement, seuls des dégâts matériels sont à déplorer.

A la suite d'un état de situation, il a été constaté que cette rupture sur un axe majeur était causée par une altération importante du bois provoquée par une infestation fongique. Il s'agit d'un champignon lignivore responsable d'une pourriture de type blanche fibreuse. L'identification précise du champignon n'était toutefois pas possible à ce stade, aucun sporophore n'ayant été observé.

Le dommage est situé à environ trois mètres de hauteur sur le tronc principal, avec une dégradation atteignant le cœur du bois et compromettant la résistance mécanique de l'arbre à cet endroit.

Au vu de cette situation, la Municipalité a décidé de procéder à l'abattage de ces deux grands arbres afin d'éviter tout risque sur cette place très fréquentée.

L'intervention a confirmé que les deux tilleuls étaient atteints par ce champignon. Deux jeunes arbres seront replantés. Il a également été décidé de maintenir, pour l'ensemble des arbres de la Place de la Foire, une hauteur et un diamètre moyens afin de garantir une meilleure maîtrise des questions de sécurité.



6.4.9 Parcours Vita

Ce lieu d'accueil, très fréquenté par les sportifs mais aussi par les promeneurs, nécessite un travail rigoureux de la part du Service de la voirie. Les postes d'exercices doivent être suivis selon des normes très précises et il est également nécessaire de s'occuper de l'élagage des branches le long de ce parcours entièrement en forêt, ainsi que du sol recouvert principalement de plaquettes de bois. A chaque printemps environ 120 m³ est répandu sur le circuit.



Poste n°4 refait à neuf

Un contrôle qualité a été annoncé pour le printemps 2026.

6.4.10 Parcs et promenades

Vu le peu de surface verte mise à disposition par nos autorités cantonales, la voirie entretient avec ferveur le parcours Vita, afin de permettre à notre jeunesse et à nos sportifs de cultiver leurs formes olympiques.

La toiture de la cabane de la pépinière au Bois de l'Erberey a été entièrement restaurée afin de redonner du cachet à ce lieu prisé par les promeneurs.

Un banc de fortune a été mis en place le long du bois reliant Essertes par des promeneurs afin de faire une pause et admirer la vue de ce magnifique endroit sur les hauts de Vuibroye. C'est le banc des amoureux selon les habitués !



Il a été remplacé par le Service de la voirie.



Nombreux sont les bancs et tables de pique-nique le long des promenades.

Dès qu'un entretien ou un remplacement est nécessaire, le Service de la voirie s'en occupe.

6.4.11 Cimetières

Malgré un entretien régulier, il est difficile de suivre l'arrachage des mauvaises herbes. Le projet de réaménagement tant attendu sera présenté en 2026.

L'épicéa du cimetière d'Essertes a dû être abattu pour des raisons sanitaires. Un jeune mélèze l'a remplacé.



6.4.12 Palézieux - Chemin en forêt entre Serix et le viaduc en pierres des CFF - Glissement de terrain

Suite à l'étude du bureau d'ingénieurs, une séance permettra de décider si on réalise un caisson forestier ou si on améliore simplement l'itinéraire des flux des eaux de ruissellement afin d'éviter qu'une situation semblable ne se reproduise.

6.4.13 Entretien des fossés

Les fossés sont curés au minimum une fois par année. Lorsque de fortes précipitations sont annoncées, le Service de la voirie procède à un contrôle afin de s'assurer que l'eau s'évacue correctement pour éviter tout débordement.

Toutefois, en cas de précipitations particulièrement intenses, les fossés peuvent rapidement se remplir à nouveau et un nouvel entretien devient alors nécessaire.

6.4.14 Sentiers pédestres

Très fréquenté, le réseau de sentiers pédestres est utilisé en toutes saisons.

Des contrôles réguliers sont effectués par le Service de la voirie, notamment à la suite de conditions météorologiques défavorables.

Il est régulièrement constaté la présence d'arbres en travers des sentiers, ainsi que des zones plus largement touchées par les intempéries ou d'arbres dépérissants parfois, atteints par des parasites. Ces situations nécessitent ponctuellement la fermeture de certains tronçons afin de permettre l'organisation d'interventions de sécurisation en collaboration avec les services forestiers.

Une bonne collaboration avec le groupement forestier est nécessaire afin de limiter au maximum les risques d'incidents. Il convient toutefois de rappeler que le risque zéro n'existe pas et que les promeneurs assument les risques inhérents à la fréquentation du milieu forestier.



6.4.15 Décorations de Noël

Des décorations de Noël ont été installées à Palézieux-Gare.



6.4.16 Véhicules et machines du Service de la voirie

Suite au crédit d'investissement accordé par le Conseil communal, les véhicules choisis ont été livrés dans le courant de l'année.

L'achat des véhicules choisis par la Municipalité répond entièrement aux attentes des services concernés.

Les effectifs grandissent au Service de la voirie, Service des eaux, Service des bâtiments, Services industriels et au Bureau technique, nécessitant une remise en question de la flotte des véhicules.



Service de la Voirie : camionnette Iveco avec pont basculant



Service de la voirie :
Véhicule multi lift Meili équipé d'une lame à neige, d'une saieuse, d'une grue et d'une citerne pour l'arrosage et haute pression



Service Industriels et Bureau Technique :
Fourgon Peugeot Partner électrique

6.4.17 Apprentissage au Service de la voirie

M^{me} Aurélie Gilliéron a obtenu son CFC d'agente d'exploitation voirie bien mérité.

M. Daniel Sonnay, Municipal, félicite Aurélie pour son parcours exemplaire ainsi que son formateur M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie et tous ses collaborateurs qui ont mis en avant leurs compétences professionnelles pour la réussite de cet apprentissage.

M^{me} Aurélie Gilliéron a été engagée comme collaboratrice au Service de la voirie depuis le mois d'août.



6.4.18 Bénévolat au service de la Commune

C'est la 3^{ème} année que cette matinée de bénévolat est organisée par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie et M. Jean-Michel Chevalley, Pasteur du Gospel Center.

A nouveau une centaine de personnes de tous âges et 4 collaborateurs du Service de la voirie se sont retrouvés au Gospel Center le samedi 8 novembre pour boire un café avant de se rendre sur les chantiers organisés au bois du Chaney à Oron-la-Ville, au sentier didactique du Terril des Mines à Châtillens et au sentier pédestre de l'Etang à Essertes.

La Municipalité remercie le Gospel Center et le Service de la voirie pour l'organisation ainsi que le personnel de piquet du SDIS Oron-Jorat pour le transport des personnes sur les différents chantiers.



6.5 Section 5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

Le système de taxation au poids appliqué à la gestion des ordures ménagères s'avère globalement satisfaisant et présente l'avantage principal de respecter le principe du pollueur-payeur. Il convient toutefois de relever que sa gestion implique une charge administrative relativement importante ainsi qu'un suivi du système sur le terrain.

65 conteneurs semi-enterrés sont répartis dans la Commune et 2 Ecopress équipés de bennes de 32 m³ sont à disposition dans les deux déchèteries.

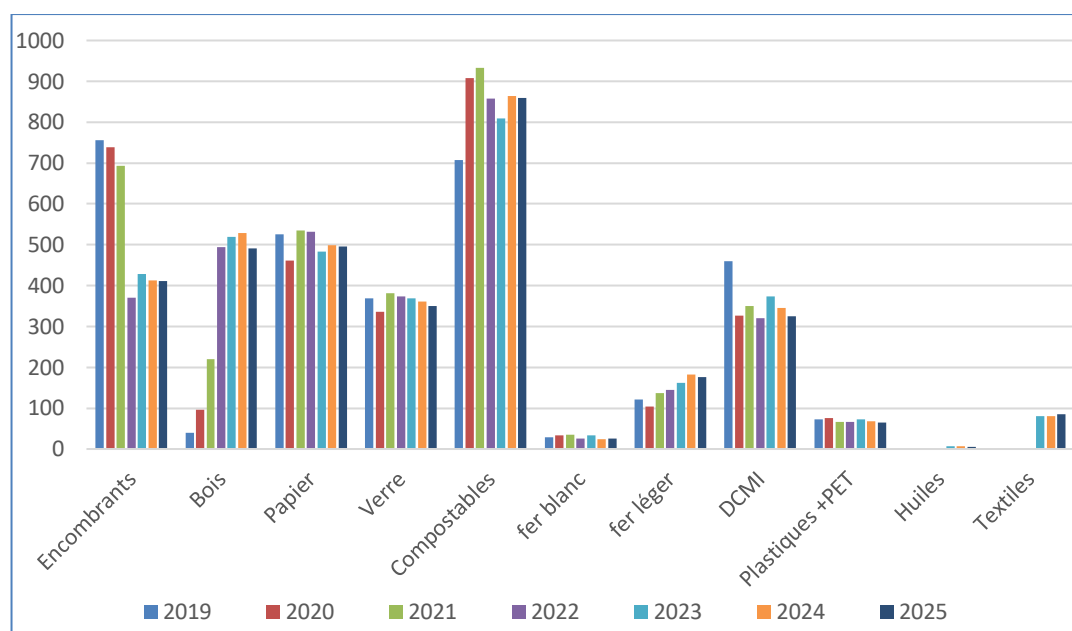
6.5.2 Statistique des déchets récoltés

Graphique sur l'évolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

Type de déchets	Apports 2020 en tonnes*	Apports 2021 en tonnes*	Apports 2022 en tonnes	Apports 2023 en tonnes	Apports 2024 en tonnes	Apports 2025 en tonnes
Objets encombrants	739	693	371	427	412	412
Bois usagés	95	219	494	519	528	490
Compostables	908	933	857	809	864	860
Verres mélangés	337	381	374	369	361	350
Papier	462	535	531	482	499	496
Métaux	137	350	172	196	207	202
DCMI	327	351	320	374	345	324
Plastiques PET +	76	67	67	73	68	64
Huiles				6	7	6
Textiles				81	80	85

DCMI : Déchets admis en décharge contrôlée pour matériaux inertes

*Variation due à la période COVID.



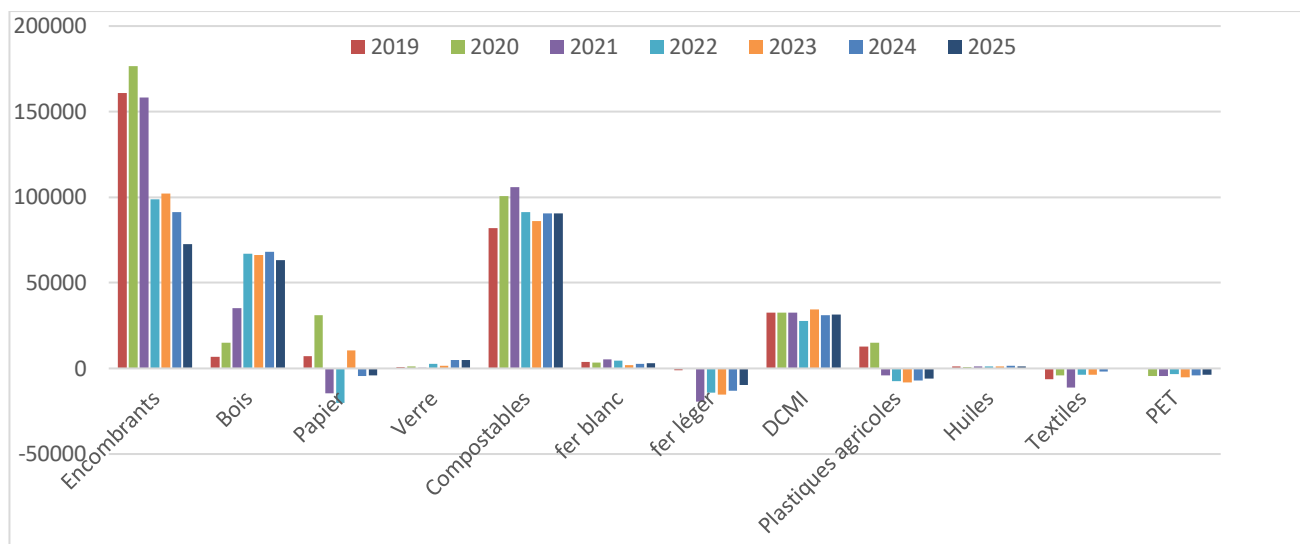
Depuis 2022, une partie du bois mélangé, auparavant éliminée avec les déchets encombrants, est désormais déposée dans les bennes destinées au bois. Cette évolution explique la forte diminution des déchets encombrants et l'augmentation des volumes de bois collectés.

Depuis l'introduction de la collecte séparée des EPS (Sagex), revalorisés en matériaux d'isolation par l'entreprise Swisspor, plus de 3,5 tonnes ont été collectées durant l'année. Ce volume correspond à plus de 550 sacs de 500 litres à manipuler et à entreposer entre les collectes.

Nous pouvons constater une certaine stabilité dans la quantité de déchets à traiter.

Graphique des coûts des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encombrants	176'780.14	158'102.20	98'648.95	102'057.70	91'218.55	72'469.15
Bois	14'919.66	35'072.00	67'027.50	66'224.55	68'031.90	6'3410.40
Papier	30'942.64	- 14'353.90	-20'200.05	10'624.70	- 4'311.05	- 4'201.50
Verre	1'008.25	398.95	2'732.20	1'738.35	4'771.05	4'804.25
Compostables	100'683.04	105'767.85	91'488.70	86'249.60	90'697.20	90'584.90
Fer blanc	3'338.70	5'344.38	4'411.00	1'828.80	2'597.95	3'010.70
Fer léger	- 20.15	- 19'343.60	-14'265.70	-15'402.80	- 12'891.55	- 9'793.15
DCMI	32'494.97	32'521.75	27'583.30	34'484.65	31'161.90	31'329.30
Plastiques	15'001.32	- 4'086.91	-7'437.50	- 8'240.50	- 6'991.25	- 5'868.25
Huiles	935.16	1'243.58	1'026.20	1'129.50	1'605.40	1'290.35
Textiles	- 4'180.80	- 11'285.34	-3'579.70	- 3'838.25	-1'966.70	- 449.85
PET	- 4'247.90	- 4'264.89	-3'336.00	- 5'342.00	- 4'072.00	- 3'856.00



Durant l'année, les taux de rétribution ainsi que les coûts d'élimination des différentes filières de déchets évoluent en fonction de l'offre et de la demande. Les transporteurs adaptent également leurs tarifs selon l'indice ASTAG, lequel est répercuté sur les coûts de transport.

Les coûts liés aux déchets encombrants ont diminué d'environ CHF 20'000.--. Cette baisse s'explique principalement par la réduction du nombre de transports, rendue possible grâce à l'utilisation de la benne compactrice.

6.5.3 Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries

Les bennes compactrices donnent satisfaction dans leur utilisation. A la déchèterie d'Oron, leur forte sollicitation nécessite toutefois le recours régulier à la benne de réserve. Dans ces conditions, environ un transport sur deux à trois s'effectue avec une benne non compactée.

Malgré cette contrainte, on constate qu'en 2025, le coût des transports des déchets encombrants a été réduit de moitié, générant une économie de plus de CHF 30'000.--.

L'extension des horaires d'ouverture a entraîné un report d'une partie de la fréquentation du samedi vers le vendredi. A la déchèterie d'Oron-la-Ville, plus de 200 passages se sont ainsi déplacés vers le vendredi. Une évolution similaire est observée à Palézieux.



La mise en place des barrières permet un meilleur contrôle des horaires d'accès pour les citoyens et les entreprises. Elle réduit également la nécessité pour les employés de procéder aux contrôles des cartes, ce qui leur permet de consacrer davantage de temps aux tâches opérationnelles au sein de la déchèterie.

La reprise des EPS (Sagex) par Swisspor représente environ 550 sacs de 500 litres collectés à la déchèterie durant l'année, avec des enlèvements effectués en moyenne tous les trois mois. Cette organisation implique de nombreuses manipulations et requiert un espace de stockage important.

Afin d'optimiser cette gestion, la Commune a décidé d'acquérir une machine de compactage pour l'EPS. Une opportunité intéressante s'étant présentée, cet équipement a pu être acquis et son utilisation donne entière satisfaction.



Sur cette palette il y a le volume de 50 sacs d'EPS. Celui-ci est rémunéré contrairement au vrac qui est repris gratuitement et pour lequel nous devons acheter les sacs.

Dans le cadre du programme LIFT, destiné à soutenir l'insertion professionnelle des élèves de l'école obligatoire, la Commune a mis à disposition une place de travail hebdomadaire au sein de la déchèterie communale.

Ce dispositif permet à un élève de se familiariser concrètement avec le monde du travail tout en développant des compétences essentielles telles que la ponctualité, le sens des responsabilités et le travail en équipe. Encadré par le personnel communal, que nous remercions pour cet engagement, le jeune participe à différentes tâches adaptées à son âge, notamment l'accueil et l'orientation des usagers, ainsi que le soutien aux activités de tri et de gestion des déchets.

Par cette participation, la Commune contribue activement à l'accompagnement des jeunes dans leur transition entre l'école et la formation professionnelle, tout en renforçant les liens entre les institutions publiques, les établissements scolaires et le tissu local.

6.5.4 Conteneurs Molok - Entretien

Le personnel du Service de la voirie a été formé pour effectuer certains dépannages de nos systèmes de balance. Sur le nombre d'installations, nous rencontrons régulièrement des petites pannes qui peuvent être gérées en interne.

Les coûts annuels du logiciel de gestion des déchets urbains (Molok), ainsi que l'entretien de ceux-ci, représentent une charge pour ce système de taxe au poids qui est répercutée sur le prix du kilo de déchets auprès des ménages. Toutefois, le coût des déchets ménagers est entièrement couvert par le montant de la taxe au poids.

Il y a plus de 200'000 ouvertures de Molok par année, ceci engendre parfois des pannes et un entretien régulier doit être effectué afin de garantir du matériel qui soit en tout temps opérationnel.

Le service de la voirie effectue des tournées hebdomadaires de tous les Molok afin de garantir le ramassage des sacs abandonnés à côté de ces derniers et en vérifie le bon fonctionnement. Le fonctionnement et le taux de remplissage des containers est également contrôlé via le logiciel informatique.

Un contrôle au niveau de l'utilisation des cartes est également effectué et, en cas de mauvaise utilisation, les personnes concernées en sont informées.

6.5.5 Dépôts sauvages

Nous avons recensé 607 sacs déposés hors des Molok au cours de l'année.

Grâce à l'ouverture de ces sacs par le Service de la voirie, 16 ordonnances pénales ont pu être délivrées, ainsi que 28 avertissements dans le but de sensibiliser et responsabiliser les contrevenants.

6.5.6 Plastiques agricoles

Depuis le printemps 2021, l'élimination des plastiques agricoles, horticoles et maraîchers est facturée au prix coûtant (heures du transporteur, transport et élimination). En 2025, 44'960 kg ont été collectés lors de la collecte mensuelle organisée à la déchèterie d'Oron-la-Ville.

6.5.7 Collaboration avec les communes voisines

La collaboration avec les communes partenaires se poursuit, tant pour la gestion des ordures ménagères que pour l'utilisation des déchèteries. Les modalités d'accès aux infrastructures diffèrent toutefois selon les communes. Les habitants de Saint-Martin utilisent uniquement la déchèterie d'Oron, ceux de Chapelle-sur-Oron et Auboranges bénéficient du même système que les habitants d'Oron, tandis que les habitants de Granges (Veveyse) utilisent à la fois les déchèteries et les installations Ecopress.

Conformément à la convention conclue en 2021, les déchets des communes fribourgeoises sont acheminés à la SAIDF. Les surcoûts générés par ce dispositif leur sont refacturés.

Avant la signature de la convention entre l'association GACOS (Granges, Auboranges, Chapelle-sur-Oron, Oron et Saint-Martin) et la SAIDF, les ordures ménagères et les déchets encombrants des communes fribourgeoises étaient acheminés avec ceux de la Commune d'Oron vers la SATOM. La diversité des modalités de prise en charge dans ces communes engendre aujourd'hui une charge administrative supplémentaire, principalement pour le Service de la bourse communale.

Les habitants des anciennes Communes d'Auboranges et de Chapelle-sur-Oron, suite à la fusion avec Rue, continuent à utiliser sous la même forme qu'auparavant les infrastructures de la Commune d'Oron. Celles-ci ne sont accessibles que pour les habitants de ces deux villages et non à tous les habitants de la nouvelle Commune de Rue.

6.5.8 Journée Clean Up

Chaque printemps, les services de l'environnement des Cantons de Vaud et Fribourg et COSEDEC lancent l'opération « Coup de balai ». Celle-ci a pour but de sensibiliser la population à l'impact environnemental et financier des déchets sauvages. À cet effet, les communes, les écoles et les associations sont invitées à organiser des tournées de ramassage de déchets dans les espaces publics et dans la nature. Des centaines de personnes se mobilisent chaque année pour collecter des emballages, mégots et autres morceaux de ferraille le long des routes, des rivières, en forêt ou dans les parcs publics.

M^{mes} Denise Vuataz, Sabine Auderset et Joëlle Hunziker ont à nouveau organisé une très belle édition du Coup de Balai à Oron avec le soutien des employés de la voirie.

Leur initiative a d'ailleurs suscité de nouvelles vocations puisque de nouvelles localités ont rejoint l'aventure :

- Palézieux-Village, Denise Vuataz, Anne-Catherine Schwab, Lorraine Bard
- Ecoteaux, Béatrice Reichhart
- Les Tavernes, Sarah Lehmann

La Municipalité profite de ces lignes pour les remercier de leur travail.

COUP de BALAI

Action cantonale de ramassage des déchets
www.balai.ch

Commune d'Oron
Samedi 29 mars 2025

RDV à 9h00 aux endroits suivants :

- Oron-la-Ville : déchèterie
- Palézieux-Village : devant la maison de Commune
- Ecoteaux : place à Riquet
- Les Tavernes : ancien collège

Venez équipé de gants, d'un sac poubelle et d'un gilet jaune.
L'action de ramassage sera suivie d'un apéro offert par la commune.

Avant et après le coup de balai, dans le cadre de la 20ème édition du Festival du Film Vert
4 films seront projetés à la Grand Salle d'Ecoteaux.
Programme ci-contre: www.festivaldufilmvert.ch

Logos: Canton de Vaud, Union des communes vaudoises, AdCV, COSEDEC

7 Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Planification générale d'Oron

En 2025, les travaux de planification ont franchi une étape déterminante. Les trois premiers dossiers ont été mis en consultation ou à l'enquête publique.

Les dossiers de planification en cours dans la Commune sont :

- Plan directeur communal (PDCom)
- Plan d'aménagement communal (PACom)
- Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)
- Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron

Concernant l'Etude paysagère, le dossier a été déposé au Canton pour examen préalable. La Commune est dans l'attente du rapport des services cantonaux afin de poursuivre la procédure.

Jusqu'en 2024, les PDCom et PACom se trouvaient dans le même chapitre, puisqu'ils étaient traités en parallèle. Depuis 2025, le présent rapport traite ces deux planifications séparément, le rythme de leur procédure étant différent depuis leur consultation et enquête publiques.

A noter que la Municipalité a fait réaliser un film explicatif afin de faciliter la compréhension de ces complexes planifications.

7.1.1.2 Plan directeur communal (PDCom)

Le Plan directeur communal (PDCom) constitue le document stratégique définissant les grandes orientations du développement d'Oron pour les vingt prochaines années. Il fixe le cadre général de l'aménagement du territoire et sert de référence aux planifications sectorielles et au Plan d'aménagement communal.

Les cinq grands thèmes traités dans le PDCom sont :

- l'urbanisation et les services,
- la mobilité,
- le paysage,
- l'environnement,
- l'énergie.

En 2025, le PDCom a été soumis à une consultation publique. Cinq interventions ont été enregistrées. Les réponses à ces remarques ne sont pas assorties d'un droit de recours, ce qui permettra à la

Municipalité de finaliser le dossier rapidement et de le faire adopter par le Conseil communal, puis au Canton pour approbation définitive.

Ce document est essentiel : il ne règle pas le détail des affectations, mais trace la vision d'ensemble du développement d'Oron et servira de base aux décisions communales pour les prochaines années.

7.1.1.3 Plan d'aménagement communal (PACom)

Le Plan d'aménagement communal (PACom) traduit concrètement les orientations du PDCom dans un règlement et des plans d'affectation applicables à l'ensemble du territoire communal. Il détermine les droits à bâtir, les zones, les règles de construction et les mesures de redimensionnement imposées par la LAT et le Plan directeur cantonal.

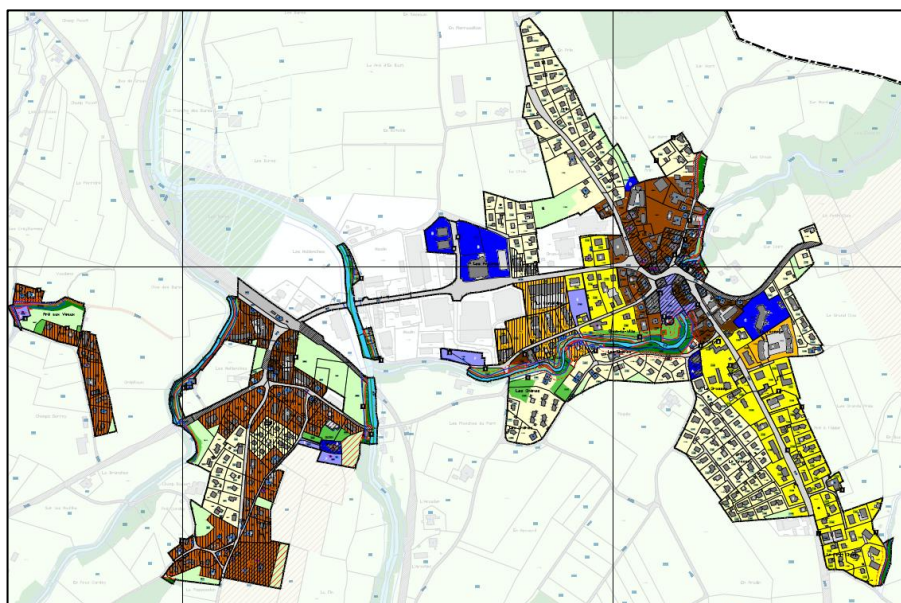
L'enjeu principal de ce PACom réside dans le redimensionnement des zones à bâtir, impliquant des dézonages et des adaptations réglementaires afin de se rapprocher le plus possible des plafonds de croissance fixés par le Canton. Il intègre également l'adaptation des zones d'utilité publique, en ne maintenant que celles qui seront utiles pour ces 15 prochaines années, la gestion des infrastructures et l'harmonisation des règles à l'échelle des 11 localités.

Il est important de préciser que les surfaces agricoles, les zones d'activités ainsi que les secteurs prédisposés à accueillir des infrastructures sportives ne font pas partie de cette planification et font ou feront l'objet d'études spécifiques.

En 2025, le PACom a été mis à l'enquête publique. Cette phase marque un moment sensible, les mesures de réduction des droits à bâtir pouvant susciter des oppositions de la part de propriétaires concernés, dont les terrains perdent tout ou partie de leur potentiel constructible et de leur valeur.

Cette procédure a donné lieu à 36 interventions, principalement des oppositions, mais également quelques observations.

Conformément à la procédure légale, la Municipalité a adressé, le 1^{er} décembre 2025, une convocation à une séance de conciliation à tous les intervenants, étape obligatoire avant la suite du traitement du dossier. Ces séances se tiendront toutes en janvier 2026.



Extrait du PACom mis à l'enquête

7.1.1.4 Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)

La Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) constitue un plan directeur intercommunal imposé par les exigences fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire. Sans cette stratégie adoptée, aucune nouvelle zone d'activités ne peut être créée.

Élaborée par les six communes directement concernées soit Savigny, Forel, Puidoux, Servion, Jorat-Mézières et Oron, cette planification couvre l'ensemble des 12 communes du district de Lavaux-Oron. Elle vise à garantir une utilisation rationnelle des surfaces affectées aux activités économiques, à renforcer le ratio emplois/habitants et à appliquer le principe de « la bonne activité au bon endroit ».

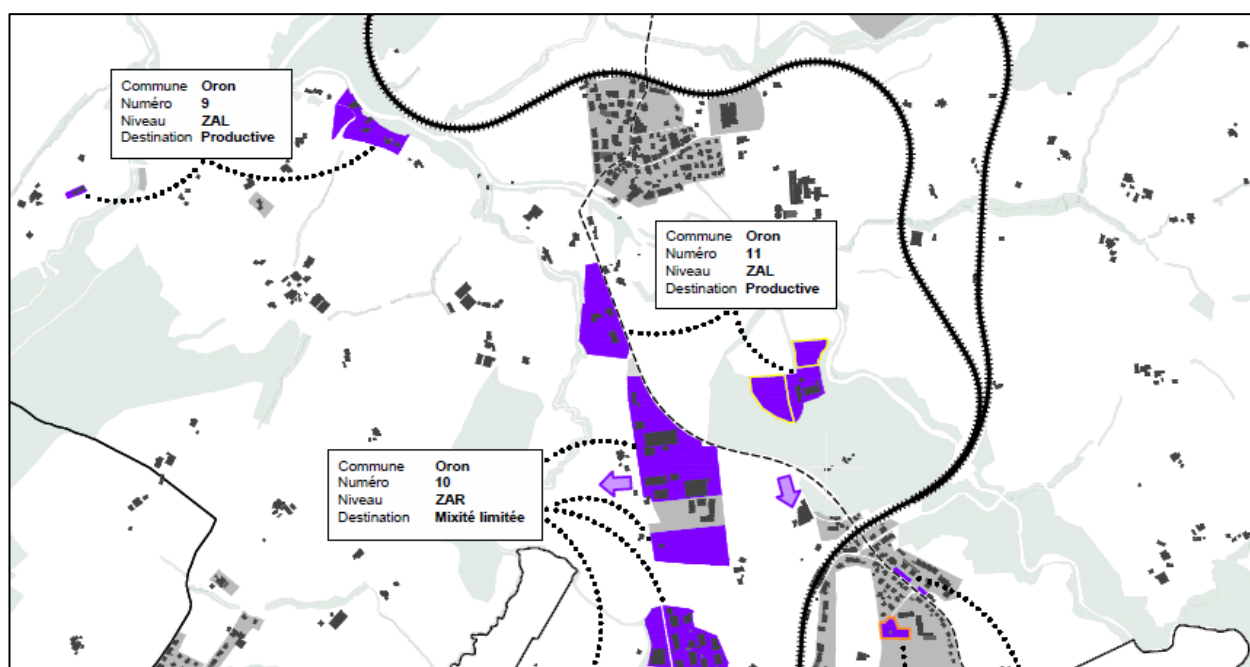
Le diagnostic établi montre que la région est actuellement sous-dimensionnée en surfaces d'activités à l'horizon 2040. Malgré un effort important de densification des zones existantes, un besoin supplémentaire d'environ 14 hectares demeure, dont environ la moitié viendrait compléter les zones d'activités d'Oron-la-Ville et surtout de Palézieux-Gare.

La stratégie prévoit aussi une hiérarchisation des zones (régionales et locales), une clarification de leur destination et la définition de secteurs de développement potentiels.

Après plusieurs phases d'examen cantonal et d'adaptations du dossier, la SRGZA a été mise en consultation publique en septembre 2025. Six observations ont été déposées. Le plan directeur intercommunal sera désormais soumis en 2026 à l'adoption des Municipalités et des Conseils communaux concernés.

Pour en faciliter la compréhension, une vidéo explicative a été élaborée pour le groupe décisionnel des six communes principalement concernées et citées plus haut.

Dès l'approbation définitive reçue du Canton pour cette planification, la Municipalité pourra entamer son plan sectoriel des zones d'activités.



Le plan soumis en consultation présente les actuelles zone d'activité et de possibles extensions

7.1.1.5 Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron

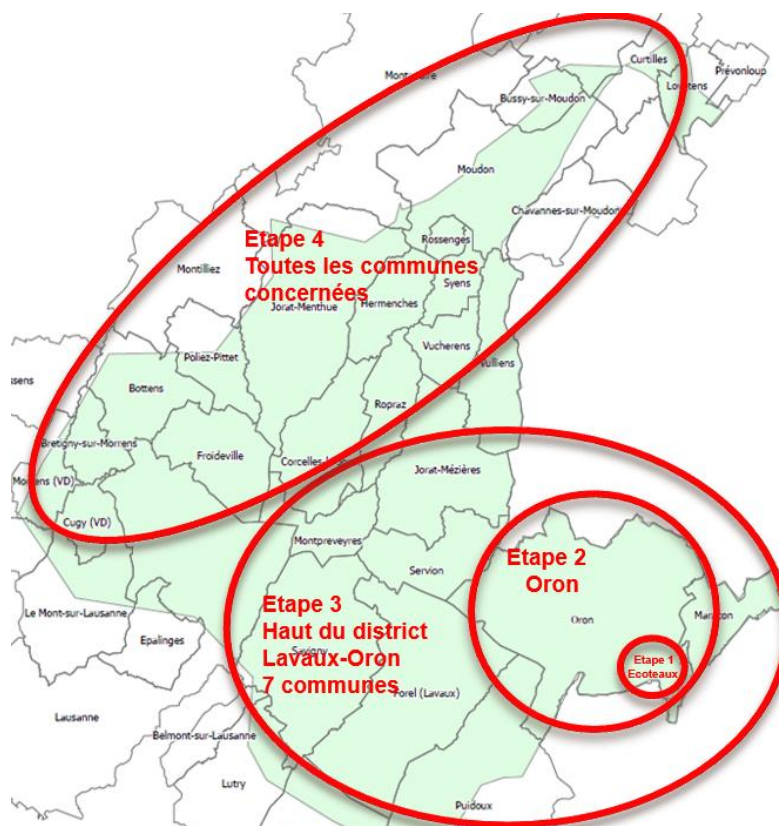
En 2025, le dossier d'examen préalable a été déposé au Canton. Il porte sur 79 fermes qui ne sont plus en activité et susceptibles de bénéficier de mesures de réaffectation, incluant des dispositions particulières visant à préserver la qualité architecturale et paysagère du site.

Par rapport au dossier d'Ecoteaux, une analyse complémentaire du territoire en zone agricole a dû être réalisée afin de répondre aux exigences cantonales. Chaque bâtiment concerné fait l'objet d'une fiche descriptive détaillant ses caractéristiques et les conditions applicables en cas de transformation. Dès réception du rapport d'examen préalable cantonal, la procédure d'enquête publique pourra être engagée.

Il est à relever que les Communes de Puidoux, Savigny, Forel, Maraçon, Montpreveyres, Servion et Jorat-Mézières ont lancé leur propre étude paysagère sur le modèle d'Oron et avec le même mandataire. Cette dynamique renforce la cohérence de la mise en valeur du patrimoine rural à l'échelle régionale.

La Municipalité continue, chaque fois que l'occasion se présente, de défendre l'extension de ces mesures de réaffectation et surtout de sauvegarde du patrimoine à l'échelle cantonale. En février 2025, à la demande du Canton, le Syndic a ainsi présenté le principe de cette planification et ses enjeux auprès des services compétents de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et de la Direction générale du territoire et du logement (DGTG).

Contrairement aux autres planifications communales, qui s'inscrivent dans un horizon d'environ quinze ans, cette étude paysagère vise un objectif à long terme, sur plusieurs décennies, voire davantage. Son ambition est de sauvegarder durablement un patrimoine rural précieux, témoin de l'histoire et de l'identité des localités d'Oron.



Etape 1 : aboutie / Etapes 2 et 3 : en cours / Etape 4 : possible selon le Plan directeur cantonal

7.1.1.6 Zones réservées

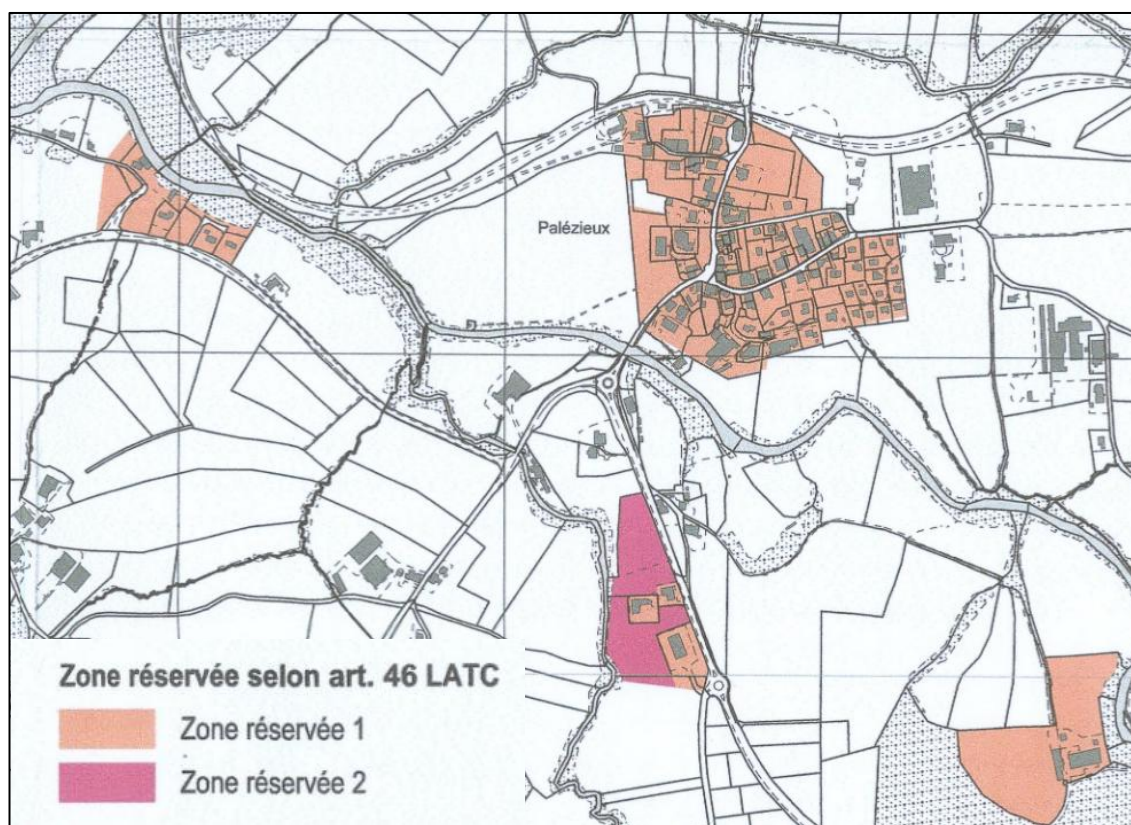
Pour rappel, la mise en place des zones réservées avait pour objectif de geler temporairement une partie des droits à bâtir liés au logement, afin d'éviter une densification précipitée durant la révision du PACom et de garantir le respect des exigences de la LAT et du Plan directeur cantonal.

La zone réservée d'Essertes, prolongée en 2022, arrivait à échéance le 7 novembre 2025. Celle d'Oron, validée en 2023, court quant à elle jusqu'au 17 août 2026. Les planifications ayant été réunies dans un dossier unique, la loi imposait que l'enquête publique du PACom soit publiée avant l'échéance du 7 novembre 2025, ce qui a été respecté.

A partir du 7 novembre 2025, deux situations distinctes s'appliquent :

A Essertes, c'est le règlement le plus restrictif qui fait foi entre l'ancien PGA et le nouveau PACom mis à l'enquête.

Dans les dix autres localités d'Oron, le même principe s'applique, avec en complément le maintien de la zone réservée jusqu'au 17 août 2026, bloquant encore davantage certains droits à bâtir.



Extrait du plan de la zone réservée d'Oron, qui sera échu en 2026

7.1.1.7 Palézieux - Développement du quartier de « La Clé des Champs » (PA A la Sauge 2023)

Après près de deux décennies de planification, le projet a franchi en 2025 une étape concrète avec la mise à l'enquête publique de la première phase du quartier « La Clé des Champs ».

Cette première phase porte sur la construction de 274 logements, d'une maison de santé, d'une structure d'accueil de la petite enfance, de surfaces destinées à des petits commerces, ainsi que des aménagements extérieurs. Elle constitue la base du futur quartier appelé à accueillir, à terme, environ 1'100 habitants.

L'enquête publique a suscité une vingtaine d'oppositions, principalement de voisinage. A l'issue de séances de conciliation, plusieurs oppositions ont été retirées. La Municipalité a levé les autres et délivré le permis de construire, décision assortie des voies de recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP).

L'Association Transport et Environnement (ATE) a déposé un recours contre cette décision, invoquant notamment un nombre jugé trop élevé de places de stationnement, l'absence d'un nouveau rapport d'impact sur l'environnement et divers autres éléments. La Municipalité estime, pour sa part, que le dossier d'enquête est conforme au plan d'affectation entré en force en 2023. En fin d'année, des discussions étaient en cours afin d'examiner les possibilités de conciliation et d'obtenir le retrait du recours.

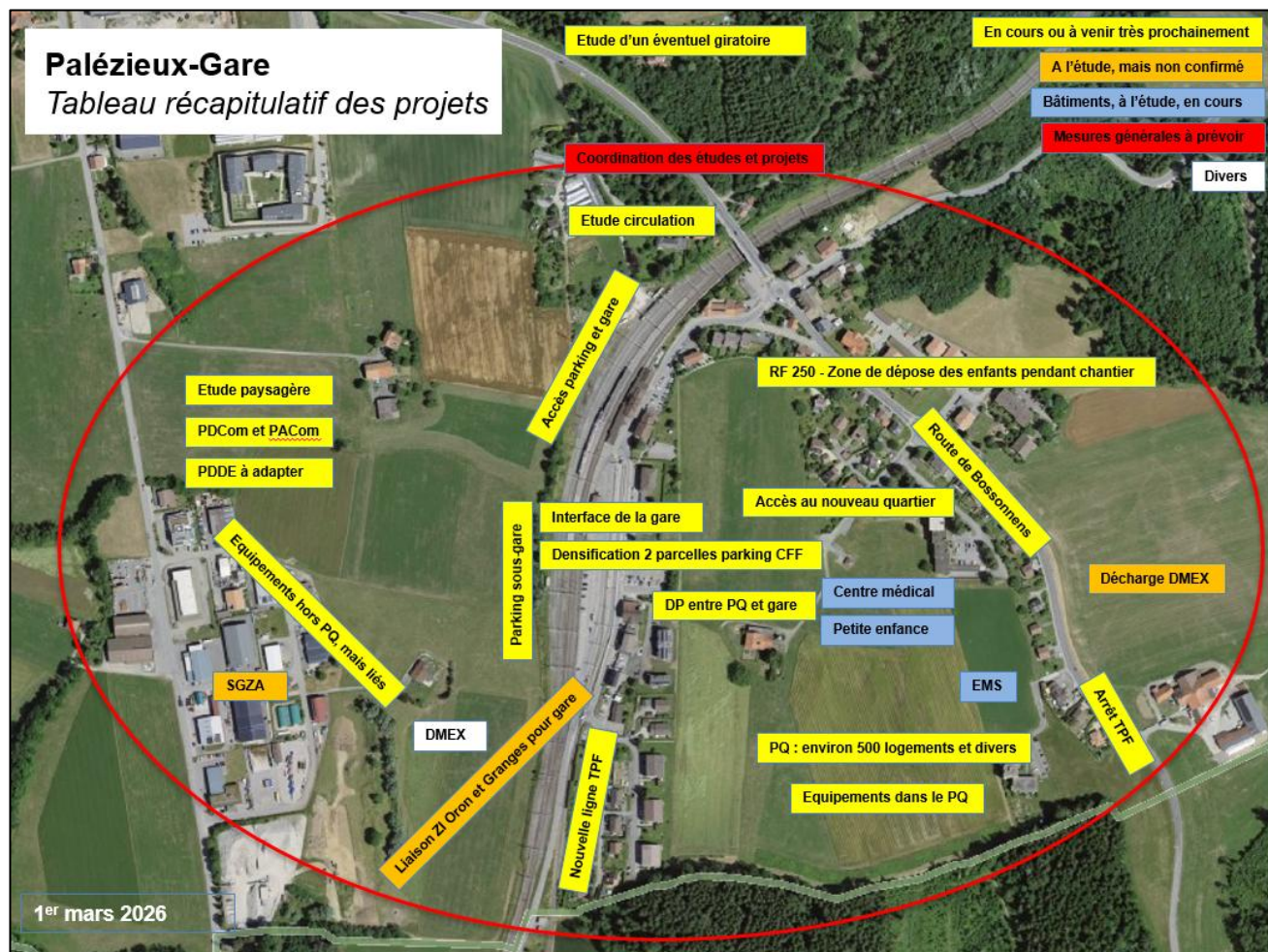
Malgré cette procédure pendante à la CDAP, les préparatifs en vue d'une ouverture de chantier se poursuivent et occupent intensément le Bureau technique (BTO) ainsi que le BAMO Techdata SA, dont l'appui s'avère particulièrement précieux dans la coordination des nombreux aspects techniques, administratifs et financiers liés à ce projet d'envergure.



Image de synthèse de la première étape du nouveau quartier

7.1.1.8 Palézieux, plan des études et projets

Le plan récapitulatif du développement de Palézieux, mis à jour régulièrement par la Municipalité, met en évidence une vingtaine de projets et études en cours ou à venir, auxquels se sont ajoutés en 2025 l'étude d'un éventuel giratoire ainsi que la réflexion sur les accès au nouveau quartier. Ceux-ci touchent à l'aménagement du territoire, aux infrastructures publiques, à la mobilité et aux services à la population. Cette vision d'ensemble souligne l'ampleur du développement à venir et l'importance d'une indispensable coordination précise pour accompagner la croissance de Palézieux.



Carte régulièrement mise à jour pour résumer les projets de Palézieux

7.1.2 BAMO pour accompagnement et coordination des projets autour de Palézieux-Gare

En 2025, la Commune a poursuivi les projets autour de Palézieux-Gare avec le soutien d'une personne du bureau Techdata SA comme Bureau d'assistance au Maître d'Ouvrage (BAMO). Ce bureau accompagne la planification et la coordination des projets dans ce secteur.

La mission du BAMO consiste surtout à assurer la coordination des projets dans lesquels interviennent plusieurs acteurs. Ainsi, pour le projet de la Gare de Palézieux, il est nécessaire de suivre attentivement la coordination entre la Commune, les CFF, les TPF, les services cantonaux et les différents mandataires. Au moment où nous avons terminé l'étude préliminaire de l'ensemble du projet et que nous devons nous atteler d'une part à l'étude préliminaire de l'accès au P+R et d'autre part à préparer déjà les changements concernant l'interface de la Gare, un soutien professionnel en plus des compétences qui accompagnent les projets au BTO n'est pas de trop.

Ce même BAMO intervient également pour tout ce qui concerne les projets liés au nouveau quartier de La Clé des Champs, à la réfection de la Route de Bossonnens et à toutes les infrastructures afférentes.

Ce BAMO suit également les interfaces techniques, les plannings et les instances de pilotage comme les COPIL. Et en 2025, comme en 2024, une rencontre est organisée une fois par mois entre le BAMO et la Municipalité pour permettre à cette dernière de suivre l'évolution des projets.

7.1.3 Patrimoine arboré

Depuis 2024, le plan de classement des arbres n'est plus applicable puisqu'une nouvelle réglementation cantonale en matière de protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) est entrée en vigueur. Dès lors, tous les spécimens (arbres, haies et buissons) sont protégés selon des critères précis.

Le futur règlement communal, devant répondre aux nouvelles exigences cantonales (LPrPNP), est en cours de rédaction en vue de son envoi pour une première approbation auprès de la Direction générale de l'environnement (DGE) avant l'adoption auprès du Conseil communal. Ce dernier définira les procédures à appliquer pour toute demande d'abattage et d'élagage important.

Dans ce cadre, un nouveau formulaire de demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré est disponible sur le site internet communal.

En parallèle, un recensement des arbres remarquables est en cours d'élaboration sur le territoire de la Commune d'Oron, lesquels deviendront protégés au niveau cantonal.

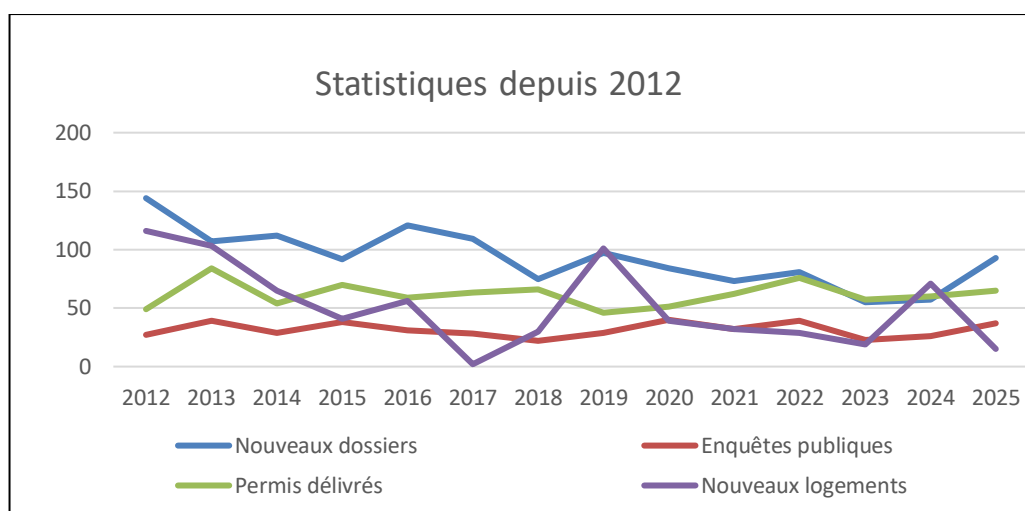
7.1.4 Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions

Durant l'année 2025, le Bureau technique a ouvert 93 nouveaux dossiers concernant des demandes de permis de construire (+ 36 par rapport à 2024 / + 63.16 %).

Non forcément liés à ces nouveaux dossiers, 37 (+ 11 / + 42.31 %) ont fait l'objet d'une procédure d'enquête publique, 19 (+11 / +137.50 %) d'une procédure de dispense d'enquête publique (enquête administrative de compétence cantonale), et 12 (- 1 / - 7.69 %) d'une procédure de minime importance (enquête administrative de compétence municipale).

La Municipalité a délivré 65 permis de construire (+ 5 / + 8.33 %), ainsi que 13 permis d'habiter et/ou d'utiliser (- 46 / - 77.97 %). Sur les 65 permis de construire délivrés, 13 concernaient la modification du système de chauffage par une technologie s'appuyant sur l'énergie renouvelable.

Enfin, 67 demandes ont été dispensées d'autorisation (- 5 / - 6.94 %), dont 40 concernaient des installations de panneaux solaires (- 5 / - 11.11 %), le solde s'inscrivant dans le cadre d'objets tels que cabanons, pergolas, bûchers, entretiens stricts, cités à l'article 68a alinéa 2 du Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) et, depuis la modification de ce dernier le 12 janvier 2024, les pompes à chaleur cités à l'article 68c.



En 2025 :

- 15 logements neufs ont été mis sur le marché (- 56 / - 78.87 %) ;
- des permis de construire ont été délivrés pour 286 logements (+ 264 / + 1200.00 %) ;
- 56 appartements étaient en cours de construction (- 34 / - 37.78 %).

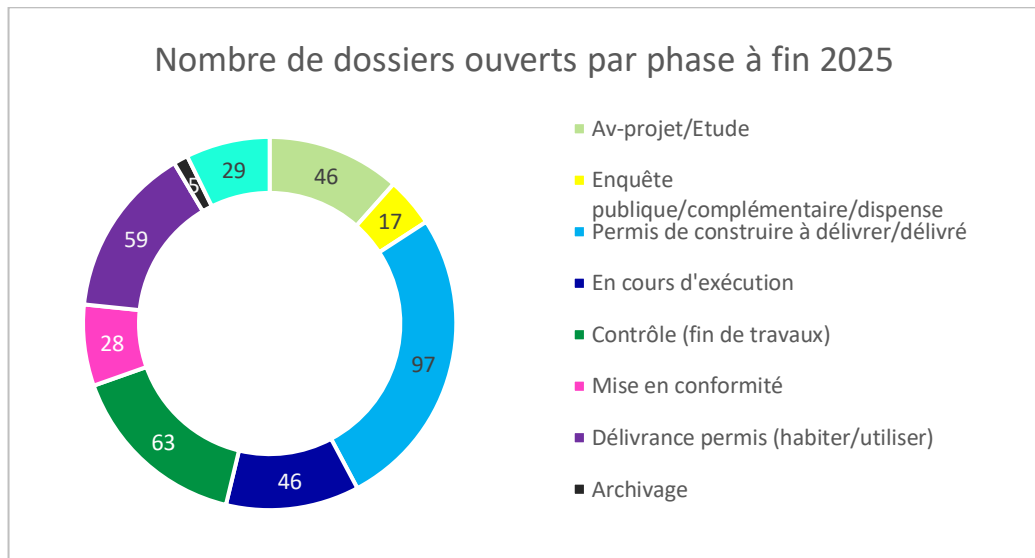
Ces chiffres confirment un net ralentissement de la mise sur le marché de logements neufs ainsi qu'une diminution du volume d'appartements en cours de construction, tendance qui avait déjà été anticipée à la fin de l'année 2024. En effet, le nombre limité de projets de logements traités par le Bureau technique en 2024 laissait présager un recul de l'offre pour l'exercice 2025. Par ailleurs, les logements livrés en 2025 correspondent encore majoritairement à des projets engagés en 2022-2023, soit dans la continuité de la dynamique post-crise sanitaire.

L'année 2025 n'a ainsi pas été particulièrement marquée par le développement de nouveaux projets de construction en lien avec le logement, hors exception notable du futur quartier de la « Clé des Champs », anciennement dénommé « La Sauge ». Ce projet, représentant à lui seul 274 logements, explique l'augmentation très marquée du nombre de permis délivrés et crée un contraste significatif avec l'année précédente.

Il convient également de relever que les projets traités en 2025 concernaient majoritairement des objets de nature variée, notamment en zone industrielle et commerciale. Cette situation peut s'expliquer par le potentiel constructible désormais limité hors des centres régionaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Gare, comme cela a été mis en évidence dans le cadre de la révision du plan d'affectation communal (PACom), soumis à l'enquête publique à l'automne 2025. La levée de la zone réservée d'Essertes, ainsi que celle d'Oron qui interviendra à mi-2026, a par ailleurs suscité une reprise intéressante des demandes de projets locatifs en fin d'année, principalement à Oron-la-Ville, secteur appelé à se densifier. Cette dynamique ne concerne toutefois pas le quartier de « La Clé des Champs » à Palézieux-Gare, dont le développement immobilier n'est pas lié à la révision du PACom.

À moyen terme, sous réserve du respect des planifications annoncées par les maîtres d'ouvrage, la réalisation du quartier de « La Clé des Champs » entraînera une augmentation significative du parc immobilier oronais à l'horizon 2027-2028. La seconde phase du projet viendra encore renforcer cette évolution.

À fin 2025, le répertoire des dossiers de construction encore ouverts s'élève à 390, soit une augmentation de 57 dossiers par rapport à 2024.



Cette évolution doit toutefois être analysée dans son contexte.

L'année 2025 a en effet été particulièrement exigeante pour le Bureau technique. Durant près de cinq mois, le service a fonctionné en effectif réduit à la suite du départ de M^{me} Chloé Bujalance fin janvier. Cette période a coïncidé avec le dépôt du dossier d'enquête du quartier de « La Clé des Champs » (anciennement « La Sauge »), représentant à lui seul plusieurs cartons de plans et pièces techniques, et constituant sans conteste la demande de permis de construire la plus conséquente jamais traitée par le BTO. Malgré cette charge exceptionnelle, le service est parvenu à instruire ce dossier dans des délais très honorables, tout en assurant le traitement des autres projets en parallèle.

Par ailleurs, la période comprise entre septembre et décembre 2025 a été marquée par une forte mobilisation liée à la révision du plan d'affectation communal (PACom), notamment durant la phase d'enquête publique du 15 septembre au 14 octobre 2025. Le BTO a ensuite été particulièrement sollicité pour des analyses de conformité et de faisabilité de principe, ainsi que pour l'examen de projets devant être appréciés à la lumière des règles en vigueur et des dispositions prévues dans la révision en cours. Conformément au principe de précaution, les dispositions les plus contraignantes doivent à présent être considérées afin d'éviter toute atteinte à la planification en voie d'adoption.

Dans ce contexte, certaines phases opérationnelles, notamment le contrôle des travaux et la délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser, ont connu un ralentissement relatif, ce qui se reflète dans les statistiques. Le nombre de dossiers liquidés dans ces phases apparaît ainsi en diminution marquée par rapport à l'exercice précédent.

L'arrivée, en cours d'année, de M. Valentin Läser à la Police des constructions ainsi que d'un nouveau Responsable aux Services industriels & Travaux, M. Alexandre Levet, a progressivement permis de renforcer la capacité opérationnelle du service. Après une phase d'intégration nécessaire, les effets positifs de ces arrivées se sont fait sentir en seconde partie d'année, permettant d'envisager l'exercice 2026 avec des bases consolidées.

Le BTO peut ainsi considérer l'année 2025 comme l'une des plus intenses et structurantes de ces dernières années. Malgré un contexte exigeant et des dossiers d'ampleur exceptionnelle, le service a su maintenir un niveau de traitement soutenu et assurer la continuité de ses missions au service de la collectivité.

7.1.5 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité dispose d'une Commission technique pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2025, elle se composait de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M. Gil Pinto, Responsable technique
- M. Ricardo Do Rego, Technicien en police des constructions

Selon l'importance, le nombre en cours de traitement et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- Bureau de géomètres Gemetris SA
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission n'a pas été sollicitée en 2025.

Vérification des dossiers énergétiques

Le contrôle des bilans énergétiques dans le cadre des demandes de permis de construire est effectué par le bureau Energie Concept (M. Etienne Maillard).

7.1.6 Commission de salubrité

Sur requête ou sur nécessité avérée, la Municipalité dispose également d'une Commission de salubrité pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2025, celle-ci se composait de :

- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M. Ricardo Do Rego, Technicien en police des constructions
- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La Commission de salubrité n'a, une fois de plus, pas eu à intervenir en 2025, ce qui témoigne du bon suivi des propriétaires dans l'entretien de leurs biens immobiliers.

7.2 Section 2 Développement durable

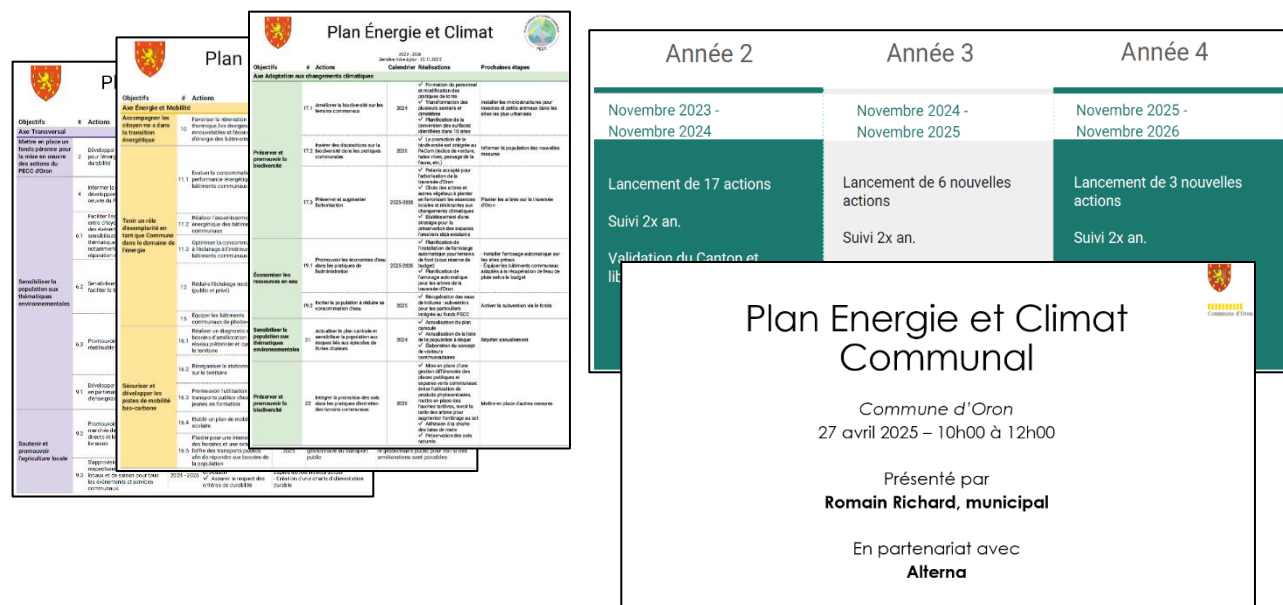
7.2.1 Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Le Plan Energie et Climat Communal (PECC) est entré dans sa troisième et avant-dernière année de mise en œuvre. Pour mémoire, la première année a été consacrée à la définition des objectifs stratégiques et à l'élaboration du rapport de référence. Les années 2 à 4 sont dédiées à la réalisation concrète des actions prévues dans le plan d'actions.

Afin de bénéficier des subventions cantonales, la Commune rend régulièrement compte à l'Office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC) de l'avancement et de la bonne gestion de son PECC. À ce jour, les retours obtenus ont été positifs et les subventions validées, attestant de la conformité et de la qualité du travail accompli.

Conformément aux exigences du programme et dans un souci de transparence, les Autorités communales veillent également à informer la population de l'état d'avancement des mesures engagées. En 2025, la Commune a notamment profité de sa présence au Comptoir d'Oron pour consacrer un espace spécifique à la présentation du PECC et à la sensibilisation du public aux enjeux énergétiques et climatiques.

Par ailleurs, sur demande du Conseil communal, la Municipalité a élaboré des fiches de synthèse destinées à faciliter la compréhension des actions menées. Celles-ci seront prochainement mises à disposition sur le site internet communal.



7.2.2 Oron-la-Ville - Chauffage à distance - Collaboration avec LaZur Energie SA

Le chauffage à distance (CAD) constitue un système centralisé de production et de distribution de chaleur, alimenté exclusivement par des énergies renouvelables. La chaleur est produite dans une centrale puis acheminée vers les bâtiments raccordés au moyen d'un réseau de conduites souterraines. Ce modèle contribue activement à la transition énergétique, tout en valorisant les ressources locales et en offrant aux usagers un confort thermique fiable et performant.

La Municipalité soutient la mise en place d'un tel réseau sur son territoire, considérant qu'il s'agit d'un levier concret de réduction des émissions de CO₂ et d'une alternative durable aux systèmes de chauffage fossiles. Cette orientation s'inscrit dans les objectifs fixés par la Confédération et par le Canton de Vaud en matière de décarbonation du parc immobilier et d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Le projet est porté par LaZur Energie SA, société anonyme détenue par les Villes de Lausanne et de Zürich, par l'intermédiaire de leurs services industriels respectifs. Fondée en 2017 dans le cadre de la construction et de l'exploitation des infrastructures énergétiques de la Vaudoise Aréna, l'entreprise a progressivement développé ses activités pour devenir un acteur romand de référence dans les projets de transition énergétique liés à la fourniture de chaleur et de froid renouvelables.



L'approvisionnement en chaleur reposera sur l'utilisation de copeaux de bois (« plaquettes »), garantissant ainsi une production énergétique 100 % renouvelable et s'appuyant sur une ressource indigène.

A l'heure actuelle, la phase de commercialisation est en cours et les premières réponses positives sont arrivées. La Commune évalue la possibilité de relier certains de ces bâtiments au CAD.

7.3 Section 3 Police

7.3.1 Gendarmerie

La proximité du poste de gendarmerie permet une collaboration efficace avec la Commune. Les citoyens peuvent s'y rendre durant les quatre demi-journées d'ouverture hebdomadaires et, en cas d'urgence, contacter en tout temps la centrale d'engagement au 117. Depuis l'automne, une patrouille est dédiée en permanence à notre région, l'une des deux du Canton bénéficiant actuellement de ce dispositif. Leur présence est régulièrement visible sur le territoire communal lors de patrouilles et de contrôles. Le chef de poste, ou son adjoint, informe régulièrement la Municipalité des éléments importants et des rencontres périodiques permettent d'assurer le suivi des situations.

Les événements signalés à la gendarmerie restent globalement similaires à ceux des années précédentes : dommages à la propriété, individus perturbés ou suspects, troubles à la tranquillité publique, litiges, objets perdus ou trouvés ou encore vols. L'année écoulée a toutefois été relativement calme en matière d'incivilités.

Afin de renforcer la prévention et la coordination, des rencontres réunissant la police, l'école, le centre pour les jeunes LA CASA, l'UAPE et la Commune ont été mises en place. Ces échanges permettent d'aborder certaines problématiques rencontrées et d'agir en amont, en favorisant une meilleure connaissance des ressources et des rôles de chacun.

Par ailleurs, environ une fois par mois, le poste mobile de la gendarmerie se rend dans la Commune avec son bus aménagé en bureau d'accueil. Ce dispositif permet d'assurer l'accueil du public, d'apporter des conseils de prévention et d'effectuer des patrouilles de proximité. Lors de leurs passages, les gendarmes rendent également visite aux personnes ayant subi une infraction afin de leur apporter conseils et soutien.



7.3.2 Commission de police

Cadre Légal et modalités de fonctionnement

Conformément à la législation en vigueur, la composition de la Commission de police doit respecter l'un des deux schémas suivants :

- Soit la Municipalité in corpore,
- Soit trois Conseillers municipaux spécialement désignés.

La Commission ne peut délibérer que dans sa composition réglementaire, avec des réunions tenues généralement une fois par mois ou selon les nécessités du service.

Attributions de la Commission de police

La Commission de police est investie des missions suivantes :

- **Traitement des oppositions** : Examiner les recours contre les ordonnances pénales.
- **Application des règlements** : Veiller à l'application du Règlement communal de police et du Règlement communal sur les déchets.
- **Prononciation des sanctions** : Délivrer les sentences en cas de non-respect des normes établies.
- **Rencontres avec les opposants** : Organiser des entretiens avec les opposants lorsque cela s'avère nécessaire.

Composition de la Commission de police

La Commission, nommée par la Municipalité, se compose de :

- **M. Olivier Sonnay**, Syndic
- **M^{me} Anne-Cécile Uldry**, Municipale
- **M. Eric Ramseyer**, Municipal
- **M^{me} Murielle Pichonnaz**, Secrétaire municipale adjointe (en charge du secrétariat)

Modalités de traitement des plaintes dans le cadre des mises à ban

- **Critère d'examen** : Les plaintes concernant les mises à ban sont examinées uniquement si les propriétaires ou leurs mandataires apportent des preuves photographiques attestant des infractions constatées.
- **Procédure en cas d'opposition** :
 - Les contrevenants sont invités à adresser un courrier à la Commission de police.
 - Ce courrier est ensuite transmis au propriétaire concerné pour qu'il prenne position sur l'infraction constatée.
 - La décision finale, consistant soit à maintenir, soit à annuler l'ordonnance pénale, est communiquée à l'opposant par la Commission de police.

7.3.3 Surveillance des parkings

La Commune possède deux horodateurs qui sont en fonction au parking de la gare à Palézieux-Gare, ainsi qu'au parking qui se trouve au Chemin de la Marouette dans la même localité.

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

- Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.
- Châtillens : places de parc vers les Molok et au temple.
- Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les parkings nécessitant le plus de contrôles sont ceux de la gare à Palézieux et de la place de la Foire à Oron-la-Ville.

Nous avons un collaborateur engagé comme garde parc qui effectue 3-4 x/semaine des contrôles.

7.3.4 Amendes et ordonnances pénales

En 2025, nous avons adressé un total de 678 ordonnances pénales, à savoir :

- 436 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 27 dénonciations pour infraction à une mise à ban (véhicules)
- 6 dénonciations pour infraction à une mise à ban (EDM)
- 10 dénonciations pour infraction au Règlement de police, ainsi qu'1 avertissement
- 16 dénonciations pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets, ainsi que 28 avertissements.

De plus, 76 sommations ont dû être envoyées.

7.3.5 Police du commerce

7.3.5.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre les autorisations relatives aux débits de boissons alcooliques à l'emporter ainsi que les licences nécessaires pour exploiter un établissement, tels que cafés-restaurants, buvettes ou hôtels.

Le registre des licences, qui recense l'ensemble des licences d'établissement et des autorisations simples dans le Canton de Vaud, est consultable sur le site de la Police du commerce et est tenu à jour en permanence.

Plus de vingt licences sont délivrées dans notre Commune pour des commerces.

7.3.5.2 Surveillance

Dans le Canton de Vaud, la législation confie aux communes la responsabilité de veiller au respect de l'Ordonnance sur l'indication des prix (OIP) sur leur territoire, ainsi que de la surveillance des licences délivrées.

Il revient donc à la Commune de réaliser des inspections routinières de ses commerces. Cette année, la personne chargée de la surveillance des parkings, ayant les formations requises pour ces contrôles, a été mandatée pour les effectuer. Tous les établissements ont été contrôlés.

Chaque année, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) organise une campagne nationale de contrôle sur un thème spécifique. En 2025, le sujet retenu concerne l'indication des prix dans les salons de coiffure, esthétiques et barbiers. La Commune a procédé aux contrôles et complété les documents requis par le SECO.

7.3.5.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2025, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2025
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	59
Loto	2
Tombolas	9
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaires (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	11
Coffres ouverts	5
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	3
Exercice du commerce d'occasions	1
Procédés de réclame	9
Permis de fouille	11
Dépôt de bennes sur domaine public	0
Installation de chantier sur le domaine public	1
Echafaudages sur le domaine public	1
Autorisation d'abattage d'arbres (dérogation à la LPrPNP)	28

7.3.5.4 Registre communal des commerçants

Le Registre communal des commerçants et des entreprises est géré par la Bourse communale, par le biais de l'application NEST.

7.3.6 Plan canicule

La Préfecture du district de Lavaux-Oron et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) coordonnent le partenariat avec les communes pour la planification du plan canicule.

Un courrier a été adressé aux personnes seules de 80 ans et plus, non suivies par le Centre médico-social, pour proposer un suivi téléphonique ou à domicile en cas de déclenchement du plan.

Sur 75 personnes contactées, 37 ont répondu et 11 ont souhaité bénéficier d'un contact en cas d'alerte.

Le plan canicule a été déclenché une fois au début du mois de juillet et une fois au mois d'août. Les personnes ont été contactées mais n'ont pas souhaité de visite à domicile.

Les phases et les niveaux du dispositif cantonal fortes chaleurs

NIVEAU	DEFINITION	MESURES ET MOYENS
VEILLE 15 mai - 15 septembre	- Températures de saison (T° moyenne $< 25^{\circ}\text{C}$) - Prévisions canicule Niveau^{MS} 2 (T° moyenne $\geq 25^{\circ}\text{C}$ pendant deux jours consécutifs)	• Récolte des données 1x/j • Conseils partenaires et population • Mesures de prévention contre les effets de la chaleur tout au long de l'été y compris lors des prévisions des alertes MétéoSuisse de Niveau^{MS} 2
MISE EN GARDE	Canicule Niveau ^{MS} 3 (T° moyenne $\geq 25^{\circ}\text{C}^*$) au moins 3 jours consécutifs	• Contacts avec MétéoSuisse et GE • Transmission régulière d'informations aux partenaires • Renforcement des mesures de prévention • Communiqué(s) de presse
ACTIVATION (canicule intense et/ou persistante)	- Canicule Niveau^{MS} 3 (T° moyenne $\geq 25^{\circ}\text{C}^*$) au moins 5 jours consécutifs - Canicule Niveau^{MS} 4** (T° moyenne $\geq 27^{\circ}\text{C}^*$) au moins 3 jours consécutifs	• Contacts avec MétéoSuisse et GE • Echanges d'information avec les partenaires • Communiqué(s) de presse • Renforcement des mesures de prévention • Activation des plans canicule (institutions et communes)
RENFORCEMENT (canicule sévère)	Canicule Niveau ^{MS} 3 et/ou Niveau ^{MS} 4 au moins 10 jours consécutifs	• Contacts avec MétéoSuisse et GE • Echanges fréquents avec les partenaires et séances web ponctuelles • Communiqué(s) de presse • Renforcement des mesures de prévention • Poursuite des plans canicule

Niveau^{MS} = Niveau d'alerte de MétéoSuisse

7.4 Section 4 Service du feu

7.4.1 Association intercommunale SDIS Oron-Jorat

Structure :

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est formé d'un délégué et d'un délégué suppléant par commune membre de l'association.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 9 délégués élus et 9 suppléants désignés
- Présidence : Benjamin Borlat
- Vice-Présidence : Sonia Hugentobler
- Secrétariat : Lorraine Bard

La déléguée de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M^{me} Monique Ryf, Municipale.

Comité de direction (SDIS)

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de 5 membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2025 se présente comme suit :

Roland Galley, Président	Municipal	Jorat-Mézières
Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente	Municipale	Oron
Nicolas Fosserat	Municipal	Maracon
Jérôme Oberson	Syndic	Servion
Stéphane Porchet	Municipal	Ropraz

Le comité de direction du SDIS se réunit 1x/mois à la caserne d'Oron-la-Ville. Le secrétariat du CODIR ainsi que la gestion comptable sont assurés par l'Administration et le Service de la bourse de la Commune d'Oron.

Résumé du Rapport d'Activités 2025 du SDIS Oron-Jorat

Organisation et effectifs

Le SDIS Oron-Jorat assure la défense incendie et les secours pour la région au moyen d'un dispositif de milice organisé autour de quatre sites opérationnels (Mézières, Oron-la-Ville, Palézieux et Vucherens), comprenant six détachements d'intervention. Cette organisation permet de garantir une capacité d'intervention 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire.

L'année 2025 a été marquée par quelques ajustements au sein de l'état-major, notamment dans les domaines de la formation, du matériel et de la coordination des détachements d'appui. Ces adaptations n'ont toutefois pas modifié la stabilité de l'organisation.

Au 1^{er} janvier 2025, le SDIS comptait 152 sapeurs-pompiers. Au cours de l'année, 27 départs ont été enregistrés. Une campagne de recrutement organisée dans le cadre de la journée cantonale de la

Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers a permis d'intégrer 13 nouveaux membres. L'effectif au 31 décembre 2025 s'élève ainsi à 138 sapeurs-pompiers.

Formation et préparation opérationnelle

Le maintien des compétences opérationnelles constitue une priorité pour le SDIS. Les sapeurs-pompiers participent chaque année à de nombreux exercices et formations visant à entretenir leurs connaissances techniques et à garantir une intervention rapide et efficace.

Les exercices des détachements d'appui ont porté notamment sur le transport d'eau, les communications radio, la gestion des inondations ou encore les feux de végétation. Le taux moyen de participation s'est élevé à 62 %, en hausse par rapport à l'année précédente.

Du côté des détachements de premier secours, les exercices ont concerné notamment les techniques d'extinction, l'utilisation du matériel sanitaire ou l'intervention en milieu forestier, avec un taux de participation moyen de 82 %.

En complément, plusieurs membres du corps ont suivi des formations cantonales organisées par l'ECA, notamment dans les domaines de l'hydraulique, de la protection respiratoire ou de la conduite d'intervention.

Prévention et préparation des interventions

Les activités de prévention se sont poursuivies durant l'année, notamment par la mise à jour de dossiers d'intervention pour différents bâtiments présentant des caractéristiques particulières, tels que des établissements médico-sociaux, des entreprises ou des bâtiments historiques. Ces documents facilitent la préparation et la conduite des interventions.

Le SDIS a également poursuivi la promotion du système de cylindres à clés, permettant aux intervenants d'accéder rapidement à un bâtiment en cas de sinistre.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation ont été menées auprès de la population, notamment par l'organisation d'une matinée d'information destinée aux résidents d'appartements protégés ainsi que par des exercices d'évacuation réalisés dans des structures d'accueil de la petite enfance.

Interventions

Chiffres clés 2025

1'832 heures-
hommes

1.8h d'intervention
en moyenne

97 interventions
au total

Les interventions ont principalement concerné les incendies (36 %), les inondations (27 %), ainsi que diverses interventions techniques ou pollutions.

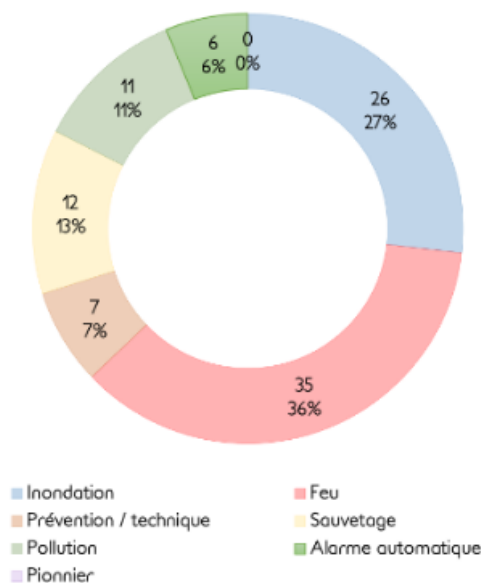


Figure 11 - Types des interventions

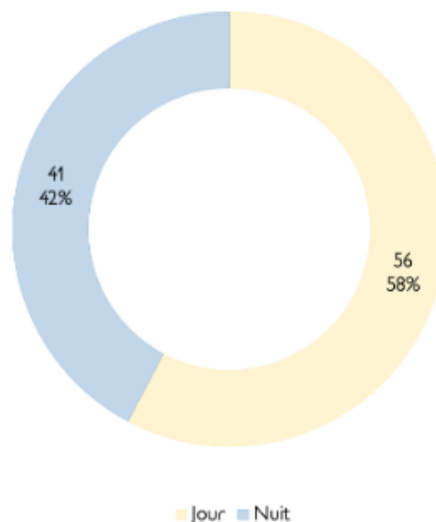


Figure 10 - Répartition des interventions par moment

Plusieurs sinistres d'importance ont marqué l'année, notamment des incendies de bâtiments agricoles ou artisanaux qui ont mobilisé d'importants moyens d'intervention. La majorité des alarmes sont survenues durant la journée.

Matériel et logistique

Le maintien en état du matériel opérationnel constitue une tâche permanente. Les équipements sont régulièrement contrôlés, entretenus et renouvelés afin de garantir leur disponibilité.

En 2025, plusieurs améliorations ont été réalisées, notamment l'introduction de nouvelles tenues d'intervention pour certains sapeurs et le remplacement des bouteilles de protection respiratoire.

Vie du corps et relations avec la population

Le SDIS participe également activement à la vie régionale. Les sapeurs-pompiers sont régulièrement engagés lors de manifestations pour des missions de surveillance ou de gestion du trafic.

L'année 2025 a été marquée par l'organisation à Mézières de la 118^{ème} assemblée et du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, événement qui a mobilisé de nombreux membres du corps et contribué à renforcer les liens au sein de la corporation.



Enfin, la relève est assurée par le Corps des Jeunes sapeurs-pompiers Oron – Glâne-Sud, qui permet à une vingtaine de jeunes de se former et de découvrir les valeurs de solidarité et d'engagement propres au service du feu.

7.4.2 Ramoneur officiel

Suite à la démission, pour cause de retraite au 31 décembre 2025, de M. Philippe Modoux, maître ramoneur officiel, la Municipalité d'Oron a coordonné, avec les communes de Bourg-en-Lavaux, Corcelles-le-Jorat, Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Maracon, Montpreveyres, Ropraz, Savigny, Servion et Vulliens, la procédure visant à désigner un nouveau concessionnaire du service de ramonage obligatoire. Au terme de cette démarche intercommunale et de l'analyse des candidatures, les communes partenaires ont porté leur choix sur M. Eliot Tschabold, maître ramoneur.

7.5 Section 5 Protection civile

7.5.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron

Organisation et gouvernance

La Protection civile du district Lavaux-Oron dispose de son propre rapport de gestion. Le présent chapitre figure dans le rapport de gestion de la Commune d'Oron à titre informatif. Pour le détail des activités, il convient de se référer au rapport complet de l'organisation.

Structure :

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- Présidence : Christophe Rebetez
- Vice-Présidence : Roger Cordey
- Secrétariat : Lorraine Bard

La déléguée de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M^{me} Monique Ryf, Municipale.

Comité de direction (CODIR)

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2025 se présente comme suit :

Jean-Marc Chevallaz, Président	Municipal	Pully
Daniel Métraux, Vice-Président	Municipal	Savigny
Christophe Chappuis	Municipal	Rivaz
Céline Dillner-Reichen	Municipale	Paudex
Roland Galley	Municipal	Jorat-Mézières
Nathalie Greiner-Meylan	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Claude Küng	Municipal	Montpreveyres
Patrick Sutter	Municipal	Lutry
Anne-Cécile Uldry	Municipale	Oron

Organisation opérationnelle et personnel

L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron est placée sous le commandement du lieutenant-colonel Patrick Favre. En raison d'un congé maladie de longue durée, la direction a été assurée en 2025 par le major Olivier Pittier, nommé commandant par intérim.

L'organisation dispose d'un personnel professionnel composé de huit collaborateurs représentant 7,4 équivalents plein temps.

Au cours de l'année, l'office a assuré de nombreuses tâches administratives et organisationnelles, notamment la gestion des convocations aux services d'instruction, la répartition des astreints à la suite de la dissolution de la compagnie 3, le traitement des demandes de congé ou d'ajournement administratif ainsi que la gestion comptable. Les convocations pour les contrôles des abris privés ont également été organisées.

Afin de compenser l'absence prolongée du commandant et de permettre la poursuite des projets en cours, les collaboratrices de l'office ont temporairement augmenté leur taux d'activité, garantissant ainsi la continuité des activités.

Par ailleurs, deux collaborateurs suivent actuellement une formation certifiante dans leur domaine respectif.

Instruction et préparation

L'ensemble des miliciens ont été convoqués aux services d'instruction conformément aux directives cantonales. La préparation des cours de répétition a fait l'objet d'une planification détaillée, incluant l'élaboration d'un rapport préparatoire permettant de définir les objectifs de formation et de coordonner les processus opérationnels avec les commandants de compagnie et les chefs de section.

Les exercices ont notamment porté sur les recherches de personnes (formations de battue), les déplacements de charges et la mise en place d'un poste de conduite en campagne. Une visite d'évaluation de la division cantonale a également été organisée lors du cours de répétition de la compagnie 3.

Une nouvelle méthodologie d'accompagnement des cadres a été introduite lors des phases préparatoires afin d'améliorer la qualité des formations tout en optimisant la durée des jours de préparation.

Dans un souci de modernisation, les convocations ont été complétées par un système numérique incluant un QR code et une notification par SMS, permettant notamment l'accès direct aux informations pratiques et l'intégration automatique du service dans l'agenda personnel des miliciens.

Activités opérationnelles

La protection civile a été engagée à plusieurs reprises pour soutenir les autorités et les partenaires de la sécurité.

L'organisation a notamment apporté son soutien au SDIS Oron-Jorat lors d'un incendie de ferme, en assurant une mission de ravitaillement. Elle est également intervenue dans plusieurs communes du district durant la période estivale à la suite de deux activations du plan canicule.



Dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, un exercice de mise en œuvre d'un point de rencontre d'urgence (PRU) a été organisé dans la Commune afin de tester l'activation et la gestion de ce dispositif destiné à accueillir la population en cas de crise. Cet exercice, organisé conjointement entre le Service des bâtiments, le Service de la voirie et la protection civile a été une réussite afin de tester en 1:1 l'organisation et la mise en œuvre d'un PRU. Tous les participants sont grandement remerciés et félicités par l'ORPC et l'EMCC.

La protection civile a également participé à deux campagnes de don du sang organisées à Pully, permettant de collecter près de 125 poches de sang. Les miliciens ont assuré le montage et l'exploitation du centre de collecte sous la supervision du Centre de transfusion interrégionale.

Dans le domaine de la protection des biens culturels, une mission a été menée pour une commune afin de sécuriser des archives historiques datant du XIV^e siècle. L'organisation a également été mandatée pour accompagner plusieurs institutions dans la définition des priorités de sauvegarde d'objets culturels en cas de sinistre.

Engagements lors de manifestations

La Protection civile a été engagée lors de plusieurs manifestations d'envergure régionale.

Lors de l'Xtratrail, les miliciens ont assuré l'installation et l'exploitation des infrastructures de conduite, la couverture radio Polycom, la surveillance du parcours, la gestion du trafic temporaire en collaboration avec les polices municipales ainsi que l'exploitation du service de transport.

L'organisation a également participé au camp de l'ARFEC destiné aux enfants atteints de cancer et à leurs frères et sœurs. Cet engagement volontaire permet d'offrir un encadrement logistique et organisationnel durant une semaine à ces enfants et à leurs familles, dans un contexte à forte dimension humaine.

La Protection civile a enfin contribué à la sécurisation du Lausanne Marathon, notamment par la gestion de la fermeture des routes et la surveillance du passage des coureurs à travers la région du Lavaux.

Infrastructures, matériel et véhicules

Conformément aux directives fédérales, l'organisation a entrepris une révision de ses besoins en infrastructures protégées pour la période 2026-2035. En raison de la diminution des effectifs, plusieurs installations ont été réaffectées et sept constructions ont été remises aux communes afin d'être transformées en abris publics.

Les 36 abris publics ont été entretenus conformément aux contrats de prestation établis, et des rapports ont été transmis aux communes concernées.

Le matériel opérationnel a fait l'objet d'un entretien régulier, notamment les équipements de levage, les échelles, les sangles d'arrimage ainsi que le matériel électrique. Les véhicules ont également été entretenus selon les recommandations du fabricant. Un véhicule acquis fin 2024 a été floqué et un nouveau bus a été commandé, dont la livraison est prévue en février 2026.

Perspectives

L'année 2025 a été marquée par plusieurs défis organisationnels, notamment la réduction des effectifs et l'évolution de la structure de commandement au niveau cantonal.

Dans ce contexte, la réorganisation des compagnies constitue une priorité pour 2026, avec le passage de trois à deux compagnies afin d'adapter l'organisation aux exigences cantonales tout en maintenant la capacité opérationnelle.

Le renforcement du nombre de cadres et la poursuite des efforts en matière de formation demeurent des éléments essentiels pour garantir l'efficacité de la Protection civile.

7.5.2 Abris de protection civile

La Commune a mandaté l'ORPC de notre district afin d'effectuer un contrôle de nos abris de protection civile ainsi qu'une mise à jour de nos infrastructures, si nécessaire. Pour ce faire, un mandat de gestion a été conclu avec l'ORPC. Ces contrôles sont réalisés de manière régulière et permettent de bénéficier d'abris correctement entretenus et opérationnels.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **09/2026** de la Municipalité du 26 mars 2026,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Olivier Sonnay		Olivier Burnat

Adopté par la Municipalité dans sa séance 1^{er} avril 2026

Délégué de la Municipalité : M. Olivier Sonnay, Syndic